Volume XIII (Nouvelle Série) Année 1943

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



RÉDACTION :
25, rue La Condamine, PARIS (XVIIe)

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGII

Organe de la **Société Ornithologique de France**

fondé sous la direction de **J. DELACOUR**

Comité de Rédaction : MM. J. Berlioz, P. Jabouille et J. Rapine.

Secrétaire de la Rédaction : M. M. Legendre.

Nouvelle Série. — VOL. XIII. — Année 1943

SOMMAIRE

Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée à M. M. Legendre, 25, rue de La Condamine, Paris (XVII[e]).

Tout envoi d'argent doit être adressé au Trésorier : M. Etchecopar, 107, rue Lauriston, Paris (XVI[e]). Compte Chèques postaux : Paris 544-78.

Volume XIII — Nouvelle Série — Année 1943

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



PARIS

25, RUE LA CONDAMINE (XVIIe)

1943

TABLE DES MATIÈRES

(Volume XIII. — Nouvelle Série. — 1943)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DONT LES ARTICLES SONT PUBLIÉS DANS CE VOLUME

NOTES ET FAITS DIVERS

BIBLIOGRAPHIE

A. — Ouvrages

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Xanthopygia narcissina narcissina (Temminck).

1. — MALE ADULTE.
2. — FEMELLE ADULTE.
3. — JEUNE MALE.

NOTE SUR LA CAPTURE DANS LES BASSES-PYRÉNÉES D'UN JEUNE MALE DE GOBE-MOUCHE NARCISSE *XANTHOPYGIA NARCISSINA NARCISSINA* (TEMM.)

par P. L. Barruel

Le 19 août 1942, un jeune ornithologue parisien, M. de Liffiac, capturait accidentellement à Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), au milieu d'une bande de Gobe-mouches noirs un autre Gobe-mouche, différent des espèces jusqu'ici signalées en France.

Cet oiseau, que l'autopsie révéla être un mâle, fait maintenant partie des collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auquel M. de Liffiac, a bien voulu en faire don.

Je l'ai examiné avec M. Berlioz et nous l'avons identifié comme un jeune du Gobe-mouche Narcisse *Xanthopygia narcissina narcissina* (Temminck), du Japon. L'identité de morphologie et l'analogie de coloration avec la femelle de cette espèce ne laissent aucun doute à ce sujet.

Voici la description de ce spécimen comparé à une femelle de *X. n. narcissina :*

Dessus de la tête brun olive, un certain nombre de plumes terminées de brun sombre avec une ligne médiane claire.

Dessus du corps, côtés de la tête et du cou de coloration analogue à celle de la femelle mais plus brune, les plus longues sus-caudales en particulier d'un brun roux plus intense.

Dessous et côtés du corps comme chez la femelle, avec les mêmes bordures olivâtres des plumes, mais toute la poitrine lavée d'une teinte brun orange assez vive, s'étendant en haut latéralement vers les côtés du cou.

Bordures des rémiges secondaires et de leurs couvertures d'un brun plus chaud et plus foncé.



Il est bien difficile de dire comment ce jeune oiseau a pu se trouver dans le midi de la France. Il est évidemment tout-à-fait invraisemblable qu'il soit venu par ses propres moyens, égaré pendant sa migration d'automne, qui normalement aurait dû le mener vers Haïnan, les îles Philippines et Bornéo.

D'autre part il ne présente aucune trace d'existence en captivité et tout porte à croire qu'il a toujours vécu en liberté.

L'hypothèse la moins invraisemblable qu'on puisse proposer est qu'il viendrait de parents échappés, ou peut-être qu'un éleveur aurait mis en liberté en raison des difficultés que les circonstances actuelles apportent à l'entretien de tels oiseaux, et qui se seraient reproduits en liberté. Le jeune se serait joint à d'autres Gobe-mouches en migration.

Les différents états de plumage ayant été assez peu étudiés dans les oiseaux de ce groupe, le principal intérêt du spécimen réside dans le fait qu'il est en plumage de transition.

La séquence des différents états du mâle serait en principe, selon les auteurs, la suivante :

1°) Au sortir du nid un plumage moucheté ;

2°) Un plumage d'hiver décrit simplement comme « semblable à celui de la femelle » ;

3°) Un plumage d'été brillant, noir, jaune et blanc, obtenu sans mue, par changement de coloration des plumes, simplement un peu plus terne chez les mâles d'un an que chez les mâles plus âgés.

Ensuite nouveau plumage d'hiver du type femelle et ainsi de suite. Il se pourrait toutefois que de vieux mâles conservent en permanence le plumage brillant.

Si les variations au printemps ont été décrites avec quelque précision, les détails manquent sur les colorations des jeunes en automne et en hiver, ce qui tient à la rareté des récoltes faites dans les pays d'hivernage et notre spécimen représente assez curieusement un stade qui n'avait pas été décrit jusqu'ici.

Mais en raison de son origine douteuse, la question se pose de savoir s'il représente un état qui se retrouve normalement à la même époque dans son habitat véritable.

Stejneger (voir bibliographie), décrivant l'apparition du plumage de noce, dit bien que « le jaune du devant du cou apparaît avant qu'aucune autre partie ne change de couleur », mais sans préciser la date de ce changement, peut-être au printemps seulement. Il parle d'autre part d'un exemplaire du 11 septembre présentant encore des traces de mouchetures sur la tête.

Il paraît probable que si la teinte jaune apparaissait si tôt, avant même que le plumage juvénile ait entièrement disparu, le fait aurait été signalé et le plumage d'hiver du mâle ne serait pas donné comme semblable à celui de la femelle.

Il se peut donc que notre spécimen soit exceptionnel à ce sujet et on pourrait alors en chercher la cause dans le fait qu'il a été élevé dans une contrée différente de son pays d'origine. L'espèce semble en effet très sujette aux influences d'ordre géographique, les diverses sous-espèces présentant de notables différences de coloration suivant les régions habitées.

On connaît en effet :

a) *X. n. narcissina* (Temminck) dont nous venons de parler et qui est figuré sur la planche ci-jointe. A cette forme s'en rattachent étroitement plusieurs autres des îles méridionales de l'archipel japonais, où le noir chez le mâle est remplacé par du vert olive plus ou moins sombre.

b) *X. n. xanthopygia* (Hay), qui niche en Mandchourie et dans le nord et le centre de la Chine, et qui hiverne dans la presqu'île de Malacca. Le mâle diffère surtout du précédent par la couleur du sourcil, qui est blanc et non jaune et par la plus grande étendue de la tache blanche de l'aile.

La femelle a la face supérieure vert olive avec une large bande jaune vif sur l'uropygium ; la face inférieure est blanc jaunâtre avec les plumes de la poitrine bordées de gris ; l'aile présente une tache blanche correspondant à celle du mâle. Le plumage d'hiver semble analogue à celui de la forme type. Les dimensions sont un peu plus faibles (ailes ♂ 69-75 au lieu de 76-81).

D'après La Touche (voir bibliographie) « le jeune mâle en août (venant apparemment de muer) est comme la fe-

melle, mais avec les sus-caudales noires et la queue noirâtre ».

c) Chez une troisième forme, généralement considérée comme une espèce distincte, X. *elisae* Weigold, d'ailleurs assez mal connue, le mâle est presque identique à la femelle. La face supérieure est vert olive avec l'uropygium jaune et les plus longues sus-caudales sont noires, la face inférieure est jaune. Cet oiseau a été découvert dans les parcs impériaux de Pékin.

On voit qu'il est donc bien difficile de conclure quoi que ce soit de définitif au sujet de notre spécimen, qui permet malgré tout de préciser jusqu'à nouvel ordre la description du premier plumage d'hiver du mâle.

En tout cas l'inattendu de sa capture dans le Sud de la France méritait que le fait soit signalé dans cette revue et nous espérons que ces notes tomberont un jour sous les yeux de quelqu'un qui pourra donner des précisions sur l'origine exacte de cet oiseau.

BIBLIOGRAPHIE

Stejneger : Birds of Yéso. Proc. Nat. Mus. U. S., 1892, p. 335.

Hartert : Die Vögel der paläarktischen Fauna, vol. I., 1910, pp. 490-491.

Hartert et Steinbacher : id., suppl., 3, 1931, p. 235.

La Touche : Handbook of the birds of Eastern China, vol. 1, 1925, pp. 162-166.

PASSAGES EXCEPTIONNELS DE CYGNES EN HAUTE-NORMANDIE DURANT L'HIVER 1941-1942

par G. Olivier

Durant les hivers 1938-39, 1939-40 et 1940-41, les passages de sauvagine furent extrêmement importants en Haute-Normandie et de nombreux Cygnes y furent signalés, comme dans toute l'Europe centrale et occidentale. En Grande-Bretagne, ces oiseaux se montrèrent en très grand nombre et le nombre de Cygnes de Bewick en particulier qui y furent observés est très élevé. Quelques-uns atteignirent la Bretagne et la Vendée et nous en avons observé un très bel exemplaire à Guingamp, en janvier 1939, qui avait été tué aux environs, ainsi qu'un autre.

L'hiver 1941-42, qui fut encore plus rigoureux que les trois précédents, amena dans notre région une quantité de Cygnes telle que de mémoire d'homme il n'en avait jamais été vu. Le plus gros contingent fut probablement fourni par le Cygne tuberculé, bien que nous n'en soyons pas très sûr, mais le Cygne chanteur et le Cygne de Bewick furent également observés. Nous donnons ci-dessous quelques observations qui donneront une idée de l'ampleur de ce passage. Nous faisons remarquer toutefois que la plupart des oiseaux se cantonnèrent du 15-20 janvier au 20 février ou même plus tard, en sorte que les observations portèrent souvent sur les mêmes individus. Même en tenant compte de ce fait, les chiffres suivants sont tout à fait exceptionnels.

1°) A Elbeuf même, à partir du 20 janvier, des Cygnes sont signalés soit sur la Seine, soit en vol au-dessus de la ville. Le 26 janvier, 9 (4 ad. et 5 juv.) me sont signalés par des amis ; et 11 par un autre. A plusieurs reprises, des vols sont observés, qui comptent 30 et 40 individus. Parmi ces oiseaux, il y avait beaucoup de tuberculés, mais vraisemblablement aussi des chanteurs.

2°) Au barrage de Martot, à 3 kilomètres en amont d'Elbeuf, des vols de 3, 4, 10, 12 et 15 individus nous furent signalés, sans précisions spécifiques. En outre, 1 Cygne tuberculé de 2 ans y fut capturé et 3 autres (ad. et juv.) y furent observés.

Personnellement, j'observai le 13 janvier 1 jeune oiseau de cette espèce à Cricquebeuf-sur-Seine, à 3 kilomètres plus en amont. J'en observai 3 autres, les 29 et 31 mars, à Moulineaux, où l'un de mes frères les avait également vus

3°) A Anneville-sur-Seine, M. Poulain a observé, durant cette même période, de nombreuses bandes, variant de 5 à 12 individus. Elles se posaient sur le marais et les Cygnes se mêlaient aux Oies domestiques qui s'y tiennent durant la journée. M. Bouvier en a observé également beaucoup et a capturé un Cygne tuberculé adulte qui s'était étourdi en venant heurter la ligne électrique se trouvant le long de la route, entre Anneville et Iville-sur-Seine. D'après cet observateur, plusieurs autres Cygnes auraient connu le même sort en heurtant la ligne électrique qui traverse le marais.

4°) Saint Martin de Boscherville.

M. André Long a observé journellement, à partir du 15-20 janvier jusqu'au 10-15 mars, une cinquantaine de Cygnes sur le marais situé contre son habitation. Ces oiseaux se montraient peu farouches, mais il n'a pas été possible à M. Long de savoir à quelle espèce ils appartenaient.

5°) A la Mailleraye-sur-Seine, un de mes neveux me signala — toujours durant la même période — qu'il voyait journellement des Cygnes — par petites bandes de 6, 8, 10 individus — sur la Seine, en vol, ou dans les herbages.

Le passeur du bac de Joinville-Jumièges me déclara en voir tous les jours lui aussi, généralement de 6 à 10 ensemble.

Nous avons lieu de croire que ce sont les mêmes oiseaux qui furent signalés — durant leur séjour assez long — par les deux observateurs.

6°) Le Receveur du bac de Quillebeuf-sur-Seine,

M. [illegible], qui est un bon observateur de sauvagine m'a dit avoir observé de nombreux vols de 4, 6, 10, 30 et 40 sujets ; le 15 février, il vit passer deux vols comptant respectivement 59 et 72 oiseaux, qu'il dit être des Cygnes de Bewick, tandis que les autres bandes auraient été composées de tuberculés et de chanteurs, ces derniers ne dépassant jamais le nombre de 12 à 15 sujets.

Un Cygne d'espèce indéterminée s'est tué en frappant une ligne électrique, à quelques kilomètres de Quillebeuf à la bifurcation des routes de Pont Audemer et de Bonneville.

7°) M. X., cantonnier à Saint-Aubin-sur Quillebeuf, m'a rapporté avoir vu de très nombreux Cygnes autour de son village ; les bandes étaient de 30 à 40 ; au marais Vernier en particulier, ces oiseaux ne se montraient pas sauvages.

8°) A Fécamp, notre collègue, M. Mazoyhié, m'a communiqué les renseignements suivants : le 15 février il vit 2 Cygnes sur la Ballastière ; le 21, il en vit trois autres ensemble qu'il identifia : 2 tuberculés et 1 chanteur.

Un de ses amis compta vers la même époque 175 Cygnes en une seule bande posée dans les marais de l'estuaire de la Seine, entre Saint-Vigor et Oudalle.

9°) M. E. Bellest, habitant Conteville-sur-Mer, nous a dit avoir observé de nombreux Cygnes à l'embouchure de la Durdent, où il en avait d'ailleurs personnellement tué deux d'espèce indéterminée, durant l'hiver 1939-40. Des Allemands en tuèrent trois au Mauser en janvier-février dernier ; l'espèce à laquelle ils appartenaient ne fut pas déterminée.

Outre les Cygnes, il faut signaler le passage massif de sauvagine durant la même période. En dehors des espèces de Canards les plus communes, nous avons personnellement observé des Harles bièvres en très grand nombre un peu partout, deux ♀ ♀ ou juv. de Garrot à Pont de l'Arche, le 14 février, ce même jour 4 ♂ ♂ adultes et 5 à 6 ♀ ♀ de Milouinan. Enfin, le 20 février, quel-

ques Milouinans adultes à la Mailleraye, ainsi qu'un Harle pielle.

Comme passage assez exceptionnel pour le début du printemps 1942 nous signalerons les deux observations faites par M. André Long à Saint-Martin de Boscherville, le 25 mars : 1 Cigogne blanche et 1 Gorge-bleue.

LES PREMIÈRES RECHERCHES ORNITHOLOGIQUES AU SÉNÉGAL FAITES PAR MICHEL ADANSON

par le Docteur G. BOUET

Notre ami le Professeur Aug. Chevalier, botaniste dont les recherches ont, comme on le sait, porté surtout sur la flore de nos colonies africaines tropicales, a, dans un petit livre datant d'une dizaine d'années (1), montré le rôle important qu'a joué, dans l'étude de la flore et de la faune du Sénégal, Michel Adanson (1727-1806), naturaliste et voyageur.

Pour ses recherches biographiques, Chevalier a pu, grâce au descendant direct de la fille d'Adanson, consulter les précieux manuscrits laissés par le grand naturaliste.

C'est au cours d'une conversation déjà ancienne que nous avons eu la bonne fortune de feuilleter, avec Chevalier, un manuscrit où figure une liste d'oiseaux donnés, avec d'autres échantillons de la flore et de la faune du Sénégal (reptiles, poissons, coquilles, etc.), en 1765 au « Cabinet du Roy » dont le surintendant était alors M. de Buffon. C'est cette liste que nous publions ici et que nous avons recopiée, sans en changer l'orthographe fantaisiste, mais voulue (2) par le naturaliste voyageur. Nous essayons, en nous basant sur les quelques caractères, hélas souvent trop vagues, qui accompagnent chacun des échantillons donnés au Cabinet du Roy, de déterminer l'espèce à laquelle nous pensons pouvoir le rapporter avec quelque vraisemblance. Les spécimens d'Adanson n'existent plus aujourd'hui dans les collec-

(1) Aug. Chevalier. — *Michel Adanson, Voyageur, Naturaliste et Philosophe* Paris, Larose, 1934.

(2) Adanson avait voulu changer l'orthographe en proposant une r
forme basée sur la phonétique.

tions du Muséum, il est donc impossible d'en contrôler, pour certains, l'exactitude.

La liste comprend une centaine d'espèces. Nous l'avons fait suivre d'une relevé des oiseaux cités par Adanson dans le récit de son Voyage au Sénégal qui dura cinq ans de 1749 à 1753, et qui fut publié par lui en 1757 (1). Ce sont là, pensons-nous, les plus anciens documents exacts que nous ayons sur la faune ornithologique de notre vieux Sénégal. Il nous a paru intéressant de les [illegible] pour les lecteurs de la Revue.

Nous avons cru devoir également faire mention des oiseaux provenant du « Cabinet de M. de Réaumur » envoyés à ce dernier par Adanson et dont Brisson fait état dans son « Ornithologie » (1760). Nous avons noté ceux d'entre eux qui figurent dans le « Catalogue d'Adanson », en plaçant entre parenthèses, à la suite de nos déterminations, le nom de Brisson (Briss.).

Enfin, pour être aussi complet que possible, nous avons relevé dans le travail de O. Neumann sur les « Oiseaux du Bassin inférieur du Sénégal » (2) les espèces que cet auteur cite comme ayant été rencontrées par le naturaliste français au cours de ses déplacements au Sénégal et auxquelles il [illegible] fait allusion dans le récit de son « Voyage ». Les espèces figurant au Catalogue d'Adanson et citées par Neumann sont notées à la suite de nos déterminations, comme celles de Brisson, entre parenthèses (Neum.).

*
* *

« Catalogue d'un Cabinet d'Histoire naturelle contenant principalement une suite assez complète des productions naturelles du Sénégal [illegible] espèces et « cédé au Roy pour être réuni à son Cabinet d'Histoire

(1) Adanson. — *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages*, avec la relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 1750, 1751, 1752 et 1753. Paris 1757.

(2) Oscar Neumann. — Ueber die Avifauna des unteren Senegal Gebiets. *Journal fur Ornithologie*. 65 Jahrgang. Zweiter Band. Leipzig, 1917.

« naturelle par M. Adanson de l'Académie Royale des « Sciences, de la Société royale de Londres, etc.

. . .

. . . .

OISEAUX (117 espèces)

consistans (selon le relevé de M. de Buffon, article 12 en 100 Espèces, presque tous du Sénégal et d'Egypte (1), dont une grande partie manque au Cabinet du Roi ; rangés suivant les Numéros de ma Collection.

1101 **Ulula** Gsn (2) 179 A. Chathuant apelé Looi au Sénégal où il n'est que passager et très rare depuis 9bre jusqu'à Mai. Il aproche fort de l'Ulote d'Europe Ulula genre Aldrov (3) Grandeur du Pijon. 1 Mâle

1102 **Cuculus** 17[illegible] A. 1re Esp. de Coucou apelé Goucout au Sgl. Grandeur du Pijon. Roux à tête et queue noirâtre. 1 Femelle

Centropus senegalensis (L. 1766). (Briss.)

1103 — 170 C. 2me de Podor. Cendré noir et blanc 1 Mâle

Centropus monachus Rüpp. 1837.

1104 — 170 B. 3me de Podor. Cendré noir roux et blanc. 1 Mâle

Centropus senegalensis (L. 1766).

1105 **Carbo** Gesn. 82 B. Cormoran d'Alep. Grand comme une oie, cendré noir et blanc sale. 1 Mâle

Phalacrocorax carbo (L. 1758).

1106 **Colymbus** Bel. (4) 48 A. Plonjon ou Grebe

(1) Les oiseaux d'Egypte ou de Syrie cités dans le Catalogue provenaient vraisemblablement d'envois faits par [illegible] frère (Adanson Jean Baptiste), interprète au Levant.
(2) Conrad GESNER, naturaliste (vers 1558).
(3) Ulysse ALDROVAND (1642).
(4) Pierre BELON (1553).

d'Alep. Grand come un Pijon. Cendré noir et blanc sale, plus fonsé que notre petit plonjon castagneux de rivière.
1 Mâle

1107 **Saruet** 111 A. Nouvo genre d'Etourneau apelé Pikbeuf au Sgl. parce qu'il est continuelement cramponé sur le dos des beufs.
1 Mâle et 1 Femelle
Buphagus africanus L. 1766.
(Briss.) (Neum.)

1108 **Sterna** 61 E. 1re Espèce d'Hirondele de mer apelé Kardor au Sgl. Grandeur du Pijon. Grise à bec et tête noire. 1 Mâle
Chlidonias nigra (L. 1758).

1109 — 61 F. 2me du Sgl. Grandeur de la Caille. Grise à bec jone et tête noire. 1 Mâle
Chlidonias leucopareia (Temm. 1820).

1110 **Upupa** 99 A. Upe apelé Gibrou au Sgl. où il reste toute l'anée. Difere peu du Pupu de France. 1 Mâle
Upupa epops senegalensis Rchw.

1111 **Alcedo** Bel. 89 A. 1re esp. de Martin pêcheur apelé Krabier au Sgl. parce qu'il vit de Krabes. Grandeur de la Tourterele. Bleu, noir et gri à bec rouge. 1 Mâle
Halcyon senegalensis (L. 1766).
(Briss.) (Neum.)

1112 — A. 2e apelée Babakar au Sgl. Grandeur de la caille, noir et blanc. 1 Mâle
Ceryle rudis (L. 1758)

1113 — D. 3e de Podor. Grandeur un peu moindre que la caille. Bleu, noir, gri et roux à bec rouje.
Halcyon leucocephala (Müll. 1776).
(Neum.)

1114 **Vintsi** Philipp. 89 B. Martin pêcheur huppé ou

Sénégal. Grandeur du Roitelet. Bleu, noir et roux à bec rouje. 1 Mâle
Corythornis cristata (Pall. 1764).

1115 **Apiaster** Gsn. 97 A. 1re Esp. de Guépier apelé Iràir au Sgl. Ispida Linn. Grandeur du Merle. Airain noir taché de blanc queue très longue. 1 Mâle ,
? *Aerops albicollis* (V. 1817).

1116 — B. 2e de Podor apelé Killer et Killeur, grandeur un peu moindre que le précédent. Mordoré, incarna, verd et bleu longue queue. 1 Mâle
Merops nubicus Gm 1788

1117 — C. 3e du Sgl. apelé Kriou Kriou à Madagascar et Patirriktiorık aux Filippınes. Grandeur du précédent. Verd et roux, queue longue. 1 Mâle
Merops persicus Pall 1773

1118 **Merops** Bel. 98 A. du Sgl Grandeur du Serin. Verd, roux, noir et jone, queue médiocre. 1 Mâle
Mellitophagus pusillus (Müll. 1776) (Neum.)

1119 **Momot** Menie 95 A. apelé Charpentier au Sgl. Grandeur de la poule. Bec noir denté en sie
Lophoceros nasutus (L. 1766). (Briss.) (Neum.)

1120 **Tok** Seneg 96 A. Nouveau genre apelé Tok au Sgl. Grandeur du Pijon. Bec rouje. 1 Mâle
Lophoceros erythrorhynchus (Temm. (1823)
(Briss.) (Neum.)

1121 **Pluvialis** 9 A 1re Esp de P[illegible] du Sgl Grandeur de la caille. Gris et blanc à poitrine noire, pattes incarna. 1 Femelle
?

1122 — G. 2e du Sgl. Grandeur de la caille. Gris et blanc poitrine grise pates incarna. 1 Mâle

?

1123 — B. 3e du Sgl. Grandeur de l'Alouete. Gri, blan et roux pates cendré ver.
1 Mâle et 1 Femelle

?

1124 **Uet** Seneg 8 A. Pluvier du Sgl. blanc et noir très criard. 1 Mâle

Stephanibyx lugubris (Less. 1826).

1125 — Grandeur du Pijon Roux, noir et blanc.
1 Mâle

?

1126 **Bed-Bed** 12 A. Autre genre de Pluvier criard du Sgl. Grandeur du Pijon. Cendré noir et blanc, à crête sur les joues. 1 Mâle

? *Sarciophorus tectus* (Bodd. 1783).
(Neum.)

1127 **Net-Net** 13 A. Nouvo genre de Vaneau criard du Sgl. Grandeur, couleur et crête du précédent. Epaules épineuses. 1 Mâle

Afribyx senegallus (L. 1766).
(Briss.) (Neum.)

1128 **Ket-Ket** 10 A. Nouvo genre de Pluvier criard du Sgl. et d'Alep. Grandeur, couleur et épine du précédent mais sans crête.
1 Mâle ; 1 Femele

Hoplopterus spinosus (L. 1758).
(Briss.) (Neum.)

1129 **Loonk** Seneg. 11 A. Nouvo genre de Poulete d'eau du Sgl. apelé Fer à cheval et Gimborbenn. Noir et blan. Grandeur de la caille. 1 Mâle

Pluvianus ægyptius (L. 1758).

1130 **Œdicnemus** Bel. 7 A. apelée Skalek au Sgl. et grands ieux. Grandeur de la poule. cen-

dré, noirâtre et blanc. Œdicnemus Belon. 1 Mâle
Œdicnemus senegalensis Sw. 1837).

1131 **Glareola** Schwen 21 A. Perdrix de mer. Grandeur de la perdrix Cendré, noirâtre et blanc. Queue fourchue. 1 Mâle
Glareola pratincola (L 1766).
(Briss) (Neum.)

1132 **Tringa** Gsn. 25 A. Espèce de Becasse du Sgl Grandeur de l'alouete. Cendré, gri, ventre blan, bec court.
?

1133 — D. 2e du Sgl. Grandeur de la caille. Cendré gri, ventre blanc. 1 Mâle
?

1134 — L. 3e d'Alep. Cendré roux, ventre blanc et noir. 1 Mâle
?

1135 — B. 4e du Sgl Un peu plus grand Ventre roux. 1 Mâle
?

1136 **Limosa** Gsn 27 A du Sgl et d'Alep apelé Petit Chevalier. Grandeur de la Tourterele. Pates incarna. 1
? *Tringa totanus* (L. 1758).

1137 — B. du Sgl apelé Grand Chevalier. Grandeur de la Perdrix. Pates plombé bleu. 1 Mâle
Limosa limosa (L. 1758).

1138 **Rallus** Ald. 23 A. d'Alep apelée Râle d'eau. Roussatre, noir, blanc et gri. 1
?

1139 **Gid** 43 A. Nouvo genre de Eron du Sgl. upé à bec crochu et aplati par les côtés. Pa-

raît être l'oiseau de Janar à Madagaskar.
1 Mâle
Scopus umbretta Gm. 1789.
(Neum.)

1140 **Pella** 42 D. Genre de Fron du Sgl. apelé improprement Krabier. Grandeur de la Poule. Upé, airain noirâtre et plombé. 1 Mâle
Butorides atricapilla (Afzel. 1804).

1141 **Ardea** 39 B Héron du Sgl. apelée Petit Butor, sans upe, roux cendré, noir et blanc
1 Mâle
?

1142 **Numidica** 41 A. d'Alep Hupe à la tête, plumes pendantes à la poitrine et au dos. Tout blanc de lait, bec et pates jones. 1 Mâle
Bubulcus ibis Linné 1758

1143 **Lekatdom** 189 A. Nouveau genre de Veuve, ou plutot de Pigeon du Sgl. Hupé à queue très longue cendré, occiput bleu, bec rouje et noir. 1 Mâle 1 Femele
Colius macrourus (L. 1766).
(Briss.) (Neum.)

1144 **Tui. Bras** 164 A. apelé Kueil au Sgl. et Peruche en France. Queue très longue. 1 Mâle
Psittacula krameri (Scop. 1769).
(Neum.)

1145 **Psittacus.** 165 B. 1re Esp. apelée Kueil Ndam Ndam au Sgl Même grandeur, verte, ventre jone, queue courte. 1 Mâle
Poicephalus senegalus (L. 1766).
(Briss.) (Neum.)

1146 — C. 2e esp. apelée Papagai au Brésil. Grandeur de la Tourterele. Verd, bleu, noir et rouje. Queue courte. 1 Femelle
Il s'agit peut-être d'un Perroquet américain, *Deroptyus*.)

1147 — A. apelé Kueil — Bisso au Sgl. Grandeur du Pijon. Noir, gri et rouje. Queue courte. 1 Mâle

Psittacus erithacus L. 1758

1147 *bis* **Picus** 174 A. 1re Esp. de Pic vert apelé Goerlann au Sgl. Grandeur du Merle. Verdâtre. Tête et croupion écarlate. 1 Mâle

Mesopicus Goertae (Müll. 1766) (Neum.)

1148 — B. 2e du Sgl. Grandeur du Serin. Cendré, occiput et croupion rouje. 1 Mâle

? *Dendropicos minutus* (Temm. 1813) = *D. elachus* Oberh

1149 **Grisola** Ital. 143 A. Espèce de Gobe mouche ou Tiran du Sgl. Grandeur du Serin. noir et blanc. 1 Mâle

Batis senegalensis (L. 1766). (Briss.) (Neum.)

1150 **Volol** Seneg. 144 A. Nouveau genre de Tiran du Sgl. un peu plus grand que le précédent même couleur à peu près, aneau charnu écarlate autour des ieux. 1 Mâle

Platysteira cyanea (Müll. 1776). (Neum.)

1151 **Sket** MAd 146 Autre genre de Tiran du Sgl. très aprochant du Sket de Madagascar. Grandeur du Moineau. Roux, bleu, noir et blanc, queue très longue. 1 Mâle

Tchitrea viridis (Müll. 1776). (Briss.)

1152 **Corvus** 118 A. 1re Espèce de Corbeau apelé Barrinn au Sgl. Tout noir violet. 1 Mâle

? *Corvus corax ruficollis* Less. 1831 (Cité de Dakar par Millet-Horsin).

1153 — B. 2e de Podor plus petit. Noir à collier blanc. 1 Mâle

Corvus albus (Müll. 1776). (Neum.)

1154 **Alchata** Arab. 219 A. Nouveau genre de Perdrix du Sgl. et d'Alep apelé Perdrix de Damas et Pikinik au Senégal. 1 Mâle
? Pterocles senegalensis Licht. 1823

1155 **Tetrao** 32 B. 1re Espèce de Caille du Sgl., toute semblable à celle de France. Elle ne passe que l'iver au Sgl. Coturnix. 1 Mâle
Coturnix coturnix (L. 1758).

1156 — C. 2e espèce de Seide apelé Râle de terre ou Grauvel et Caille de Barbarie. Krex Arist. Ortugometra Aldrov. 1 Mâle
?

1157 **Petar** Seneg. 196 B. Nouveau genre de Tourterele du Sgl apelé Topetar. Grandeur du Merle. Grise, rousse et noire Queue courte. 1 Mâle et 1 Femele
Stigmatopelia senegalensis (L. 1766).
(Briss.) (Neum.)

1158 **Kalle** Seneg 197 A. Nouveau genre de Tourterele apelée Kalle au Sgl. Grandeur du Pinson Grise rousse et blanche, cou noir et queue longue. 1 Mâle 1 Femelle
Œna capensis (L. 1766).

1159 **Passer** 155 A. 1re Espèce de Moineau apelé Mpiki au Sgl. Grandeur du Moino. de France Gri, roux et blan sale. 1 Mâle
? Passer griseus (V. 1817)

1160 — B. apelé Mpiki au Sgl. Grandeur du Serin tout au plus. Cendré noir et jonatre bec rouge. 1 Mâle
Quelea quelea (L. 1758).
Briss.)

1161 **Carduelis** 154 A. Chardonnet apelé Bengali en France. Grandeur une fois moindre que le moino. Cendré, incarna et noir, le tour des ieux carmin ; Bec incarna. 1 Mâle
Estrilda troglodytes (Licht. 1823).

1162 — B. 4e apelée Sénégali en France. Grandeur du précedent un peu plus racourci. Cendré et carmin. Bec roujatre sur les côtés et noirâtre du reste 1 Mâle

Lagonosticla senegala (L. 1776).

1163 **Motacilla** 124 A. 1e Espèce de Lavandière ou Bergeronete apelée Kialbet ou Nkialbett au Sgl. Ne reste au Sgl. que pendant l'iver. Gri cendré, noir et blanc.

1 Mâle et 1 Femele

Motacilla alba L. 1758

1164 — — B. 2e du Sgl qui passe l'été en Europe apelée Sad... en Suède. Jone cendré et jone citron. 1 Mâle et 1 Femele

Budytes flava (L. 1758).

1165 — — C. 3e du Sgl. Très aprochant du Pipit des environs de Paris qui est seulement plus foncé en couleur et un peu plus grand. Cendré ver et roussatre tacheté de cendré noir 1 Femele

?

1166 — — D. 4e du Sgl. Un peu plus petit que le précédent. Cendré et blanc sale tacheté de noirâtre. 1 Mâle

?

1167 **Kolaron** Seneg. 129 A. Nouveau genre de Merle du Sgl. apelé Kolaronn. Grandeur un peu au dessus du Merle de France Violet changant airain doré et noir queue très longue. 1 Mâle

Lamprotornis caudatus (Müll. 1776). Briss.) (Neum)

1168 **Solitarius** Bel 133 A. apelé de son cri Gro, ooa au Sgl. Grandeur du Merle d'Europe. Couleur du Précédent Queue courte. 1 Mâle

Lamprocolius (chalcurus Nord. 1835 ?

1169 **Boli** Seneg. 137 A. Nouveau genre de Merle apelé Boli au Sgl. Grandeur un peu au-dessus du Merle d'Europe. Noir, tête jone, ventre couleur de feu ? Jakapu Brésil Marcgr. 1 Mâle

Laniarius barbarus (L. 1766).
(Briss.)

(C'est cette espèce qui est le Gonolek et non le suivant.)

1170 — — B. Autre Boli apelé Gonolek et Gonorlek au Sgl. Grandeur un peu au-dessous du precédent. Roux, gri, et blanc, tête et queue noir. 1 Mâle

Tchagra senegala (L. 1766).
(Briss.)

1171 **Merula** 130 A. Merle apelé Sangolek au Sgl. Grandeur du précedent. Cendré, chante et sifle come le Merle de France. 1 Mâle

Cercotrichas podobe (Müll. 1776).
(Briss. ?) (Neum.)

1172 C. Merle d'Alep apelé Gulgul par les Turcs. Grandeur du précédent un peu moindre. Cendré gri, tête noire, croupion jone citron en dessous. Il chante comme le Rossignol. 1 Mâle

Pycnonotus xanthopygos (Hempr. et Ehrenb. 1828).

1173 — — B. Merle apelé Adou au Sgl., c-à-d Chanteur. Grandeur du précédent. Noirâtre velouté. C'est le Rossignol du Sgl. Il module comme lui sans sifler il relève toujours la queue sur son dos. 1 Mâle

?

1174 **Solitarius** 133 B. Solitaire apelé Podobé au Sgl. Grandeur du précédent. Airain, ventre roux. 1 Mâle

Spreo pulcher (Müll. 1776).
(Neum.)

1175 **Lanius** Bel. 134 A. Pie grièche du Sgl, très semblable à la Piegrièche de France seulement un peu plus petite. Cendré noirâtre et blanc, tête rousse. 1 Mâle

Lanius senator L. 1758

(Briss.) (Neum.)

1176 **Galerita** 123 A. Cochevis. Elle ne reste que l'iver au Sgl. et revient l'été en Europe. C'est la grande alouette upée cendré.

1 Mâle 1 Femele

Galerida cristata (*senegalensis* Müll. 1776.)

(Briss.) (Neum.)

1177 **Alauda** Plin 122 A. Alouete passagère come la précédente mais plus petite sans upe. Cendré et tacheté de blanc. Elle perche sur les arbrisseaux. 1 Femele

? *Anthus trivialis* (L. 1758).

1178 — — B. 2e Esp. des marécages du Sgl. Elle perche come la précédente et est une fois plus petite. Cendré noir tacheté de blanc, croupion roux. 1 Mâle

?

1179 **Segal. Oual.** 141 A. Nouveau genre de Rollier le plus commun du Sgl. à queue fourchue, bleu et azur à dos roux. 1 Mâle

Coracias abyssinicus Herm. 1783.

(Neum.)

1180 **Apus** Belon 221 B. Nouvo genre d'hirondelle apelé Martinet, Apus Belon Gesn. Tout noir, menton cendré, queue fourchue. Oiseau de passage. 1 Mâle

Micropus apus (L. 1758).

1181 **Sylvia** Klein 100 A. Nouveau genre de Grimpereau ou de Kolibri apelé Trep-trep au Sgl. Noir et verd airain doré, poitrine couleur de feu et citron. Queue avec

deux longues plumes au milieu. 1 Mâle
Nectarinia pulchella (L. 1766.
Briss.)

1182 **Certhia** Gesn. 101 B. Grimpereau du Sgl. et d'Alep. Un peu plus petit que le précédent Noir et verd airain. Queue courte. 1 Mâle
Cinnyris sp.

1183 **Troglodytes** Gesn. 102 A. Roitelet d'Alep et de Seide. C'est le vrai Roitelet d'Europe plus petit que le précédent. Roux brun marbré de cendré noir. 1
Troglodytes troglodytes (Linné 1758).

1184 **Hirundo** 149 A. Esp. d'irondele du Sgl. grande come le Martinet Kupselos. Airain noirâtre à croupion et ventre roux. Queue fourchue. 1 Mâle
Hirundo senegalensis L. 1766.
Briss.) (Neum.)

1185 — — B. 2e qui vient iverner au Sénégal. C'est celle d'Europe. Cendré noir, à ventre blanc, menton roux, dos violet noir et queue fourchue tachetée de blanc. 1 Mâle
Hirundo rustica L. 1758.

1186 **Luscinia** 126 A. 1re Esp. de Rossignol du Sgl. C'est la grive du péis. Grandeur de l'Alouette hupée Cendré noir dessus, croupion blanc, roux sale en dessous. 1 Mâle

?

1187 — — B. 2e du Sgl. Grandeur du Rossignol. Cendré ver dessus, tête noire, blan sale dessous. 1 Mâle

?

1188 — — C. 3e du Sgl. Grandeur du précédent. Cendré dessus, roux sale dessous. 1 Femele

?

1189 — — D. 4e du Sgl. Grandeur un peu moindre que le précédent. Dos roussâtre tacheté de noir. Ventre roux sale 1 Mâle

?

1190 — — 1 5e Esp. du Sgl apelé Rouken et Rousse-queue. Grandeur du précédent. Dos cendré, queue rousse foncé. Ventre roux pâle. 1 Mâle

Phœnicurus phœnicurus (L. 1758).

1191 **Popit** Seneg 127 A. Nouveau genre de Rossignol du Sgl. Grandeur du précédent. Dos roux et noirâtre. Ventre blan sale, queue ronde 1 Mâle

1192 **Luscinia** 126 F Rossignol du Sgl Grandeur fort peu en dessous du précédent. Dos cendré gris. Ventre blan sale, queue tronkée. 1 Mâle

?

1193 — — G. du Sgl. Grandeur du précédent. Dos verd et cendré. Ventre blan sale. 1 Mâle

?

1194 — — H. du Sgl. Grandeur du précédent. Dos cendré noir taché de blanc. Ventre blan sale. 1 Mâle

1195 — — J. du Sgl. Grandeur du précédent. Dos plombé ; ventre roux pale. 1 Mâle

?

1196 — — K. du Sgl. Grandeur du précédent. Dos ver et cendré. Ventre blan sale. 1 Mâle

?

1197 **Popit** 127 B. du Sgl. Grandeur fort peu au dessous du précédent. Dos cendré, ventre blanc, queue longue. 1 Mâle

1198 — — C. Popit du Sgl. Grandeur du précédent. Dos cendré roux Ventre roux pale. Queue longue. 1 Femelc

?

1199 **Luscinia** 126 L. du Sgl. Grandeur un peu au dessous du précédent ou égale au Colibri Trep-trep. Dos cendré. Ventre roux, queue courte. 1 Mâle

? *Sylvietta brachyura* Lafr. 1839.

1200 — — M. du Sgl. Grandeur un peu au dessous du précédent ou égale au Roitelet. Dos cendré. Ventre et croupion jone citron. 1 Mâle

Eremomela pusilla Hartl. 1857.

1201 **Phœnicopterus** 47 A. apelé Tiiak par les nègres et Flambant au Sgl. Corps rouge pale, ailes noires et rouje de feu. 1 Mâle

Phœnicopterus ruber antiquorum Temm. 1820.

(Neum.)

1202 **Tanas** 187 A. Nouvo genre de Faucon pêcheur du Sgl. apelé Tanas par les nègres. Grandeur de la Poule. Dos cendré, bec jone. Ventre blan sale tacheté de noiratre. 1 Mâle

Cuncuma vocifer (Daud. 1800).

(Neum.)

Voici d'autre part le relevé des Oiseaux cités par Adanson dans le récit de son « Voyage au Sénégal ». La plupart figurent dans le « Catalogue ».

A bord du navire qui l'amène en Afrique, avril 1749, à l'embouchure du « Niger » (Sénégal), notre naturaliste capture un oiseau dont il donne une excellente description : c'est *Coracias abyssinicus* Herm., qu'il considère à tort comme migrateur en Europe (p. 15).

Au cours d'une promenade dans l'île de Sor (près de Saint Louis) en mai, Adanson rencontre pour la pre

mière fois *Francolinus bicalcaratus* (L.) qu'il caractérise par la présence de deux ergots aux pattes (p. 2?). Se rendant à l'escale des Maringouins à quelques kilomètres de Saint-Louis, il rencontre *Œdicnemus senegalensis* Sw. (Gros yeux), puis *Stephanibyx lugubris* (Less.), *Uett-Uett* des indigènes, et *Hoplopterus spinosus* (L.), juin (p. 44).

En septembre notre auteur signale l'apparition de *Euplectes hordeacea* en plumage de noces (p. 59).

Au cours d'un voyage de Saint-Louis à Gorée en septembre Adanson signale la présence sur les rochers des Iles de la Madeleine à quelques milles de Gorée de *Columba livia L.* (*gymnocyclus* Gray), et à bord capture des Hirondelles d'Europe en migration (p. 66-67), en octobre à son retour. Il note en même temps que les Cailles, les Bergeronnettes, les Écouffes (?) viennent à la même époque au Sénégal.

Lors de son premier voyage à Podor en novembre 1749, notre naturaliste récolte *Numida meleagris* L. ; *Lophoceros nasutus* (L.) ; *Francolinus bicalcaratus* (L.) ; *Phalacrocorax africanus* (Gm.) et des « Hérons » (p. 76 à 80).

En février 1750 le voyageur a pu se rendre en Gambie, mais n'en rapporte qu'une observation ornithologique. Il constate que *Hirundo rustica* passe les nuits dans les cases des indigènes, mais n'y niche pas (p. 90). En avril Adanson est au Cap Vert où il observe sur des baobabs des nids « de près d'un mètre de long » ; mais il n'a pas vu les oiseaux constructeurs. D'après les nègres, ce seraient des oiseaux voisins de l'aigle qu'ils appellent *Ntann*. C'est le nom donné au Sénégal aux Vautours dont le plus commun est *Necrosyrtes monachus* (Tem.) (p. 104). En mars 1751 il lève le plan des abords de l'île du Sénégal et rencontre, dans le marigot de Kantaï qui entoure l'île de Sor, un Faucon pêcheur (Nanette) *Nguiar-kol* en Ouolof qu'il est facile, à sa description, de reconnaître pour *Haliaetus vocifer* Daud. — *Cuncuma vocifer* et en même temps des Cormorans et des Plongeons (*Anhinga rufa* Lacp. et Daud.) (p. 125).

Dans l'île de Griel où il se rend en octobre, Adanson rencontre pour la première fois des Pélicans applés

Grands Gosiers *Pelecanus onocrotalus* L. dont il décrit la manière de pêcher en troupes. Il signale en même temps la présence d'un grand nombre d'oiseaux : Courlis, Bécasses, Sarcelles et Canettes. Ces dernières en « si « grandes quantités qu'elles couvrent de grands espaces « de terrain : on ne les voit alors que par milliers ». Il s'agit, sans doute possible, de *Dendrocygna viduata* (L.), extrêmement commun encore à l'heure actuelle dans cette partie du fleuve (p. 136-138).

En juin 1752 Adanson va chasser dans l'île de [illegible] et tue en même temps que des « Colibris, des piverds, [illegible] des alou[illegible] des oyes appelées *Hitt* par les nègres ». Il s'agit de l'Oie de Gambie *Plectropterus gambensis* (L.) dont notre naturaliste fait une très exacte description (p. 146).

En octobre, au moment où le mil arrive à maturité, notre observateur constate que les récoltes sont ravagées par des Bengalis, des Moineaux noirs et rouges (*Euplectes hordeacea*) déjà cités, changeant de couleur, une fois l'an, par des Sénégalis et enfin par des troupes nombreuses de « moineaux jaunes et noirs ». Il s'agit là du *Ploceus cucullatus* Sw. (p. 158).

En novembre, dans les acacias et gommiers dont les graines sont mûres, notre naturaliste constate la présence de Perruches [*Psittacula Krameri* Scop.)] et de Perroquets [*Poicephalus senegalus* (L.)] (p. 163). A la même époque, près d'un marigot où gisent d'immenses bancs d'huîtres (d'origine subfossile) d'où l'on extrait de la chaux, Adanson tue un Flamant [*Phœnicopterus ruber antiquorum* (Temm.)]. C'est du reste l'espèce qu'on rencontre à l'heure actuelle sur le bord de la mer en Mauritanie (Baie de Port Etienne-Zolotarevsky). Une Outarde « différente de celle d'Europe », dont la teinte est « généralement d'un gris cendré et qui porte, comme l'alouette, une espèce de houppe sur le derrière de la tête, » est tuée au même endroit. Il s'agit, sans doute possible, de *Choriotis arabs* (L.) (p. 164).

A propos des agréments que présente l'Ile du Sénégal (sur laquelle est bâtie l'actuelle ville de Saint Louis) l'auteur énumère le plaisir de la chasse et précise qu'on trouve sur cette île « des petites poules d'eau, des bé-

« casses de plusieurs espèces, des alouettes, des grives, « des perdrix de mer et des lavandières jaunes ». En dehors de cette dernière espèce (*Budytes flava* L.), il est difficile d'attribuer avec certitude un nom scientifique aux oiseaux cités (p. 169). Enfin le dernier Oiseau que découvre Adanson l'année de son départ du Sénégal, en juin 1753, est le grand Calao abyssin *Bucorvus abyssinicus* (Bodd.), dont il donne une excellente description (p. 173).

Tel est le relevé que nous avons pu faire des oiseaux signalés par Adanson dans le récit de son « Voyage au Sénégal ».

Quatre ou cinq espèces ne figurent pas dans le « Catalogue », du moins parmi celles dont nous avons pu, avec quelque certitude, établir l'identité.

En 1760, sept ans après le retour d'Adanson en France et trois ans après la parution du premier et unique des volumes que notre naturaliste voulait consacrer à l'Histoire naturelle du Sénégal, Brisson publie en six volumes son « Ornithologie ».

D'après le relevé que nous en avons fait, 30 oiseaux sont signalés dans cet ouvrage comme ayant été envoyés à M. de Réaumur par Adanson pendant son séjour au Sénégal ; 22 figurent dans le « Catalogue » que nous venons de reproduire. Il reste 8 espèces qui ne sont mentionnées ni dans le « Catalogue » ni dans le récit du voyage d'Adanson ou du moins nous ne les avons pas reconnues d'après les diagnoses très incomplètes du manuscrit.

Dans la liste de O. Neumann (*op. cit.*), 47 oiseaux sont mentionnés comme ayant été récoltés au Sénégal par Adanson : 29 figurent dans le « Catalogue » ; 9 sont décrits ou signalés dans le récit du Voyage du naturaliste. Ce sont : *Struthio camelus, Plotus rufus, Pelecanus onocrotalus, Plectropterus gambensis, Columba livia gymnocyclus, Numida meleagris, Francolinus bicalcaratus, Bucorvus abyssinicus, Ploceus cucullatus.*

Vraisemblablement les 9 autres espèces signalées par l'auteur allemand doivent figurer, elles aussi, dans le « Catalogue » ; mais, comme pour Brisson, il a été impossible de les rattacher aux espèces que nous avons pu

déterminer en nous basant sur les quelques caractères si fragmentaires qui accompagnent le manuscrit du premier voyageur naturaliste français qui explora au milieu du XVIII[e] siècle, avec la méthode scientifique la plus rigoureuse pour l'époque, notre vieille Colonie du Sénégal.

RECHERCHES SUR LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE REPRODUCTION CHEZ QUELQUES OISEAUX NICHEURS DU PAYS DROUAIS

(partie nord du département d'Eure-et-Loir)

par André Labitte

L'enquête sur la reproduction de *Burhinus oedicnemus*, et sur le nombre de pontes annuelles normales susceptibles d'être faites par cet oiseau, que notre collègue Noël Mayaud a si judicieusement amorcée dans le bulletin n° 2 de 1939 de *l'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*, vol. IX, page 211, m'a suggéré l'idée de relever parmi mes notes biologiques, sur les oiseaux nicheurs du canton de Dreux (E. et L.) la durée des périodes pendant lesquelles existe la possibilité de trouver, pour quelques espèces, leurs pontes fraîches ou incubées.

Ces indications résultant d'observations personnelles que j'aurais désirées plus nombreuses, faites seulement dans une infime portion du département d'Eure et Loir, n'ont pas d'autres prétentions que de faire connaître d'une façon approximative, non absolue, mais la plus juste possible, *sans généraliser*, le nombre de jours utilisés pour leur reproduction par des oiseaux de différentes espèces.

Le nombre de jours est calculé depuis la date anormalement précoce jusqu'à la plus exceptionnellement tardive constituant la période pendant laquelle les œufs de chacune des espèces observées peuvent être trouvés.

Ces dates extrêmes ne sont pas forcément afférentes à une même année, et ne peuvent être prises comme bases générales se renouvelant régulièrement chaque année. Cette période comporte le délai nécessité également par l'exécution de pontes de remplacement complètes ou partielles qui viennent s'ajouter au laps de temps normal de la reproduction, aussi bien pour des oiseaux à ponte unique, que pour ceux à pontes multiples annuelles.

Ceci permet d'établir des comparaisons intéressantes non seulement pour des oiseaux de même espèce se reproduisant en d'autres régions, mais aussi de comparer la durée de l'œuvre reproductrice infiniment variable entre des oiseaux non seulement d'un même ordre, mais aussi d'une même famille ; également entre individus sédentaires ou estivants

Ainsi par exemple, chez les Corvidés ne faisant qu'une seule ponte normale annuelle, mais qui se trouvent être dans cette période de temps parfaitement repérés et dénichés, on peut constater que la période pendant laquelle peuvent être trouvés les œufs est très supérieure au délai normal de l'exécution d'une seule ponte, se trouvant en effet augmenté du temps nécessaire à l'exécution de deux ou trois pontes supplémentaires pour remplacer celles qui ont été précédemment soustraites.

Il est également curieux de constater que, tandis que chez *Pica pica* la période de reproduction se trouve être de ce fait prolongée sur environ 82 jours, la même proportion ne se rencontre plus chez *Garrulus glandarius* qui n'utilise qu'environ 53 jours. La Pie, bien que ne devant faire, tout comme le Geai, qu'une seule ponte normale annuelle, dispose donc d'un laps de temps plus grand que le Geai, pendant lequel elle est susceptible de se reproduire, en témoignant également une plus grande prolificité. Les trois et parfois quatre pontes effectuées par la Pie, en remplacement de la première, peuvent lui occasionner la ponte d'un total de 36 œufs, tandis que chez le Geai, je n'ai jamais eu l'occasion de constater plus de deux pontes excédant la première ; le nombre des œufs n'a jamais dépassé 18, du moins à ma connaissance.

Chez le Loriot ne faisant qu'une seule ponte annuelle, la période de reproduction est très courte, et c'est dans un très court délai qu'il exécute ses deux pontes de remplacement en plus de la première. Encore faut il que chacune de ses pontes lui soit soustraite avant l'incubation. Il n'utilise pour cela que 37 jours étant limité par le temps de son séjour chez nous.

Pour beaucoup d'espèces d'oiseaux, surtout pour les Passereaux, il est souvent difficile de fixer le nombre de

pontes pouvant être exécutées par la même femelle et définir celles effectuées anormalement. Tous les couples d'une même espèce ne font pas leur nid exactement en même temps, bien qu'il existe une certaine concordance pour chacun d'eux dans le début des pontes, il s'en trouve de plus précoces les uns que les autres, et qui par la suite peuvent, par des raisons diverses, être retardés. Il faudrait pouvoir suivre la même femelle pendant toute la durée de sa reproduction, ce qui n'est pas toujours facile et nécessite souvent l'aide d'occasions favorables exceptionnelles. L'observation des caractères particuliers des œufs de chaque ponte, l'examen du type ou des anomalies qu'ils peuvent comporter, se reproduisant à peu près assez fixement dans chacune des pontes exécutées par une même femelle, peut en certains cas aider beaucoup à l'identification d'un couple, le baguage de la femelle peut également être un repère précieux.

Très souvent, l'attribution du nombre de pontes annuelles normales et de remplacement ne peut être qu'approximative pour beaucoup d'espèces, étant non seulement susceptibles de varier chez des spécimens d'une même espèce suivant les diverses régions occupées, mais aussi d'être sujettes à variation dans une même contrée, pour des causes diverses, entre les femelles d'espèce semblable s'y reproduisant.

Après examen de la durée de la période de ponte afférente à chaque espèce, période qui peut se trouver modifiée chaque année en s'augmentant ou en se réduisant de quelques jours par suite d'intempéries ou autres causes, on ne peut déduire et définir le nombre exact de pontes normales exécutées par une espèce déterminée, d'autant plus que ce délai peut être augmenté du temps nécessaire à l'exécution de pontes complémentaires en remplacement de celles précédemment détruites étant fraîches ou incubées.

Certes l'observation du temps nécessaire à l'incubation, et celui dévolu à l'élevage des jeunes jusqu'à être en âge de quitter le nid et de se suffire eux-mêmes peut aider dans une certaine mesure à définir approximativement les délais utilisés à l'évolution complète de chaque nichée, mais pour certaines espèces, des précisions man

quent encore pour connaître exactement la durée du temps pendant lequel la mère s'occupe de ses jeunes avant de recommencer une deuxième ponte ; tel est par exemple le cas de l'Œdicnème criard.

Chez certains oiseaux les parents nourrissent encore leurs petits alors que la femelle a déjà commencé l'édification d'un nouveau nid.

Dans le présent travail, je me suis surtout efforcé, en indiquant les dates auxquelles ont été trouvés le premier œuf et celles extrêmes où des œufs étaient encore au nid, de délimiter la période de ponte, en mentionnant chaque fois que cela m'a été possible, le degré d'incubation et le nombre des œufs. Quand ce furent des jeunes trouvés au nid à des dates tardives, j'ai déduit le nombre de jours dont ils paraissaient être âgés, pour situer approximativement la date de la terminaison de la ponte, en indiquant « environ » à la suite du nombre de jours.

Le nombre des pontes normales annuelles est basé d'après les observations faites depuis près de trente ans dans cette même région, malheureusement elles comportent encore bien des lacunes dont je m'excuse, et ne sont indiquées que pour quelques espèces figurant sur les tableaux suivants.

Quant au nombre de pontes de remplacement, c'est celui qu'il m'a été permis de relever pour une même femelle et ne peut être considéré comme une généralité, régissant d'une façon absolue une fonction intéressant toutes les femelles d'une même espèce. Les indications portées dans la sixième colonne, sont suivies d'un point d'interrogation quand je n'ai pu contrôler affirmativement.

Le nombre de jours indiqués dans la colonne 1 comprend donc, en plus de la période normale, celle nécessitée par les pontes de remplacement complètes ou partielles, opérées à la suite de la perte de la première ponte fraîche ou en incubation.

Jusqu'à maintenant le record du nombre de jours pendant lesquels j'ai trouvé les œufs appartient évidemment à *Columba palumbus* avec 191 jours, les deux dates extrêmes du 25 mars en 1939 et du 5 octobre en 1936, ne constituent qu'une exception intéressant deux femelles

différentes : une très précoce et une fort tardive. Cependant pour cette dernière date, bien que n'étant pas commune, elle ne constituerait pas une exception, puisque j'ai été à même de constater une autre fois deux jeunes Ramiers encore au nid, mais près de le quitter, à la veille de la Toussaint, dans une aulnaie de la vallée.

Le deuxième rang serait occupé par *Tylo alba*, puis viennent ensuite, dans l'ordre, *Emberiza cirlus* avec 135 jours ; *Turdus merula* et *Erithacus rubecula*, 127 jours ; *Emberiza citrinella*, 125 jours ; *Galerida cristata* et *Troglodytes troglodytes*, 124 jours ; *Perdix perdix*, 123 jours ; *Saxicola rubicola*, 120 jours ; *Turdus viscivorus*, 115 jours ; *Alauda arvensis*, 112 jours.

Par contre, les délais les plus courts appartiennent jusqu'à maintenant pour cette région à *Dryobates minor* avec 25 jours ; *Acrocephalus scirpaceus* avec 33 jours ; *Oriolus oriolus* avec 37 jours ; *Picus viridis virescens* avec 38 jours ; *Asio otus* et *Circus pygargus* avec 40 jours ainsi que *Lanius collurio*.

Les tableaux suivants résumeront pour une soixantaine d'espèces les particularités relatives à chacune d'elles.

Espèces	1 Dates extrêmes précoces du début d'une première ponte	2 Dates extrêmes tardives de la fin d'une dernière ponte	3 Indication, du nombre d'œufs de cette ponte, avec degré de l'incubation	4 Nombre de jours pendant lesquels les œufs ont pu être trouvés	5 Nombre habituel de pontes normales annuelles	6 Nombre de pontes de remplacement pouvant être exécutées, en plus de la 1re normale
Falconidés						
Falco tinn. tinnunculus	31 mars (1931)	14 juin (1937)	5 incubés	75 jours	une	une et parfois deux
Accipitridés						
Accipiter nisus	3 mai (1927)	10 juillet 1940	2 en incubation	68 jours	une	une et parfois deux partielles
Circus cyaneus	16 mai (1939)	début de juillet		45 jours environ	une	une, peut-être 2 partielles ?
Circus pygargus	16 mai (1939)	25 juin (1939)	3 incubés 11 j. environ	40 jours environ	une	une
Phasianidés						
Perdix perdix subsp. ?	19 avril (1939)	20 août (1939)	9 incubés 12 jours env.	123 jours	une	une et parfois deux
Rallidés						
Gallinula chl. chloropus	7 avril (1938)	17 juillet (1926)	7 à l'éclosion	101 jours	une	deux
Otidés						
Otis tetrax	23 mai (1931)	vers 15 août (1907)	2 à l'éclosion	80 jours	une	une
Oedicnémidés						
Burhinus œdicnemus	31 mai (1938)	24 août 1910)	2 incubés 8 jours	85 jours	une	une (peut-être deux ?)
Columbidés						
Columba palumbus	25 mars (1939)	5 octobre (1936)	2 incubés	194 jours	3 et peut-être 4	trois (peut être quatre ?)
Streptopelia turtur	14 mai (1937)	18 août (1939)	2 incubés	96 jours	une et souvent deux	une (peut-être parfois 2 ?
Cuculidés						
Cuculus canorus	27 avril (1926)	21 juin (1930)	1 frais	55 jours	?	?
Tytonidés						
Tyto alba	6 mars (1937)	début d'août 1938)		147 jours environ	une et deux	une et parfois deux
Strigidés						
Asio otus	18 mars (1932)	27 avril (1941)	6 œufs en incubation	40 jours	une	une
Carine noctua	4 avril (1938)	25 juin (1932)	3 œufs frais	76 jours	une	une et parfois deux
Alcedinidés						
Alcedo atthis ispida	9 avril (1938)	25 juin (1932)	6 œufs incubés 7 à 8 j.	77 jours	deux	deux, peut-être trois ?
Picidés						
Dryobates minor hortorum	30 avril (1930)	25 mai (1933)	5 œufs incubés 4 jours	25 jours	une	une
Picus viridis virescens	23 avril (1926)	1er juin	6 œufs incubés	38 jours	une	une
Alaudidés						
Alauda arvensis subsp ?	22 avril (1938)	12 août 1926)	4 œufs à l'éclosion	112 jours	deux et souvent 3	deux et parfois trois
Lullula arborea	4 avril (1938)	30 juin (1935)	4 œufs frais	87 jours	deux et peut-être 3	trois (et peut-être quatre ?)
Galerida cristata	27 mars (1938)	30 juillet (1938)	4 œufs incubés 4 jours	124 jours	deux et souvent trois	trois et parfois quatre
Hirundinidés						
Riparia riparia	4 juin (1937)	14 juillet	4 œufs incubés 6 jours	40 jours	une	une
Delichon urbica	6 juin	fin août	1 œufs frais	86 jours environ	deux	une et parfois deux
Hirundo rustica	5 mai (193.)	15 août (1938	5 œufs au début d'incub	102 jours	deux	deux
Oriolidés						
Oriolus oriolus	20 mai (1935)	26 juin (1941)	3 œufs frais	37 jours	une	deux
Corvidés						
Corvus frugilegus	20 mars	[illegible]	3 œufs incubés 8 jours	46 jours	une	deux
Corvus corone	1er avril (1931)	6 juin (1938)	4 œufs incubés 6 jours	67 jours	une	deux et trois
[illegible]	12 avril (1938)	[illegible]	[illegible] jours	[illegible] jours	[illegible]	une
Pica pica Galliæ	27 mars (1933)	[illegible]	[illegible]	[illegible] jours	une	trois et parfois 4 partielles
Garrulus glandarius subsp ?	25 avril (1939)	17 juin (1941)	5 œufs incubés 6 jours	[illegible] jours	[illegible]	une et deux
Paridés						
Parus major	15 avril (1938) (1933	20 juin (1926)	11 œufs incubés 2 jours	66 jours	deux	deux
Parus cœruleus	18 avril (1936) (1940)	14 juin (1930)	6 œufs incubés 2 jours	61 jours	deux	deux
Aegithalos caudatus aremoricus	24 mars (1938)	8 mai (1928)	9 œufs incubés 4 jours	45 jours	une	une et pas toujours
Troglodytidés						
Troglodytes troglodytes	5 avril (1938)	7 août (1939)	4 œufs incubés 8 jours	124 jours	deux et parfois 3	deux et peut-être trois
Prunellidés						
Prunella modularis occidentalis	5 avril (1931)	22 juillet (1934)	4 œufs frais	108 jours	deux et souvent 3	deux et trois
Turdidés						
Turdus merula	16 mars (1935)	21 juillet (1935)	4 frais	127 jours	deux, trois souvent	trois
Turdus viscivorus	21 mars (1937)	courant juillet	4 incubés	115 jours environ	deux, parfois trois	trois
Turdus ericetorum subsp ?	8 avril (1933)	18 juillet (1939	4 œufs incub. 8 jours	101 jours	deux	trois
Erithacus rubecula subsp ?	6 avril (1932)	11 août (1910)	4 œufs à l'éclosion	127 jours	deux, souvent trois	trois
Saxicola rubicola subsp ?	4 avril 1939) (1941)	2 août (1930)	4 œufs à l'éclosion	120 jours	trois	trois
Phœnicurus phœnicurus	21 avril (1937)				deux	
Phœnicurus ochruros gibraltariensis	27 avril (1937)	3 juillet	4 œufs incubés 3 jours	67 jours	deux	deux
Luscinia megarhynchos	5 mai (1933)				deux	
Sylviidés						
Sylvia atricapilla	15 avril (1936)	25 juin (1933)	4 œufs frais	67 jours	deux	deux
Sylvia communis	3 mai (1934)	21 juillet (1935)	3 œufs frais	79 jours	deux	deux
Sylvia borin	9 mai (1927 et 1933)	26 juin (1937)	4 œufs incubation 6 j.	48 jours	une (deux ?)	?
Sylvia curruca	30 mai (1938)	fin juillet (1941)		62 jours environ	deux	?
Acrocephalus scirpaceus	4 juin (1925)	7 juillet (1926)	4 frais	33 jours	une	une
Acrocephalus schœnobænus	17 mai (1938)				deux	?
Locustella nævia	30 avril (1937)	5 juillet (1933)	3 œufs frais	66 jours	deux	deux
Phylloscopus collybita	17 avril (1938)	fin juin début juillet		74 jours environ	deux	deux
Muscicapidés						
Muscicapa striata	25 mai (1938)	28 juillet (1938)	4 œufs incubés 2 jours	64 jours	deux	deux
Motacillidés						
Motacilla alba	15 avril (1937)	14 juillet (1936)	5 œufs incubés 2 jours	90 jours	deux et peut être trois	deux et peut-être trois
Anthus trivialis	23 avril (1939)	18 juillet (1931)	5 œufs incubés 6 jours	86 jours	deux	deux et trois
Laniidés						
Lanius collurio	18 mai	27 juin	5 œufs incubés	40 jours	une	une
Sturnidés						
Sturnus vulgaris	15 avril (1925) (1934) (1937)	fin juin	4 œufs incubés	76 jours environ	deux	deux
Plocéidés						
Passer montanus subsp ?	1er mai (1933)	19 juillet (1931)	5 œufs incubés 4 jours	79 jours	deux pontes	deux
Passer domesticus	3 mai (1937)	30 juillet (1938,	4 œufs incubés 2 jours	88 jours	deux, parfois trois	trois
Fringillidés						
Fringilla cœlebs	14 avril (1933)	18 juillet		[illegible] jours	deux, peut-être trois	trois
Pyrrhula pyrrhula subsp.	10 mai (1937) (1939)					
Carduelis cannabina	22 avril (1926)	2 août (1936)	[illegible]	102 jours	très probablement trois	trois
Chloris chloris	24 avril (1933)	22 juillet (1934)	[illegible] œufs frais	89 jours	deux, probablement trois	trois
Emberiza cirlus	17 avril (1928)	20 août (1939)	3 œufs incubés 4 jours	13[illegible] jours	trois, peut-être 4	trois
Emberiza citrinella	30 avril (1939)	2 sept. (1941)	3 œufs incubés 3 jours	12[illegible] jours	probablement trois	trois
Emberiza calandra	vers 20 mai	début d'août		70 jours environ	deux	

En ce qui concerne le début de la première ponte, on peut remarquer que suivant chaque espèce il existe une certaine concordance dans la date à laquelle est pondu le premier œuf. Ceci s'observe surtout bien chez les Passereaux. Mais tous les oiseaux semblent obéir à une loi naturelle régissant et fixant les fonctions et les manifestations de toute vie animale et végétale. On peut donc dire qu'à une époque déterminée il est dévolu à tous les individus d'une espèce de commencer le premier acte de la reproduction, au même moment ou à très peu de chose près, tout comme il en est de même dans la fixation à leur cantonnement attitré respectif, et dans l'ordonnance de leurs migrations. Certes, il existe toujours quelques exceptions pour confirmer la règle générale, et quelques individus plus pressés peuvent prendre les devants, mais les cas d'individualisme parfait n'existent pas, même chez les Rapaces témoignant un peu plus d'indépendances dans leurs actes. Les écarts entre les débuts de pontes de femelles d'une espèce semblable sont très peu importants, et ne varient guère de plus de 8 à 10 jours dans une même contrée quand il n'y a pas eu un cas de force majeure empêchant l'accomplissement de l'œuvre de la nature.

Cette régularité est du même ordre que celle qui s'observe chaque année à une époque fixée pour la floraison des plantes et la pousse des champignons, suivant les espèces auxquelles ils appartiennent.

Chez les oiseaux, il est intéressant de noter la ponctualité avec laquelle chaque femelle déterminée exécute le commencement de sa ponte. Parmi elles, quelques unes sont relativement plus précoces que d'autres, un peu plus tardives, c'est à dire que quelques jours s'intercalent entre les premières et les secondes, mais ce qui est le plus curieux est de constater que cette précocité, ou ce retard, apanage de certaines femelles, demeure stable à chaque renouvellement annuel de l'œuvre reproductrice, cette fixité étant respectée pendant plusieurs années, à quelques jours près.

Deux Corneilles noires m'ont fourni deux cas typiques. L'une n'a varié que de trois jours dans la date de ponte de son premier œuf, qui a eu lieu le 7 avril en 1937,

le 10 avril en 1938, le 10 avril en 1939, le 7 avril en 1940. L'autre de 5 jours : 10 avril 1937, 10 avril 1938, 13 avril 1939, 8 avril 1940

Des familles *Accipiter nisus*, *Emberiza cirlus*, *Galerida cristata* et *Saxicola rubicola* subsp. ? m'ont confirmé le même renseignement. Il est très probable que cette régularité dans l'œuvre reproductrice de la même femelle chaque année doit aussi exister chez d'autres oiseaux.

Quant aux nichées retardataires, elles sont surtout dues aux causes ambiantes nombreuses, plutôt qu'à un état physiologique. Cependant chez les Rapaces et notamment chez *Falco tinnunculus* et *Accipiter nisus*, certaines femelles, et toujours les mêmes, débutent leur ponte régulièrement chaque année une dizaine de jours après que d'autres femelles d'espèces semblables ont déjà commencé à pondre.

Pendant trois ans j'ai étudié deux couples d'*Accipiter* cantonnés dans un emplacement ne variant guère chaque année, et dont les pontes, présentant entre elles des caractères identiques, m'ont fait supposer qu'elles appartenaient à la même femelle. L'une des femelles a, en trois années, toujours pondu son premier œuf du *3 au 8 mai*. L'autre ne débutait sa ponte que du *12 au 20*

Pour en revenir à la reproduction de l'Œdicnème criard, et le nombre de pontes normales susceptibles d'être faites par cet oiseau, je n'ai tout lieu de croire, pour ma région, qu'à une seule nichée annuelle, ayant lieu assez tardivement.

Depuis quelques années, l'Œdicnème est devenu presque rare, et se tient localisé dans les endroits caillouteux lui convenant particulièrement bien.

Je n'ai jamais observé de représentants de cette espèce, au plus tôt avant le *10 avril*, à peu près à la même date de l'arrivée ici d'*Otis tetrax*. A ma connaissance, aucune ponte n'a jamais été trouvée en avril, et pas avant la deuxième quinzaine de mai.

L'époque la plus favorable est le *début de juin*. Jamais la rencontre de jeunes sujets n'a été faite avant la fin de ce mois, au plus tôt, mais il arrive fréquemment d'en rencontrer au début de septembre, qui doivent être attribués, à mon avis, à l'éclosion d'une ponte de remplace

ment, l'espèce étant très sujette à voir la destruction de sa ponte, comme j'ai pu le constater à plusieurs reprises, notamment par des Corneilles noires. Il ne serait donc pas impossible que l'oiseau fît deux pontes de remplacement en plus de la première. Il se pourrait également que des pontes tardives soient l'apanage de femelles à maturité sexuelle retardée. La période normale de ponte peut, pour cette région, être fixée du *20 mai* au *15 juin*.

A titre indicatif, je crois utile de faire connaître les quelques dates auxquelles les œufs de l'Œdicnème ont été trouvés dans cette région :

11 juin 1938. 2 œufs frais enlevés sous mes yeux par une Corneille ;

11 juin 1933. 2 œufs frais ;

11 juin 1933. 2 œufs frais paraissant être abandonnés depuis une douzaine de jours ;

6 juillet 1931. 2 œufs près d'éclore ;

20 juillet 1931. 2 œufs incubés paraissant avoir été abandonnés ;

26 juillet 1931. 2 œufs frais ;

24 août 1910. 2 œufs légèrement incubés.

Il est évident que les pontes tardives se trouvent être reculées d'autant que les précédentes ont été détruites au cours de leur incubation plus ou moins avancée.

Il serait souhaitable que des observateurs bien placés puissent, par l'apport d'éléments complémentaires, préciser de façon définitive l'œuvre reproductrice de *Burhinus œdicnemus*.

J'ai cru bon d'indiquer, dans les tableaux suivants, pouvant constituer une sorte de conclusion à ceux des pages précédentes, la date moyenne de la ponte du premier œuf chez quelques espèces, basée d'après le nombre d'années des observations auxquelles elles ont donné lieu.

Indication de la date moyenne de la ponte du premier œuf d'après le nombre d'années d'observations

ESPÈCES SÉDENTAIRES OU ERRATIQUES

1. *Falco tinnunculus*	24 avril (pour 13 années)
2. *Accipiter nisus*	12 mai (pour 9 années)
3. *Perdrix perdrix subsp.*	25 avril (pour 4 années)
4. *Gallinula chloropus*	23 avril (pour 8 années)
5. *Columba palumbus*	11 avril (pour 8 années)
6. *Tyto alba*	13 avril (pour 5 années)
7. *Asio otus*	22 mars (pour 5 années)
8. *Carine noctua subsp. ?*	17 avril (pour 15 années)
9. *Alcedo atthis ispida*	9 avril (pour 2 années)
10. *Dryobates minor hortorum*	4 mai (pour 3 années)
11. *Picus viridis virescens*	1er mai (pour 7 années)
12. *Alauda arvensis subsp ?*	1er mai (pour 6 années)
13. *Lullula arborea*	9 avril (pour 3 années)
14. *Galerida cristata*	7 avril (pour 3 années)
15. *Corvus frugilegus*	25 mars ?
16. *Corvus corone*	8 avril (pour 15 années)
17. *Colœus monedula turrium*	19 avril (pour 10 années)
18. *Pica pica Galliæ*	3 avril (pour 16 années)
19. *Garrulus glandarius subsp.*	1er mai (pour 15 années)
20. *Parus major*	20 avril (pour 13 années)
21. *Parus cæruleus*	20 avril (pour 7 années)
22. *Parus palustris subsp. ?*	26 avril (pour 4 années)
23. *Aegithalos caudatus aremoricus*	4 avril (pour 10 années)
24. *Troglodytes troglodytes*	27 avril (pour 11 années)
25. *Prunella modularis occidentalis*	12 avril (pour 7 années)
26. *Turdus merula*	11 avril (pour 8 années)
27. *Turdus viscivorus*	27 mars (pour 11 années)
28. *Erithacus rubecula subsp. ?*	14 avril (pour 10 années)
29. *Sturnus vulgaris*	17 avril (pour 10 années)
30. *Passer montanus subsp. ?*	7 mai (pour 6 années)
31. *Passer domesticus*	4 mai (pour 2 années)
32. *Fringilla cœlebs*	22 avril (pour 13 années)
33. *Pyrrhula pyrrhula subsp. ?*	18 mai (pour 7 années)
34. *Carduelis cannabina*	24 avril (pour 10 années)
35. *Carduelis carduelis celtica*	12 mai (pour 2 années)
36. *Chloris chloris*	28 avril (pour 7 années)
37. *Emberiza cirlus*	27 avril (pour 9 années)
38. *Emberiza citrinella*	7 mai (pour 12 années)
39. *Motacilla alba*	21 avril (pour 2 années)
40. *Certhia brachydactyla subsp. ?*	17 avril (pour 2 années)

Indication de la date moyenne de ponte du premier œuf basée sur le nombre d'années d'observations

ESTIVANTS NICHEURS

1. *Circus cyaneus*	21 mai (pour 5 années)
2. *Circus pygargus*	17 mai ?
3. *Otis tetrax*	25 mai ?
4. *Burhinus œdicnemus*	5 juin ? (pour 2 années)
5. *Columba palumbus*	11 avril (pour 8 années)
6. *Streptopelia turtur*	25 mai (pour 4 années)
7. *Cuculus canorus*	fin mai
8. *Riparia riparia*	2 juin ?
9. *Delichon urbica*	28 mai ?
10. *Hirundo rustica*	3 mai ?
11. *Oriolus oriolus*	25 mai (pour 4 années)
12. *Turdus ericetorum subsp.?*	14 avril (pour 10 années)
13. *Saxicola rubicola subsp.?*	11 avril (pour 7 années)
14. *Phœnicurus phœnicurus*	1 mai (pour 7 années)
15. *Phœnicurus ochruros gibraltariensis*	26 avril (pour 2 années)
16. *Luscinia megarhynchos*	7 mai (pour 2 années)
17. *Sylvia atricapilla*	22 avril (pour 7 années)
18. *Sylvia communis*	[illegible] mai (pour 8 années)
19. *Sylvia borin*	14 mai (pour 5 années)
20. *Sylvia curruca*	30 mai ?
21. *Acrocephalus schœnobænus*	28 mai (pour 4 années)
22. *Acrocephalus scirpacens*	4 juin ?
23. *Locustella nævia*	13 mai (pour 4 années)
24. *Phylloscopus collybita*	25 avril (pour 6 années)
25. *Muscicapa striata*	26 mai (pour 2 années)
26. *Anthus trivialis*	4 mai (pour 6 années)
27. *Lanius collurio*	24 mai (pour 6 années)
28. *Emberiza calandra*	30 mai ?

L'AVIFAUNE DES LANDES ET DE LA RÉGION PYRÉNÉENNE OCCIDENTALE (*)

(*Suite*)

par Noël MAYAUD

Parus major major *L.* — Mésange charbonnière.

Cette Mésange est commune dans les bois et bosquets du pays basque, du Béarn et du Sud-Ouest généralement. Dans la forêt d'Anglus, au fond de la vallée d'Aspe, elle se trouve jusque vers 1200 mètres sur le versant septentrional et vers 1500 m. sur le versant oriental. Je ne l'ai pas trouvée dans la forêt de Sansané à exposition nettement plus froide.

Au début de juin 1928, à Hendaye, les jeunes étaient grands et se promenaient en famille avec leurs parents.

Parus cœruleus *subsp.* — Mésange bleue

Très répandue dans tout le pays basque et le Béarn, il semble cependant que cette Mésange soit moins nombreuse que la charbonnière. Dans la forêt d'Anglus, elle se rencontre dans les mêmes endroits que *Parus major* ; mais en outre, je l'ai trouvée dans la forêt de Hêtres de Sansané vers 1500 m. d'altitude : elle y était rare, il est vrai (28 avril 1933).

Au 2 juin 1928, à Hendaye, des jeunes n'étaient pas encore sortis du nid, tandis qu'au 23 mai 1936, dans le bois d'Ibardin, des jeunes accompagnaient leurs parents dans leurs déplacements.

Parus ater *subsp.* — Mésange noire.

Cette espèce se reproduit et est commune dans les

(*) *L'Oiseau et la Rev. fr. Orn.*, 1940, p. 236-264, et 1941, numéro spécial.

forêts de conifères ou de conifères et feuillus des Pyrénées. Dans les Pyrénées centrales et occidentales, je l'ai notée dans les sapins de Houillassat, près le col d'Aspin (1200-1300 m.), le 9 juin 1932 ; dans la forêt d'Anglus en avril et mai 1933, où elle est partout commune et monte jusqu'à 1700 m. ; dans la forêt de Sansané (hêtres et quelques sapins, 1700 m.), où elle est également commune (28 avril 1933) ; dans les bois de Pins entre Gavarnie et le Cirque (1100 m.), le 17 mai 1933 ; ainsi que dans les bois conifères et surtout feuillus du ravin d'Holçarte, vers 600 m., le 21 mars 1938, mais dans ce dernier cas, on peut se demander si ces Mésanges se trouvaient bien sur leurs lieux de nidification, bien que ce soit très vraisemblable, l'endroit étant assez froid.

Jouard rapportait mes spécimens des Causses et des Pyrénées à *abietum*. Cependant un spécimen de la forêt d'Anglus lui paraissait être un peu plus olivâtre dessus et plus coloré de roussâtre dessous (flancs et sous-caudales).

Parus cristatus mitratus *Brehm*. — Mésange huppée.

Cette Mésange est extrêmement commune et très généralement répandue dans le Sud-Ouest de la France, non seulement dans la grande forêt de Pins des Landes, mais dans les bosquets ou bois de feuillus et conifères mélangés du pays basque. Elle paraît cependant rare à Salies-de-Béarn. En montagne, je l'ai notée dans les sapins de Houillassat (9 juin 1932, vers 1200 m.), ainsi que dans les sapins de la forêt d'Anglus, vers 1400-1500 m., où elle est rare ; je ne l'ai pas trouvée dans celle de Sansané (avril-mai 1933). Saunders l'a notée commune dans les forêts de montagne, singulièrement à Iraty (1884).

Mais cette Mésange habite aussi volontiers les bosquets, taillis ou futaies de feuillus purs (bois d'Ibardin (chênes têtards), bois de Saint-Pée (chênes-futaies de Goizbidé), 14 mai 1933 ; ravin d'Holçarte (hêtres), 21 mars 1938 ; taillis de feuillus de Saint-Laurent-de-Gosse, Landes, le 11 avril 1939). Il y a à 200 mètres un

petit bois de Pins). Il faut cependant remarquer que lorsque la Mésange huppée se trouve dans des peuplements purs de feuillus, la densité de sa population paraît faible

Quatre oiseaux des Basses-Pyrénées (3 ♂ ♂ de St-Jean-de Luz, 1 ♀ de la forêt d'Anglus) me paraissent semblables aux oiseaux des Pyrénées Orientales. Jouard les considérait comme des *mitratus* : aile : ♂ ♂ : 63 (usée), 66, 67 mm ; ♀ : 61,5. Ils sont plus grands et moins roux que les *abadiei* de Bretagne et d'Anjou.

Parus palustris *subsp.* — Mésange nonette

Bien répandue en pays basque, cette espèce est cependant peu commune à Hendaye et Saint-Jean-de-Luz, mais elle l'est par contre à Saint-Jean-Pied-de-Port. Je l'ai notée en petit nombre à Salies-de-Béarn.

Dans la vallée d'Aspe, elle habite la forêt d'Anglus (1100-1300 m.).

J'ai déjà étudié la question de la forme géographique pyrénéenne : elle paraît très proche sinon identique à *longirostris*, mais se distingue nettement de la petite race *darti* de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou (cf. *Alauda* 1933, p. 101-109 et 1935, p. 408-412).

Au début de juin 1928, les adultes avaient déjà commencé à muer

Ægithalos caudatus taiti *Ingram.* — Mésange à longue queue.

Très répandue et assez commune dans le pays basque, le Béarn, ainsi que la vallée de l'Adour. Dans la vallée d'Aspe, je l'ai trouvée à Bedous, et ne l'ai pas observée dans les alentours d'Urdos et des Forges d'Abel (avril et mai 1933).

Dès le mois de mai, on peut voir des jeunes sortis du nid et déjà grands : 4 mai 1933 bois d'Ibardin (queue à 1/2 venue), mi mai 1939, St-Jean-de Luz ; à Hendaye fin mai 1928, les adultes avaient commencé à muer, alors que les jeunes avaient atteint leur plein développement et étaient indépendants. Les spécimens basques obtenus sont à rapporter à la race *taiti*. Au 30 août 1938, un ♂ terminait sa mue juvénile (complète).

Panurus biarmicus (*L.*). — Mésange à moustaches

[Darracq la donne rare dans les joncs de la Bidassoa : passage vraisemblablement. Il existe au muséum de Bayonne un spécimen ancien de cette Mésange sans indication sûre d'origine.]

Sitta europaea *subsp.* — Sittelle torchepot.

Généralement répandue dans le pays basque (Hendaye, Saint Jean de Luz, bois d'Ibardin, Saint Jean Pied de-Port, col d'Osquisch, bois d'Holçarté), cette espèce n'y est cependant pas commune. Elle semble l'être davantage en Béarn ; la densité de sa population est particulièrement forte dans la forêt d'Anglus, les bois d'Espelunguère, où elle monte jusqu'à 1700-1800 m. ; elle habite aussi la forêt inhospitalière de Sansané (inhospitalière parce que froide et peu fournie) (1700 m.) ; toutes ces forêts sont situées au fond de la vallée d'Aspe.

J'ai étudié déjà les caractères raciaux des Sittelles des Basses-Pyrénées, sans arriver à une conclusion faute de matériel suffisant (cf. *Archives suisses d'Ornithologie* I, fasc. 6, 1935, p. 243-250).

Au 5 juin 1928, à Hendaye, des jeunes étaient sortis du nid et étaient indépendants.

Tichodroma muraria (*L.*). — Tichodrome échelette

L'espèce se reproduit à haute altitude dans les Pyrénées ; Miègemarque cite une série de montagnes ou de localités situées entre 2500 et 2900 mètres, dans les massifs du Pic du Midi d'Ossau, du Pic de Ger et du Balaïtous ; en été, elle monte encore, parfois à plus de 3000 mètres ; durant la mauvaise saison, elle descend : Gavarnie mars et avril (Clay et Meinertzhagen). Loche en tua à Urdos (760 m.). Au musée de la mer existe, en plus d'un spécimen de la Charente-Inférieure du 22 octobre 1899 et d'un du Pic de Lurieu, vallée d'Ossau, 26 juillet 1910, un spécimen n° 402 tué sur le rocher de la Vierge à Biarritz, le 29 janvier 1934. Un autre individu a été vu sur les rochers du Basta à Biarritz, les

15 et 20 décembre 1937 par M. Dupérier, préparateur au musée de la mer. Dubalen cite des passages sur la Cathédrale de Dax. Saunders dit que l'espèce quitte la haute montagne de septembre à mars.

Certhia familiaris pyrenaica *[illegible]*
Grimpereau familier.

Je ne l'ai observé que dans la forêt d'Anglus, entre 1100 et 1700 m., au fond de la vallée d'Aspe. Il est répandu dans toute la forêt, aussi bien dans la partie inférieure dont le peuplement de Hêtres est à peu près pur, que dans la supérieure où existent des Sapins, mais où le Hêtre domine encore. Il paraît monter jusqu'à la limite des arbres (28 avril-1er mai 1933).

Il est largement répandu dans les forêts pyrénéennes à partir d'une certaine altitude. Whistler et Harrison l'ont trouvé en novembre, près Bagnères-de-Bigorre, entre 450 et 600 m.

Certhia brachydactyla parisi bureaui
Grimpereau brachydactyle.

Ce Grimpereau est largement répandu dans les plaines du Sud-Ouest et dans les premiers contreforts pyrénéens. Il affectionne spécialement des bois de chênes (bois d'Ibardin, par exemple) et est rare dans les régions où domine le chataigner comme dans les alentours de St-Jean-Pied-de-Port. Il existe dans les forêts des environs de Lourdes. Je l'ai observé dans les bois de Pins maritimes de la région de Soustons.

Il faut souligner que l'espèce peut se trouver dans les Pyrénées à une certaine altitude : je l'ai trouvée dans la région de Lourdes vers 400 mètres, et dans les Pyrénées orientales (forêt de Boucheville) vers 800 mètres, cependant que Jouard l'a notée en Cerdagne jusque vers 1800 ou 1900 mètres. Elle peut donc cohabiter avec *C. familiaris* et maints ornithologistes ont confondu les deux espèces : c'est probablement le cas pour Eagle Clarke qui signale *C. familiaris* à Ax-les-Thermes ; Evans qui paraît confondre les deux espèces sous une seule rubrique ; Wallis qui situe *familiaris* à Saint-Sauveur et

Bagnères de Bigorre, altitude bien basse pour lui et convenant mieux à *brachydactyla* (cependant d'après Harrison et Whistler des *familiaris* ont été collectés à Bagnères-de-Bigorre) ; Ticehurst et Whistler qui n'ont pas distingué les deux espèces dans le Roussillon ; c'est sûrement le cas pour ces mêmes auteurs lorsqu'ils parlent de *familiaris* à Saint-Jean-Pied de Port et pour Backhouse quand il le donne à Vernet-les-Bains : dans ces deux localités existe seul *brachydactyla ;* de même Blasius n'a pas su distinguer les deux espèces.

Au 16 juin 1928, des jeunes étaient entièrement venus à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Au point de vue de la race, les oiseaux du Sud-Ouest sont très nettement moins roux que les *bureaui* de Bretagne, Anjou, Poitou, mais nettement plus également que les *parisi* des Pyrénées-Orientales : ce sont des intermédiaires entre ces deux formes-ci. Un ♂ juvénile des Basses-Pyrénées se distingue de 2 ♂♂ juv. *bureaui* par le brun des parties supérieures plus foncé et plus net.

Cinclus cinclus pyrenaicus *Dresser.* — Cincle plongeur.

J'ai observé cette espèce dans maintes localités, partout où un cours d'eau torrentueux lui procure un milieu favorable sans égard à l'altitude, aussi bien le long des Nives des Aldudes, d'Esterançuby et de Laurhibar (entre 150 et 400 m. d'alt.), le long d'un ruisseau près le Pas-de-Roland (vers 100 m.), et dans le ravin d'Holçarté, que le long du Gave à la Raillère (1100 m.) et sur le plateau de Bious-Artigue (1500 m.). Darracq écrit que le Cincle est répandu sur les Nives en amont de Cambo.

Le 9 juin 1932, des jeunes grands comme les parents étaient indépendants à la Raillère, tandis qu'au 12 juin 1928, bien qu'ils fussent indépendants, les jeunes n'avaient pas encore atteint leur complet développement à Saint-Jean-Pied-de-Port

Dès que les jeunes sont capables de se suffire à eux-mêmes, ils choisissent, chacun, un cantonnement par-

ticulier le long d'un cours d'eau et les liens de famille sont virtuellement rompus : pendant quelques jours encore vieux et jeunes se supportent volontiers quand ils se trouvent ensemble, mais ils ne tardent pas à espacer leurs cantonnements.

Troglodytes troglodytes *subsp.* — Troglodyte d'Europe.

Cette espèce est largement répandue dans le Sud-Ouest de la France ; elle y est commune localement, par exemple dans le bois d'Ibardin. Dans la région des Forges d'Abel, elle habite les bois et les buissons au moins jusqu'à 1600 mètres.

Au 17 mai 1939, à Saint-Jean-de-Luz, des jeunes d'une première nichée étaient juste sortis du nid. Le 14 février 1938, j'ai constaté la pariade.

Prunella modularis mabbotti *Harper* et **occidentalis** *(Hartert)*. — Accenteur mouchet.

En hiver, cet oiseau est fréquent dans le pays basque : hivers 1917, 1918, 1919 Hendaye, hiver 1938 Saint-Jean-de-Luz. Dans les Landes, fut retrouvé un oiseau bagué en Belgique durant la migration (*Gerfaut*, 1935, p. 98).

Par contre il est loin d'être commun comme nidificateur dans les plaines du Sud-Ouest et ce n'est guère que sur certains points qu'on le rencontre comme tel et encore avec un effectif très restreint. Je l'ai trouvé en mai 1933, dans les bois de Saint-Pée-sur-Nivelle en plusieurs endroits ; le 9 mai 1933, dans ceux d'Ibardin et je crois bien l'avoir vu à la Petite Rhune (400 m.), le 31 mai 1939. Saunders le donne comme résident en petit nombre à basse altitude.

En montagne, j'ai trouvé le Mouchet auprès des Forges d'Abel dans des Buis (vers 1300 m.-1800 m., 1er mai 1933) et dans des buissons d'un bois de Pins entre Gavarnie et le Cirque vers 1400 m. (17 mai 1933) : en cet endroit, j'ai entendu le chant de plusieurs mâles. Wallis a trouvé l'espèce aux Eaux-Bonnes et dans la vallée d'Aure, entre 900 et 1200 m.

Un ♂ des environs des Forges d'Abel du 1er mai 1933

de par sa coloration grise et foncée est à rapporter à la race *mabbotti* Harper. Une ♀ de Saint-Jean-de-Luz du 17 mars 1938, appariée, et *peut-être* nidificatrice locale, bien que la ponte ne fut pas prochaine est à rapporter à *occidentalis*, de par sa coloration (croupion plus olivâtre que *modularis*) et sa formule d'aile : 4e Rémige > ; 3e et 5e < 4e ; 2e Rémige entre 6e et 7e.

Prunella collaris collaris (*Scopoli*). — Accenteur alpin.

Généralement répandu dans la montagne, il habite, d'après Miégemarque, au-dessus de 1800 m., et plus souvent au-dessus de 2000 m. En hiver, il descend jusqu'au pied des montagnes, mais certains individus séjournent dans la neige à altitude moyenne.

Je l'ai noté le 13 septembre 1935, dans la zone alpine du Pic du Midi-de-Bigorre, vers 2400-2500 m. sur le versant méridional.

Un spécimen au musée de la mer du col d'Arrius (B.-Pyr.), 27 juillet 1910 (n° 129).

Turdus dauma aureus (*Holandre*). — Merle doré.

[Un spécimen fut capturé près Bayonne en 1871 : il est toujours conservé au Muséum de Bayonne et l'étiquette est de la main de Darracq. Cet oiseau fut cité par Blasius, sous le nom de *Geocichla mollissima* (Blyth), avec 1879 comme date de capture (loc. cit. p. 561). Vian, en relatant la capture de 1871, ajoute : « M. Hiriart, conservateur au musée de Bayonne, nous a en outre annoncé la capture en 1789 de deux Merles dorés dans les environs de Bayonne, non conservés » (*Bull. S.Z.F.*, 1881, p. 216).]

Turdus pilaris *L.* — Grive litorne.

L'espèce nicherait-elle ou aurait-elle niché occasionnellement dans les Pyrénées ? Philippe l'avançait, mais sans preuves à l'appui. Par contre, les indications de Wallis sur la présence d'une Litorne et d'un nid de Litorne vide le 1 juin 1894, auprès de Gavarnie, semblent bien constituer un commencement de preuve. En tout

cas, cette Grive est de passage dans le Sud-Ouest au moment des vagues de froid : ainsi il y eut un afflux d'oiseaux chassés du Nord lors de la vague de froid de la fin de 1937 ; les 1er et 2 janvier 1938 des Litornes passèrent à Moliets, Landes. A Saint-Jean-de-Luz, j'en vis une le 14 février 1938 par temps de neige (vague de froid qui dura quelques jours).

Turdus viscivorus *subsp.* — Grive draine.

La Draine se reproduit certainement dans bien des bois du pays basque, situés soit au pied des montagnes, soit dans la montagne, mais je ne l'ai trouvée qu'à faible altitude : bois d'Ibardin (vers 100 m.), le 4 mai 1933 ; bois du col d'Ibardin (300 m.), le 23 mai 1936 ; bois de Lecumberry (250 m.), le 14 juin 1928 ; environs du Col d'Osquisch (390 m.), le 12 mai 1933 ; hêtraie du ravin d'Holcarté (400-500 m.), 21 mars 1938. En haute montagne, je l'ai trouvée dans la forêt d'Anglus, parmi les sapins vers 1500 m., et dans la forêt de Sansané (hêtres et quelques sapins) 1500-1700 m. à la fin d'avril 1933 : elle n'était pas rare dans la forêt d'Anglus.

En hiver, on peut l'observer assez fréquemment dans les plaines du Sud-Ouest : hivers 1917, 1918, 1919 à Hendaye, janvier 1938 à Saint-Jean-de-Luz. Son passage de printemps en 1938 fut noté à Moliets, Landes, surtout du 1er février au 15 mars. Les 16 et 17 octobre 1939, M. Arné a noté le passage de plusieurs vols à Mesanges, Landes, ainsi que le 20 octobre 1938. A Gavarnie, Clay et Meinertzhagen ont observé un passage le 4 avril 1932.

Turdus ericetorum *subsp. pl.* — Grive musicienne.

J'ai trouvé cette Grive nichant en pays basque, aussi bien dans les bois d'Ibardin et de Saint-Pée-sur-Nivelle, que dans les jardins et les parcs de Saint-Jean-de-Luz et dans les bois de Saint-Jean-Pied-de-Port (1928, 1933, 1938, 1939) ; en Béarn, je l'ai notée à Salies ; je l'ai trouvée aussi en plein chant dans la région des Forges d'Abel, au fond de la vallée d'Aspe : forêt de Sansané (1500-1700 m.) (hêtres avec quelques sapins) ; forêt

d'Anglus vers 1400 m. (partie peuplée de sapins) ; hêtraie d'Espelunguère vers 1700 m. (fin avril début mai 1938).

Le chant de ces Grives nidificatrices commence de bonne heure : je l'ai noté dès le 18 janvier 1939, à Saint-Jean-de Luz, et il durait encore au 18 juin.

Au 18 juin 1939, les jeunes des premières nichées, à Saint Jean-de-Luz, se tenaient par petites familles et avaient atteint leur complet développement.

Je n'ai pas examiné de séries de nidificateurs et ne dirai donc rien de leurs affinités raciales.

Comme migratrice et hivernale, la Grive musicienne est extrêmement commune dans le Sud Ouest. En hiver, à Hendaye et Saint-Jean-de-Luz, j'ai constaté que les migratrices fréquentent moins volontiers les bois, où se tiennent les nidificatrices, que les buissons : ajoncs si nombreux le long de la côte, *baccharis* des régions basses et marécageuses, saulaies, etc... Au moment de la migration de printemps on relève la présence de l'espèce, spécialement dans les taillis et les ajoncs de la côte, ainsi que dans les pacages ou prés voisins.

Le passage est sensible en octobre et novembre, débutant à la mi-septembre, et de la mi-février au 15-20 avril. On sait que la race *philomelos* est largement représentée et constitue peut-être la majorité des migrateurs. Il y a comme une sorte de concentration des Grives migratrices du Nord et centre de l'Europe dans le Sud-Ouest de la France : des oiseaux bagués en Allemagne, Danemark, Suède y ont été capturés (*Vogelzug*, 1934, n° 4 ; *Alauda*, 1930, p. 509 ; 1931, p. 459).

J'ai moi-même examiné une ♀ *ad. très grise*, nettement *philomelos* capturée à Pau le 28 mars 1934 (coll. Jouard), et une autre ♀ de même race tuée à Saint-Jean de Luz le 10 avril 1938 (ma coll.). En outre, j'ai facilement reconnu de nombreux exemplaires de cette race dans les ajoncs près l'embouchure, à Saint-Jean-de-Luz les 6 et 9 avril 1938, 4, 5, 6 avril 1939, cependant qu'en 1938, j'ai constaté le passage à Saint-Jean-de-Luz et à Orx d'oiseaux de race indéterminée du 14 février au 19 avril.

La race *ericetorum* a été également rencontrée dans le Sud Ouest : en Gironde et spécialement dans les Basses-Pyrénées le 12 octobre 1930 (*British Birds* XXV, p. 123).

Turdus musicus musicus / Grive mauvis

Fréquente en hiver dans les bois et taillis : Saint-Jean-de-Luz février 1938, janvier 1939, Hendaye 26 mars 1927. En 1938, il y eut une arrivée d'oiseaux venant du Nord, les 1er et 2 janvier, à la suite d'une vague de froid, et il y en eut beaucoup en février également au moment d'une autre vague de froid

Saunders 1884) dit cette Grive commune en mars à Saint-Jean-de-Luz

3 oiseaux de l'année capturés à Saint-Jean-de-Luz en janvier 1939 avaient tous 119 mm. de longueur d'aile et appartenaient à la race *musicus*.

Turdus torquatus torquatus / **alpestris** *Brehm*). — Merle à collier.

La sous-espèce *torquatus* est de double passage régulier dans les régions du Sud-Ouest et des Pyrénées, où elle porte le nom de « Pie-de-mars ». C'est en mars en effet que l'on observe le début de la migration de printemps : 3 Merles à collier furent notés en mars 1938 à Moliets, Landes. Saunders et Miégemarque situent le passage en mars et avril Clay et Miémertzhagen ont observé à Gavarnie un fort passage, le 4 avril 1932.

Plusieurs oiseaux scandinaves, bagués à leur passage à Héligoland ont été capturés dans les Pyrénées : Lourdes 12 avril 1927 et fin avril 1928 ; Bethmale, Ariège, mai ? 1925 (*Vogelzug*, 1930, p. 114-116) ; Hautes-Pyrénées 1er avril 1930 (*Alauda*, 1931, p. 131).

La sous-espèce *alpestris* niche dans les Pyrénées, surtout dans les Pyrénées centrales, à la lisière supérieure des forêts de sapins et de hêtres, entre 1000 et 2000 m. selon Miégemarque ; Clay et Meinertzhagen l'ont trouvée également jusqu'à 2000 m.

Ces derniers auteurs ont constaté l'arrivée des nidificateurs à Gavarnie, le 4 avril 1932 ; à la fin de septembre, ces oiseaux étaient encore communs. Une observa-

tion de Saunders est curieuse : il note le 10 juin 1896 la présence d'un Merle à collier entre la Grande et la Petite Rhune. La date semble indiquer qu'il s'agit d'un nidificateur et la chose n'est pas invraisemblable, en dépit de la faible altitude (entre 500 et 900 m.) et de la rareté du biotope favorable, mais il ne faut pas oublier que des migrateurs peuvent être observés dans les Pyrénées relativement assez tard.

Turdus merula *subsp.* — Merle noir.

Sédentaire et commun dans les bois, les bosquets, les haies et les broussailles des landes jusqu'au bord même de la mer ; en montagne, je ne l'ai pas observé dans les environs des Forges d'Abel, mais seulement dans un bois de pins entre Gavarnie et le Cirque, vers 1400 m. (17 mai 1933).

Dans les plaines basques hivernent et passent des migrateurs nordiques ; la vague de froid de janvier 1945 en amena beaucoup, et le passage de retour fut sensible en février-mars, jusqu'au 10 avril.

J'ai vu le 15 avril 1938 des jeunes sortis du nid et j'ai constaté le va-et-vient d'une ♀ construisant son nid le 26 avril 1939 (2e couvée probablement) ; d'autres jeunes étaient juste sortis du nid au 1er mai 1940 ; au 18 juin 1939, de nombreux jeunes entièrement venus et indépendants formaient avec de jeunes Grives de petites familles se tenant dans des taillis à Saint Jean de Luz. Au 12 juillet 1939, dans un buisson au bord de la plage d'Erromardie, des jeunes étaient tout juste sortis du nid et voletaient à grand'peine.

On m'a dit qu'en juillet, beaucoup de jeunes Merles franchissaient le col d'Ibardin pour chercher pâture en Espagne.

Monticola saxatilis (L.). — Merle de roche.

Monticola solitarius solitarius (L.). — Merle bleu.

[La plupart des auteurs s'accordent sur la rareté du Merle de roche qui se rencontre dans la montagne, d'après Saunders (1884) d'avril à septembre ; cet auteur

l'a trouvé assez commun et relate un cas de nidification près Bagnères-de-Bigorre en mai 1879. Wallis a noté l'espèce à Saint-Savin et parle d'une ponte prise dans la région des Eaux-Bonnes.

Quant au Merle bleu, il semble accidentel dans la partie centrale et occidentale des Pyrénées. Loche, incidemment, dit s'en être procuré dans les Hautes-Pyrénées en juillet-août 1850. Darracq le donne fort rare. Saunders, à sa grande surprise, en vit un à Saint-Sébastien sur le Monte Orgullo en juin (1897). Blasius en observa un dans la haute vallée de Marcadou (versant espagnol), le 1er au 2 août 1902.]

Œnanthe œnanthe œnanthe L. — Traquet-motteux.

Cette espèce est nidificatrice en montagne, dans les pâturages plus ou moins rocailleux, elle semble y être largement répandue, arrivant à la mi-avril pour ne partir qu'en octobre. J'en ai observé deux couples sur la crête de la Rhune (875-900 m.), le 31 mai 1939 ; un couple au Port de Pourtalet (1800 m.), le 14 mai 1933 ; plusieurs couples au col de Soulor (1400-1500), le 10 juin 1932 et 16 mai 1933 ; plusieurs couples également au col d'Aubisque (1700 m.), le 16 mai 1933. A cette dernière date les ♂♂ étaient en plein chant et une ♀ capturée allait commencer sa ponte probablement le lendemain. Clay et Meinertzhagen ont trouvé l'espèce nichant entre 1200 et 2500 m. et ont constaté des couvées jusqu'en août.

2 ♂♂ ad. et 1 ♀ ad. des cols de Soulor et d'Aubisque ont respectivement comme longueur d'aile : 97, 92,5 et 94 (♀). Je ne peux les distinguer de la race *œnanthe*, bien qu'ils soient plutôt grands en moyenne et d'un gris très pur.

Le passage de printemps est sensible fin mars : 25 mars (Saunders), mais surtout en avril (3-4 avril 1927 à Hendaye) ; à Saint-Jean-de-Luz, j'ai noté des individus isolés les 4, 7, 19 et 21 avril 1938 ; le 10 avril 1938, par vent de N.-N. Ouest très frais et brumeux, la traversée du golfe de Gascogne fut fatale à de nombreux petits

oiseaux qui furent rejetés morts sur les plages basques : parmi eux, il y avait des Traquets-motteux.

La migration d'été s'observe de la mi août à la fin de septembre. Comme la précédente, elle s'effectue principalement le long de la côte : plages de Biarritz et d'Ilbaritz les 16, 18, 19, 30 août 1938, 15, 17-23 septembre 1938 ; plage d'Erromardie à Saint-Jean-de Luz 5, 8, 12, 15 septembre 1938 ; bords de l'Adour, en amont de Bayonne 12 septembre 1938 (le plus grand nombre d'oiseaux fut observé ce jour-là). A Moliets, Landes, en 1937, ce fut le 23 septembre que le passage fut le plus marqué : il en fut capturé 6 douzaines avec 100 pièges.

Noté aussi au Port de Peyresourde (1500 m.) par individus isolés le 11 septembre 1935. Clay et Meinertzhagen ont cité un fort passage à Gavarnie, le 29 septembre 1932.

Une ♀ en migration de printemps (Hendaye) est de la race *œnanthe*.

[Saunders (1884) a noté la présence de quelques *Œnanthe hispanica* avec les motteux.]

Saxicola rubetra (L.). — Tarier des prés.

En 1938, à Saint-Jean de Luz, j'ai observé la migration d'été le 1er septembre (nombreux individus), et le 12 septembre (un seul), dans des jardins près de la côte ; j'en vis plusieurs aussi dans des jardins au bord de la Nivelle le 17 septembre. Clay et Meinertzhagen ont observé un fort passage à Gavarnie le 29 septembre 1932, tandis que Whistler et Harrison ont noté quelques individus de passage à Saint-Jean-Pied-de-Port et Tardets les 29 septembre, 1er et 2 octobre 1929.

La migration de printemps est citée en avril : Saunders l'a observée à cette époque en Navarre, et Clay et Meinertzhagen le 21 avril 1932 à Gavarnie (une ♀ vue le 12 avril).

L'espèce niche dans les Pyrénées jusque vers 2000 m.; l'altitude optima est aux environs de 1200 m. (Clay et Meinertzhagen) ; mais elle descend bien plus bas : les observations de Wallis à Bagnères-de-Bigorre font penser qu'elle s'y est reproduite.

La mue d'automne étant terminée à la seconde quinzaine de septembre, les oiseaux des régions pyrénéennes ne doivent émigrer qu'à partir de cette époque.

Saxicola torquata *subsp.* — Tarier rubicole.

Ce Tarier est très répandu en pays basque, dans les haies, les landes, la « touya », les broussailles qui couvrent les pentes qui aboutissent ou dominent la mer : Hendaye,. Saint-Jean-de-Luz, Anglet, etc.., ainsi que dans les plaines du Béarn. Je l'ai également observé en plusieurs endroits de la montagne de la Rhune. Par contre, il paraît absent de la haute montagne comme nidificateur. Whistler et Harrison l'ont noté à Argelès et Gavarnie en octobre.

Il n'est pas douteux qu'un certain nombre d'individus se reproduisant dans la région émigrent, car si on peut en voir tout l'hiver, leur nombre est bien moins élevé qu'au printemps. Dès la fin de janvier (24 janvier 1938), certains couples sont déjà cantonnés, mais c'est le petit nombre ; la majorité attend la fin de février ou le début de mars pour le faire. Au 11 mars 1938, j'ai noté la présence à Saint-Jean-de-Luz de nombreux couples cantonnés ; les ♂ ♂ très excités émettaient souvent leur chant. C'est l'époque, avec le mois d'avril, où le chant me paraît le plus fréquent.

La densité de population est assez grande à Saint-Jean-de-Luz. En 1939 et 1940, j'en ai dénombré 2 couples à la pointe Sainte-Barbe ; en 1939, 2 couples sur la hauteur où est dressée la croix d'Archiloa qui domine la plage d'Erromardie ; en 1938 et 1940 en ce dernier endroit, j'en ai trouvé 3 couples, et 2 couples dans les broussailles de la plage de Lafitenya. A part cette dernière place, les étendues de terrain ne sont pas grandes (1 à 2 Hectares).

Il y a lieu de croire que trois couvées sont élevées, dans certains cas tout au moins. Au 7 avril 1938, une ♀ était en pleine ponte ; fin mai 1928, des jeunes au nid étaient nourris par leurs parents ; le 26 juin 1939, des jeunes et ont [illegible] et complètement indépendants. Les 24 et 30 août 1938, j'ai noté des jeunes voletant bien

encore nourris par leurs parents, tandis que le 20 septembre 1938, j'ai encore vu un couple de vieux oiseaux très agités et inquiets !

Je n'ai pas examiné d'oiseaux frais mués d'automne et n'ai donc pu déterminer leur race.

Phœnicurus phœnicurus phœnicurus *L.* — Rouge-queue à front blanc.

Darracq le disait nidificateur très commun. Actuellement je ne crois pas que ce Rouge-queue se reproduise fréquemment en pays basque. Je ne l'ai noté cantonné que rarement durant la période favorable : à Saint-Jean-Pied-de-Port, le 14 juin 1928, dans un bois de vieux chataigniers et à Saint-Jean-de-Luz, en mai 1940. J'en ai bien vu les 4 et 5 mai 1933, dans les bois d'Ibardin et de Saint-Pée-sur-Nivelle qui paraissent bien convenir à cette espèce, mais il se peut qu'il se soit agi encore de migrateurs.

En Béarn, l'espèce se reproduit en très petit nombre à Salies (juin 1940).

En Bigorre, Wallis a observé un ♂ inquiet auprès d'Arrens, le 28 mai 1894. Clay et Meinertzhagen y ont trouvé l'espèce nichant communément jusque vers 1200 mètres.

La migration de printemps est surtout sensible en avril : Argelès-Gazost 7 au 10 avril 1904 (Evans), Hendaye 12 avril 1918, Saint-Jean-de-Luz du 8 au 17 avril 1938 ♂♂, 28 et 29 avril 1939 ♀♀. En 1938, il y eut le 10 avril un passage important à travers le golfe de Gascogne, contrarié par un vent froid du Nord-Nord-Ouest accompagné d'un peu de brume : beaucoup de Rouges-queues périrent durant cette traversée et leurs cadavres furent rejetés à la côte.

Il y a des migrateurs bien plus précoces : un saxon, à Saint-Jean-de-Luz, le 10 mars 1932 (*Vogelzug*, 1932, p. 106) ; Saint-Jean-de-Luz, 15 mars 1938 (♀) ; 18 mars 1882 (♂) (Saunders).

J'ai noté la migration d'été à Saint-Jean-de-Luz, les 1er, 2, 24 et 25 septembre 1938, surtout ces deux derniers jours. Whistler et Harrison l'ont fait à Saint-Jean-

Pied-de-Port les 27 et 29 septembre 1929 ; Clay et Meinertzhagen à Gavarnie, le 29 septembre 1932.

Phœnicurus ochruros gibraltariensis (*Gmelin*). — Rouge-queue noir

Ce Rouge-queue est un oiseau caractéristique des Pyrénées : maints observateurs en ont fait la remarque avant moi : Wallis, en particulier, qui le trouva depuis le pied des montagnes jusqu'à la limite de la neige et jusqu'à l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre. Sur cette montagne, je l'ai aussi noté vers 2500 m., le 13 septembre 1935 ; aux alentours du Cirque de Gavarnie, le 17 mai 1933 ; au Cirque du Litor, le 16 mai 1933 ; au fond de la vallée d'Aspe, auprès des Forges d'Abel, vers 1200 et 1400 m., ainsi qu'auprès de l'auberge de Peyranère (1450 m.), les 28 et 30 avril 1933 : partout, au printemps, les ♂ ♂ étaient en plein chant.

En dehors de la montagne, en pays basque, Dan[illegible] avait signalé qu'on le voyait sur les rochers de Biarritz et de la Chambre d'Amour, tandis que Saunders le considérait comme hivernal à Saint-Jean-de-Luz et qu'en avril il se retirait dans les montagnes. Quant à moi, je ne l'ai jamais observé dans les plaines du pays basque ou du Béarn en période de reproduction, sauf sur le littoral marin rocheux (et par extension les agglomérations littorales), où son habitat paraît continu à partir de la Chambre d'Amour en allant vers le Sud.

J'ai en effet noté la présence d'un ou deux couples dans les rochers de la Chambre d'Amour et du Phare de Biarritz, le 21 mai 1936 (ainsi que le 19 août 1938) ; entre Guéthary et Saint-Jean-de-Luz, j'ai dénombré cinq ou six couples nidificateurs en 1939 et il y en avait peut-être d'autres dans des coins peu accessibles de la côte. A Saint-Jean-de-Luz même, j'ai répéré en 1938 et 1940 deux ou trois couples dans les villas des quartiers Sainte-Barbe et Aïce Errota : il y a eu en 1936, 1938, 1939 et 1940 deux couples nidificateurs à la pointe Sainte-Barbe. En mai 1933 et juin 1936, j'en ai observé aussi le long de la côte, entre Saint-Jean-de-Luz et Hendaye ; le 1er juin 1936, j'en ai vu un à Saint-Sébastien, en Espagne.

On peut donc dire que le Rouge-queue noir habite les parties rocheuses — mais pas les argileuses — de la côte basque, débordant occasionnellement sur les bâtiments des agglomérations voisines. Mais son absence de l'intérieur du bas pays basque est remarquable.

Saunders a dit qu'il hivernait à Saint-Jean-de-Luz. J'avoue ne pas être complètement de cet avis après deux hivers à Saint-Jean-de Luz et quatre à Hendaye. On peut en voir en plein hiver : ♂ ad. Hendaye 27 janvier 1919 ; ♀ (ou ♂ *cairii*), Saint-Jean-de-Luz 17 janvier 1938, mais c'est l'exception. Il faut attendre le début de mars (11 et 12 mars 1938) pour en voir plusieurs régulièrement le long de la côte ; en 1938, ils ont paru cantonnés dès le 15 ou 16 mars.

Le chant peut s'entendre dès l'arrivée et je l'ai encore noté à Saint-Jean-de-Luz, le 31 juillet 1938. Il se prolonge tard dans la soirée, jusqu'à une heure après le coucher du soleil.

Au 18 mai 1940, des jeunes étaient juste sortis du nid à Saint-Jean-de Luz.

Un ♂ ad. des Forges d'Abel a une aile de 92 mm. et un poids de 17,90 gr.

Un ♂ ad. de Saint-Jean de-Luz a une aile de 86,5 mm. et un poids de 18,10 gr.

Un ♂ 1[re] ann. de Saint-Jean-de-Luz a une aile de 81 mm. et un poids de 16,10 gr.

Tous sont des nidificateurs.

Luscinia megarhynchos *subsp.* — Rossignol philomèle.

Il apparaît assez largement répandu en pays basque, mais en nombre très restreint, affectionnant surtout les jardins ou parcs. La densité de sa population est bien moindre que celle des plaines du Roussillon, à l'autre bout des Pyrénées.

En période de reproduction, je l'ai observé aux Etangs blanc et Hardy dans les Landes (17 mai 1933), à Anglet-plage (30 mai 1928), à Saint Jean-de-Luz, en trois points (mai 1936, avril 1938 et mai 1939). Je ne l'ai noté ni à Hendaye ni à Saint Jean Pied-de-Port (mai juin 1928).

Je l'ai entendu à Lourdes et Argelès-Gazost, le 16 mai 1933.

A Saint-Jean-de-Luz, j'ai constaté en 1939 qu'au 21 avril un ♂ était cantonné et en plein chant.

En 1938 et 1939, la migration a été sensible à Saint-Jean-de-Luz du début d'avril (3 avril 1938, 5 avril 1939) aux derniers jours d'avril. Les journées où j'en ai vu plusieurs sur un même point furent le 6 avril 1938 et le 24 avril 1938, où ils étaient nombreux ; le 30 avril, je n'en ai plus vu qu'un, là où six jours avant, il y en avait 4 ou 5. J'ai noté le 5 avril 1938 et 6 avril 1939, un commencement de chant (quelques notes seulement), émis par des migrateurs, semblait-il.

Le 27 août 1938, je n'en ai plus vu un seul à Saint-Jean-de-Luz.

Quatre oiseaux de Saint-Jean-de-Luz, du 12 au 26 avril 1938 coïncident comme taille avec deux oiseaux de l'Anjou, reproducteurs, et sont de taille plutôt faible.

Saint-Jean-de-Luz : 2 ♂♂ : Aile 83,5-84 mm. Poids : 20,6-21,8 gr.

Anjou : 1 ♂ : Aile : 82.

Saint-Jean-de-Luz : 2 ♀♀ : Aile : 80-81. Poids 19-20.

Anjou : 1 ♀ : Aile : 82,5. Poids : 20,6.

Luscinia svecica cyanecula *Wolf* et **namnetum** *Mayaud*. — Gorge bleue à miroir

J'ai relevé le passage de Gorges-bleues de la race *cyanecula* à Saint-Jean-de-Luz, les 7 et 9 avril 1938 (cf. *Alauda*, 1938, p. 314) et j'en vu deux entre Ciboure et Olhette, le 15 avril 1938 : toutes dans des ajoncs ou des haies. Je n'en ai pas vu à cette époque, non plus qu'en avril 1939, dans les joncs ou la végétation marine des vasières de la Nivelle, non plus que dans le marais de Bidart où cependant on m'a dit avoir observé des Gorges-bleues.

Par contre, dans l'été de 1938, je les ai vainement cherchées dans les ajoncs des landes, les buissons et les maïs ; mais en septembre, je les ai trouvées fréquemment dans la végétation des rives et vasières de la Ni-

velle, entre Ascain et Saint-Jean-de-Luz, milieu nettement marin. Le 4 septembre, j'en vis 3 ou 4, puis 1 et 2 individus les 7 et 9 septembre ; le 11 septembre 4 ou 5, le 15 trois, le 17 un, et le 24 septembre un ou deux ; après, je n'en vis plus. Comme au printemps, je n'en ai pas observé dans les marais de Bidart.

Tous les spécimens capturés en septembre appartiennent à la petite race *namnetum* ; 4 ♂ ♂ des 7, 9, 11 et 17 septembre 1938. (*Alauda*, 1939, p. 33-35.) Saunders a capturé une Gorge-bleue à miroir blanc, le 16 avril, à Saint-Jean-de-Luz. Darracq et Dubalen ont signalé le passage de Gorges bleues, sans distinction de races, fin mars et avril et en septembre. Clay et Meinertzhagen ont obtenu à Gavarnie 1 *L. s. gaetkei*, le 29 septembre 1932

Erithacus rubecula rubecula (L.) et **melophilus** *Hartert.* — Rouge-gorge familier

Le Rouge-gorge se reproduit en pays basque et Béarn ainsi que dans les formations forestières ou broussailleuses des Pyrénées.

Il est rare çà et là (région hendayaise), commun localement (bois d'Ibardin).

Je l'ai noté en période de reproduction à Saint-Jean-de-Luz, bois d'Ibardin, de Saint-Pée-sur-Nivelle, Saint-Jean Pied de Port, marais d'Orx (Landes), bois de Lizartieta au-dessus de Sare, et en montagne, dans la Forêt d'Anglus, jusque vers 1300 m., dans la forêt d'Espelunguère jusqu'à 1500 m., dans le ravin broussailleux qui y mène, ainsi qu'aux alentours immédiats des Forges d'Abel (29 avril-1er mai 1933) ; dans un petit bois de Pins, entre Gavarnie et le Cirque (17 mai 1933), vers 1100 m.

A Saint-Jean-de-Luz, j'ai trouvé quatre jeunes à 48 heures de l'envolée, dans un nid, le 18 mai 1939. A Saint-Jean Pied-de-Port, des jeunes volaient tout juste le 16 juin 1928.

Les oiseaux nidificateurs du pays basque sont à rapporter à la race *rubecula* : un ♂ de Saint-Jean Pied-de-Port de mai 1928 fut examiné par Steinbacher (cf. *Ergänzungsband*, p. 330).

Le pays basque est visité en outre par des hivernants et parmi eux des *melophilus* Hartert 1901. La migration y est aussi sensible : j'ai constaté à Saint-Jean-de-Luz un grand nombre de Rouges-gorges, les 14 février, 11 mars, 9, 10, 17 avril 1938 qui dénotait un passage, ce nombre ayant diminué les jours suivants. Relevons que des oiseaux bagués l'un dans la région de Memel, l'autre dans l'Anhalt, ont été capturés respectivement à Biarritz, le 25 octobre 1938 et à Saint-Jean-Pied-de-Port, le 14 octobre 1938.

Cisticola juncidis *subsp.* — Cisticole des joncs.

Je ne sais quand cette espèce s'est établie en pays basque. Je puis dire qu'en avril et mai 1938, je ne l'ai pas notée à Saint-Jean-de-Luz quand j'allais au bord de la Nivelle, mais je reconnais n'être jamais allé aux endroits précis où elle se tient : j'aurais pu néanmoins entendre son chant. Je suis allé également, un soir tranquille, le 11 ou 12 avril 1938, dans les marais de l'Ouhabia, à Bidart, et ne l'ai pas trouvée.

C'est en septembre 1938 que je l'ai découverte à Saint-Jean-de-Luz et dans les marais de l'Ouhabia.

Les 31 août, 1er, 2 et 3 septembre, en chassant dans les vasières de la Nivelle, je crus bien entendre des notes du chant de la Cisticole.

Le 4 septembre, je voulus en avoir le cœur net et me guidant par l'ouïe, je découvris l'habitat d'un ♂ en plein chant et je vis une autre cisticole (♀ ou jeune). Les 12 et 13 septembre, dans les marais de l'Ouhabia, à Bidart, j'en vis trois, dont deux ♂ ♂ chantant. Le 17 septembre, à Saint-Jean-de-Luz, dans un autre cantonnement, je vis un second ♂, dont le vol nuptial fut très court.

Je retrouvai la Cisticole en janvier 1939, à Saint-Jean-de-Luz, dans son milieu de l'été précédent ; le 18 janvier, je crus entendre quelques notes du chant dans la matinée ; en tout cas, dans la soirée, j'en vis un individu, dont je suivis quelque temps les déplacements, mais n'entendis que son cri.

Au printemps 1939, je pus à nouveau noter la Cisti-

cole à Saint-Jean-de-Luz et à Bidart dans l'habitat adopté. Je ne l'ai pas trouvée ailleurs : il est bien possible qu'on la trouve dans les prairies basses bordant la Bidassoa en aval de Béhobie, sur la frontière franco espagnole : le milieu me paraît favorable. Je l'ai cherchée sans succès en amont de Bayonne, dans des prairies basses, vaguement marécageuses, aboutissant à l'Adour, où la marée remonte fortement (12 septembre 1938).

Un ornithologiste simplement de passage à Saint-Jean-de-Luz, aurait pu, en 1938 et 1939, sans même s'y arrêter, avoir la chance d'entendre le chant de la Cisticole, sans descendre du train (il n'en est pas de même par la route). Car les lieux habités par l'oiseau se trouvent juste derrière la gare, et il m'est arrivé de percevoir les notes du chant en attendant un train (26 mai 1939).

Entre le Golf de Chantaco et le port de Saint-Jean-de-Luz, la Nivelle borde sur sa rive gauche d'abord, sur sa rive droite ensuite, des terrains bas, prairies, jardins, qui seraient recouverts d'eau à chaque marée ou au moins aux plus fortes, si une digue ne les séparait pas du cours de la Nivelle : quelques chenaux d'irrigation complétés par des vannes, servent à amener l'eau de mer en quantité modérée à certaines époques de l'année. Il en résulte que le long de ces chenaux et dans les fossés voisins subsiste une influence marine qui se traduit par de la végétation saumâtre, cependant que les jardins ou prairies en sont indemnes. C'est le long d'un chenal joignant l'abattoir, sur le fond duquel poussent joncs et salicornes, bordé d'un grand talus et d'une bonne haie que j'ai trouvé la première Cisticole : un couple se tenait là le long de ce chenal, ainsi que dans les trèfles, prairies et massifs d'arbustes (*Baccharis*) voisins. Un second couple habitait derrière la gare de Saint-Jean-de-Luz, dans des prairies, avec quelques *Baccharis*, bordées de petits fossés d'eau saumâtre avec joncs et phragmites. De l'autre côté de la Nivelle, sur la rive gauche, un troisième couple habitait des prairies basses, joignant un petit marais à Baccharis, avec un fossé garni de joncs (25 mai 1939).

A Bidart, dans les marais de l'Ouhabia qui com-

prennent un ensemble de prairies marécageuses, de grands fossés garnis de broussailles et de phragmites, et de fourrés de *Baccharis*, vivaient au moins deux couples : auprès de ces marais existent des prairies naturelles et artificielles. Ces marais ne sont séparés de la plage de Bidart que par la levée de la grande route : sans que la marée les recouvre, une influence marine est certaine.

J'ai obtenu 3 ♂ ♂ ad. du pays basque : un en plumage internuptial, deux au plumage nuptial. Une étude ultérieure déterminera leur race. Sans la guerre, elle serait déjà faite. Je n'ai pas besoin d'en souligner l'intérêt : elle seule permettra de savoir si la colonisation des côtes atlantiques françaises par la Cisticole s'est effectuée à partir de la Méditerranée ou du Portugal. Et il est possible que mon matériel soit la seule base sur laquelle on puisse faire ce travail.

Car il semble que la Cisticole ait disparu des Basses-Pyrénées, et il en est peut-être de même du littoral vendéen et charentais. En 1940, lorsqu'à la fin d'avril, je revins à Saint-Jean-de-Luz, je ne pus observer une seule Cisticole ni à Saint-Jean-de-Luz, ni à Bidart. L'hiver avait été exceptionnellement rude, à tel point que tous les mimosas avaient gelé, et certains, de belle taille, avaient plusieurs dizaines d'années. La neige était aussi tombée, mais pas en grande abondance ; par contre, le froid avait été très vif : on m'a cité les chiffres de —11° et —14° centigrades. Il semble que pas une Cisticole n'ait résisté. A Saint-Jean-de-Luz, la localité colonisée par les Cisticoles, sur la rive droite de la Nivelle avait bien été ravagée par une inondation marine à l'équinoxe de printemps, détruisant en grande partie les formations favorables aux Cisticoles ; mais de l'autre côté de la Nivelle, la localité était intacte, de même que les marais de l'Ouhabia, à Bidart : aucune Cisticole ne s'y trouvait plus. Sa colonisation aura donc été de courte durée.

Sylvia undata undata (*Boddaert*). — Fauvette pitchou.

Le Pitchou est régulièrement répandu dans les landes

d'ajoncs du Sud Ouest, singulièrement dans celles de la région hendayaise, jusqu'au bord même de la mer mais la densité de population n'y est pas grande. Il paraît plus commun dans les landes de St-Pée-sur-Nivelle. A Saint Jean de-Luz, il en existe un ou deux couples, dans les ajoncs, près la croix d'Archiloa (1 en 1938, 2 en 1939) ; je les y ai observés dès le 12 février en 1938.

Au 28 mai 1928, des jeunes au nid étaient nourris par leurs parents, près Cauterenborda, Urrugne.

4 ♂♂ d'avril 1927, mai 1928 et 1933, comparés à des *undata* et *aremorica* des mêmes mois, coïncident avec *undata* : coloration plus ardoisée dessus, moins brune que chez *aremorica*, taches blanches de la gorge plus marquées que chez *aremorica* à cette époque de l'année.

[*Sylvia melanocephala* a été signalée par Evans comme reproductrice dans la région d'Argelès-Gazost erreur ou confusion.]

Sylvia communis communis *Latham* — Fauvette grisette

Cette Fauvette est très répandue et connue dans les haies, les buissons, les brandes, la « Touya » des plaines du Sud Ouest : marais d'Orx, 6 mai 1933 et 19 avril 1938, landes de St-Pée-sur-Nivelle, 5 mai 1933 ; Bidart, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Jean-Pied-de-Port (1916-1917-1918-1919, 1928, 1936, 1938, 1939, 1940), Salies-de-Béarn (juin 1940).

La date la plus précoce où j'ai entendu son chant est le 16 mars 1938, à Bidart. Saunders nota son arrivée le 4 avril. J'ai noté des oiseaux cantonnés et en plein chant les 13 et 19 avril 1938.

Le passage est sensible en avril et en septembre : j'en ai vu un grand nombre dénotant un passage, les 11, 17 et 24 avril 1938, à Saint-Jean-de Luz. En septembre, dans les mêmes localités, j'en vis des quantités, le 1er septembre, quelques-unes le 8, beaucoup le 12 septembre. A Gavarnie, Clay et Meinertzhagen ont noté de

forts passages les 13 et 29 septembre 1932, et Whistler et Harrison jusqu'au 7 octobre 1929.

Les spécimens nidificateurs français présentent une taille concordant avec la taille moyenne maxima obtenue pour l'espèce en Europe.

[*Sylvia curruca* a été signalée à la Rhune, le 10 juin par Saunders (1893) : vraisemblablement erreur ou confusion.]

Sylvia atricapilla *subsp.* — Fauvette à tête noire.

Largement répandue en pays basque, Béarn et Bigorre, cette Fauvette est spécialement commune à Saint Jean-Pied de Port, où en juin 1928, j'ai remarqué que son chant présentait une ritournelle particulière, signalée par Stadler dans certaines localités (cf. *Alauda*).

Je ne l'ai pas trouvée dans les bois d'Anglus, ni d'Espelunguère au fond de la vallée d'Aspe. Le point le plus élevé où je l'ai notée est la vallée d'Ossau, vers 850 m., entre les Eaux Chaudes et Gabas (14 mai 1933). (Notée à Bedous (400 m.), dans la vallée d'Aspe.) Wallis l'a observée aux Eaux-Bonnes.

J'ai entendu son chant jusqu'au 10 août 1938.

Je crois avoir observé un passage le 7 avril 1938, à Saint-Jean-de-Luz, ayant relevé ce jour-là la présence de Fauvettes à tête noire dans des haies où je ne l'ai observée ni avant ni après. D'autre part, un certain nombre de ces Fauvettes hivernent en pays basque.

Clay et Meinertzhagen ont observé un fort passage de ♂♂ et de ♀♀ à Gavarnie, le 19 avril 1932.

Sylvia borin borin *(Boddaert).* — Fauvette des jardins.

Cette espèce est commune en pays basque, où elle fréquente les buissons, bosquets, haies, taillis clairs et futaies (Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port, landes d'Urrugne et de St-Pée-sur-Nivelle). Je l'ai surtout observée en mai et juin, à partir du 1er mai 1938 (nombreux individus) et du 3 mai 1939 ; le passage dure probablement une bonne partie de mai : au 26 mai, une ♀ était encore loin d'être disposée à pondre.

Notée à Salies de-Béarn en juin 1940.

Observée encore au 24 août 1938, à Saint-Jean-de-Luz. Un oiseau anglais a été repris dans les Basses-Pyrénées, le 9 septembre 1929 (*Bull. B.* XXX, p. 122, 1931).

Cette Fauvette est bien plus arboricole que la précédente : elle se tient volontiers dans les futaies où elle visite la cime des arbres, à peu près à la manière d'un Pouillot.

Au petit jour, elle émet son chant avec une grande fréquence.

Hippolais polyglotta (*Vieillot*). — Hypolaïs polyglotte.

Pas rare à Saint Jean-de-Luz, elle habite les jardins, les haies, les buissons des endroits frais, voire marécageux (avril 1938, mai 1936 et 1939). Je l'ai notée à partir du 21 avril 1938 et dès le 23, j'entendais son chant.

Clay et Meinertzhagen ont signalé le passage, le 29 septembre 1932, à Gavarnie d'*Hippolais icterina*. N'est-ce pas une confusion avec *polyglotta* ?

Acrocephalus arundinaceus arundinaceus L. — Rousserolle turdoïde.

Elle est répandue dans toutes les Phragmitaies, même de petite étendue : Labastide-Villefranche, 2 mai 1933 ; marais d'Orx, 19 avril 1938 ; rives de l'Ouhabia à Bidart, mai 1936, 1939 et 1940 ; marais de Billitorte et de l'abattoir à Saint-Jean de-Luz ; marais de Ciboure (mai 1939). Mais les phragmitaies sont rares en Béarn et pays basque, aussi la Turdoïde ne s'y rencontre que de points en points.

Saunders avait observé sa nidification en 1892, près Saint-Jean-de-Luz et Biarritz.

Acrocephalus scirpaceus scirpaceus (*Hermann*). — Rousserolle effarvatte.

La rareté des formations de roseaux en pays basque contraint cette espèce à habiter, exclusivement semble-t-il, les broussailles et buissons des endroits frais, au bord d'un cours d'eau ou d'un fossé plein d'eau : on la trouve

aussi en plein cœur des taillis voisins. C'est dans un tel milieu que je l'ai notée à Hendaye (deux couples en mai 1928), à Saint-Jean-Pied-de-Port (un couple juin 1928), à Saint-Jean-de-Luz, les 17 avril, 27 août, 9 septembre 1938.

Acrocephalus schœnobænus (*L.*) — Phragmite des joncs.

Je ne l'ai trouvé que dans les marais d'Orx, Landes, en période de reproduction, dans une partie de Saules, Carex, et quelques roseaux (6 mai 1933). Darracq l'indique dans un marais près Saint-Esprit.

Noté un jeune individu de passage à Saint-Jean-de-Luz, le 15 septembre 1938.

Acrocephalus paludicola (*Vieillot*) — *Phragmite aquatique.*

A Saint-Jean-de-Luz, j'ai observé le passage de cette espèce dans les joncs, salicornes et pourpiers marins des relaissés de la Nivelle, ainsi que dans les herbages voisins. J'ai pu en voir régulièrement un ou plusieurs individus du 2 au 7 septembre 1938, puis du 17 septembre au 2 octobre 1938 ; à cette dernière date, veille de mon départ, j'en notai encore trois ou quatre.

Six oiseaux obtenus étaient tous des femelles, adultes au début de septembre, jeunes de l'année à la fin.

Darracq avait déjà signalé cette espèce comme de passage au printemps et en automne, et Loche l'avait citée également.

Locustella nævia nævia (*Boddaert*) — Locustelle tachetée.

Cette espèce se reproduit communément dans les landes et les ajoncs d'Hendaye, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz (mai-juin 1928, mai 1933, juin 1936, avril 1938 et 1939), ainsi que dans des haies (Saint-Jean-de-Luz, 11 juin 1938). J'ai noté le chant des ♂ ♂ cantonnés à partir du 6 avril 1938 et du 5 avril 1939. Au 23 août 1938, j'ai vu des Locustelles sur leurs terrains de nidification.

Au 8 juin 1933, une ♀ montrait des plaques incu-

batrices et son manège, ainsi que celui du ♂, prouvait qu'il y avait des jeunes nourris par les parents.

J'ai relevé la présence de Locustelles tachetées en migration sur les rives de la Nivelle, le 4 septembre 1938 et dans le marais de Bidart, le 13 septembre 1938.

Locustella luscinioides luscinioides (*Savi*). — Locustelle luscinioïde.

Je l'ai trouvée nidificatrice dans les marais d'Orx (Landes), le 6 mai 1933 et le 19 avril 1938 : j'y ai noté respectivement 2 ou 3 couples et 4 ♂ ♂ en plein chant dans des formations de *Cladium mariscus*, *Carex*, *Phragmites*, *Typha*, et quelques *Scirpus lacustris*.

Sans en être sûr, je crois avoir entendu son chant le 7 mai 1933, sur le bord des Etangs blanc et Hardy (Landes).

Le 4 avril 1938, j'ai perçu les cris et le chant de cette espèce au Lac Mouriscot, près Biarritz, dans des grandes formations de *Cladium* et *Carex*. Il est vraisemblable qu'elle y niche.

Enfin, le 29 mars 1938, j'ai entendu le chant d'une Locustelle, sur les bords de la Nivelle, à Saint-Jean-de-Luz, dans un endroit où ne niche aucune espèce de Locustelle : je n'ai pas pu reconnaître l'espèce de l'oiseau chanteur.

Loche avait obtenu une Luscinioïde, près Béhobie [en migration ?] et une près Bayonne, dans un étang desséché, le 10 septembre 1853.

Cettia cetti cetti (*Temminck*). — Bouscarle de Cetti.

Elle est extrêmement répandue dans tout le Sud-Ouest de la France, sauf dans les montagnes, et en général commune ; elle habite dans les endroits frais où des buissons lui offrent l'abri convenable, aussi bien dans les jardins ou les faubourgs des agglomérations (Saint-Jean de-Luz, Hendaye, Saint-Jean-Pied-de-Port), que dans les régions de landes ou de « Touya », de prairies, de terres cultivées, de taillis, etc... Par une exception notable qui mérite une explication approfondie, l'es-

pèce est rare à Salies-de Béarn : cependant les rives encaissées du Saleys, garnis d'énormes fourrés et ronciers formant parfois voûte au-dessus du cours d'eau semblent constituer un milieu rêvé pour la Bouscarle. Celà est vrai, mais il faut tenir compte des crues subites et considérables du Saleys. En dépit de son lit profondément encaissé, le Saleys peut monter en quelques heures de plusieurs mètres, submergeant toute la végétation le bordant. Cet accident n'est pas rare et une grosse pluie d'orage peut le provoquer. Aussi ce milieu si favorable, semble-t-il, n'est surtout qu'un piège, dont les Bouscarles peuvent se méfier et, en tout cas, avoir à souffrir.

Le chant de cette espèce s'entend jusqu'au début de juillet et à partir du début de septembre

La Bouscarle est sédentaire, tout au moins on peut l'observer et l'entendre toute l'année.

L. Trouche a pensé que le surpeuplement qu'il a constaté en Camargue à certaines époques de l'année correspondait peut être à un mouvement de migration : ainsi autour de la date du 17 février (*). Or à Saint-Jean-de Luz, les 12 et 15 février 1938, j'ai observé des Bouscarles dans des jardins où elles ne se tiennent pas habituellement, ainsi qu'une sorte d'agitation manifestée par des allées et venues, des cris et la répétition du chant émis comme sous l'empire d'une violente excitation était-ce le signe d'un passage ou le commencement de la pariade ?

Il s'agirait dans ce dernier cas de Bouscarles de la région à la recherche d'un cantonnement ou de vagabondage préludant à la pariade.

Voici la liste des communes où j'ai observé cette espèce : Lamothe, marais d'Orx, Saint-Laurent-de-Gosse, dans les Landes ; et dans les Basses-Pyrénées : Salies-de-Béarn, Saint-Jean-Pied-de-Port, Bidarray, Saint-Martin d'Arosse, Bidart, Saint-Jean-de Luz, Ciboure, Urrugne, Hendaye, Biriatou. Whistler et Harrison l'ont notée en outre à Bayonne en septembre, à Tardets et Argelès en octobre.

(*) Cf. *Alauda*, 1935, p. 374-376.

Phylloscopus sibilatrix *Bechstein*. — Pouillot siffleur.

J'ai obtenu une ♀ en migration, dans les bois, à Saint-Jean-de-Luz, le 1er mai 1939.

Phylloscopus bonelli bonelli *Vieillot*. — Pouillot de Bonelli.

Je l'ai observé de passage au printemps à Saint-Jean-de-Luz : 21, 24 avril, 4 mai 1938, 6 mai 1939, 8 et 26 mai 1940 : le chant était émis de temps à autre. Il ne niche pas dans les plaines basques, et je ne l'ai pas noté à Salies-de-Béarn.

En forêt d'Anglus, au fond de la vallée d'Aspe, j'ai entendu son chant le 29 avril 1933 ; ainsi que dans un bois de Pins auprès de Gavarnie (1100 m), le 17 mai 1933.

Phylloscopus trochilus *subsp. pl.* — Pouillot fitis ou chantre.

Je l'ai observé à son double passage à Saint-Jean-de-Luz. J'en ai vu dès le 24 février 1938 et en notai jusqu'au 1er mai 1938. Les journées où j'ai constaté des passages importants furent les 10, 12, 29 mars, 3 avril 1938, 4, 5 et 6 avril 1939 ; les 12 et 15 avril 1938, j'en vis un nombre moindre ; fin avril jusqu'au 1er mai 1938 inclus, leur nombre diminua. En avril, les ♀ ♀ constituaient la majorité des migrateurs.

En été, j'ai noté la migration du 2 août au 17 septembre 1938 ; le passage fut particulièrement important le 28 août, le 9 et le 17 septembre. J'ai entendu le chant le 2 août.

A Gavarnie, le passage a été noté le 29 septembre 1932 par Clay et Meinertzhagen.

Un oiseau suédois (race *fitis* ou *acredula*) bagué sur la côte Sud-Ouest de la Suède a été repris, après 5 ans, à Arcachon, le 6 août 1930 ; un oiseau bagué en migration sur l'île de Mellum, côte allemande, a été repris à Bidart, vers le 5 octobre 1933 (*Alauda* 1938, p. 271 et 272). J'ai tué, en outre, à Saint-Jean-de-Luz, le 23 avril 1938 un ♂ en migration de coloration *acredula* : longueur d'aile 69,6 ; formule d'aile : 2 < 5e de 4 mm. : 2e > 6e de 1 mm.

Phylloscopus collybita collybita *Vieillot*, et **ibericus** *Ticehurst*. — Pouillot véloce.

L'espèce est largement répandue dans tout le Sud-Ouest de la France comme nidificatrice ; elle y est aussi hivernale et de double passage régulier.

C'est la sous-espèce *ibericus* qui se reproduit dans la plus grande partie des Basses-Pyrénées (sauf semble-t-il la région de Pau), ainsi que dans la partie du département des Landes voisines de Bayonne. Cette sous-espèce se distingue principalement par la couleur moins foncée des tarses ; par le chant, parfois très différent de celui de la race *collybita* ; et par la coloration de ses œufs.

J'ai obtenu une petite série de 8 ♂♂ et de 2 ♀♀ nidificateurs du pays basque (Labourd et Basse-Navarre) ; voici leurs caractéristiques :

La coloration du dessus du corps est un peu plus « verte » que chez *collybita* étant en moyenne moins mélangée de gris et de brun ; les sous-caudales et les flancs au lieu d'être parfois un peu teintés de roussâtre sont d'un jaune pâle pur ; les sous-alaires sont d'un jaune plus vif et accentué ; les côtés du cou sont plutôt plus clairs ; les tarses sont brun-jaune ou bistre et non sépia.

Les dimensions sont les suivantes

Aile : 6 ♂♂ : 61-64,5 mm.	2 ♀♀ : 57-58.
Queue : 7 ♂♂ : 47-51.	2 ♀♀ : 43-45,1.
Tarse : 7 ♂♂ : 19,5-20,5.	2 ♀♀ : 18,3-19.
Bec (des narines) : 8 ♂♂ : 5,5-7,6.	2 ♀♀ : 6,1-6,3.

La formule d'aile est la suivante :

La 4e rémige (en partant de l'externe) est la plus longue, rarement la 3e (1 ♂), mais en général les 3e et 5e sont presque aussi longues, et chez 3 spécimens, les 3e et 4e rémiges sont égales et les plus longues. Chez les ♂♂, la 2e rémige est égale, plus petite ou plus longue que la 7e ; chez les ♀♀, la 2e rémige = la 8e ou est entre la 7e et la 8e.

Le chant d'*ibericus* est parfois complètement différent de celui de *collybita*, parfois varié et présentant un pot-pourri des notes *ibericus*, et *collybita*, ou même

distincts des deux, tout au moins dans l'extrême Sud-Ouest de la France, où les habitats des deux races sont voisins. Le chant le plus typiquement *ibericus* que j'aie entendu à Hendaye, aux Forges d'Abel, etc...) consistait en deux parties, la première *andante*, la seconde *allegro* : « huip, huip, huip, huip... tieh tieh tieh tieh tieh tieh ». J'ai entendu ce chant spécial, ou le chant varié, dont j'ai parlé plus haut dans tout le Labourd (Hendaye, Ciboure, Saint-Jean-de-Luz, bois d'Ibardin et de Saint-Pée, Ascain, Sare), en Basse-Navarre (Saint-Jean-Pied-de-Port, Lecumberry, col d'Osquisch), en Béarn, à Salies, dans la vallée d'Aspe (Bedous, Forges d'Abel), et à Saint Laurent de-Gosse, Landes. A Sare, Jouard avait entendu le chant varié sous une forme originale (*Bull. soc. zool. Genève*, IV, n° 1, février 1929), mais à Pau, un chant typiquement *collybita* (16 et 17 avril 1926).

Au 3 mai 1939, une ♀ avait pondu à Saint-Jean-de-Luz ; au 15 juin 1928, à Saint-Jean-Pied-de-Port et au 18 juin 1939, à Saint-Jean-de-Luz, des parents nourrissaient leurs jeunes.

J'ai trouvé l'espèce très commune en plaine, beaucoup moins dans la vallée d'Aspe, où je l'ai cependant observée à Bedous et aux Forges d'Abel (1100 m.) (27-29 avril 1933).

La migration d'été-automne est très sensible dans tout le Sud-Ouest. J'ai noté les premiers déplacements à Biarritz le 21 août 1938, où je pus voir cet oiseau auprès du rocher de la Vierge. A Saint-Jean-de-Luz, j'observai en 1938, des passages les 4, 12, 15, 17 septembre et 2 octobre ; les 15 et 17 septembre, ces Pouillots étaient très nombreux et se rencontraient partout jusque dans les joncs et les pourpiers des vasières de la Nivelle. J'en ai vu aussi à Argelès-Gazost le 13 septembre 1935 (à chant *collybita*). Whistler et Harrison ont trouvé l'espèce en Bigorre du 26 septembre au 13 novembre 1929, jusqu'à Gavarnie : 4 oiseaux obtenus étaient des *collybita*

En hiver, ces Pouillots séjournent en nombre restreint en pays basque (Hendaye, Saint-Jean-de-Luz). J'ai entendu en mars et au début d'avril, à Saint-Jean-de-

Luz, des chants typiquement *collybita*, émis par des migrateurs.

En 1938, j'ai observé le passage à Saint-Jean de Luz du début de mars au 12 avril. Les journées avec le plus grand nombre de migrateurs furent les 10, 12 et 29 mars; à partir du 6 avril, ces Pouillots, bien plus silencieux et paraissant tout petits, devaient être en majorité des ♀ ♀. En 1939, je vis beaucoup de Pouillots véloces, le 4 avril.

Clay et Meinertzhagen ont noté la migration de quelques-uns de ces oiseaux à Gavarnie, du 14 au 29 avril.

Des oiseaux capturés à Saint-Jean-de-Luz en janvier et mars appartiennent à la race *collybita* (n° 1975 et 2114 m/coll.).

(*à suivre.*)

ETUDE CRITIQUE
DES TROCHILIDÉS DU GENRE *LAMPORNIS* SWAINSON

par J. Berlioz

Cette étude ne commencera pas par une nouvelle discussion sur le nom générique à adopter pour les Trochilidés de ce genre. Celui-ci est dénommé par les auteurs américains actuels *Anthracothorax* Boié. E. Simon, avec son sens critique habituel, a, de son côté, notifié plusieurs fois les raisons qui lui font considérer le nom de *Lampornis* Swainson comme devant primer celui d'*Anthracothorax* (Bibl. Nos 3 et 5). N'ayant pas actuellement les éléments nécessaires pour juger de cette question, je me rallie au point de vue d'E. Simon.

Tant par leur dispersion géographique actuelle que sous le rapport des différenciations morphologiques qu'offrent entre eux les divers représentants du genre, celui-ci reste, parmi les Trochilidés, l'un des plus intéressants à étudier et les notes qui suivent n'ont pour but que d'apporter quelques détails inédits à cette étude. Celle-ci, faute de documentation appropriée, reste encore incomplète.

Biologiquement, les *Lampornis* se révèlent des habitants caractéristiques des régions tropicales basses de l'Amérique, et, dans les pays de montagnes, ne s'élèvent que peu dans la zone subtropicale. Leur pigmentation est très intense, très chargée de mélanine ; mais, si les couleurs du corps n'oscillent guère qu'entre le vert ou le bleu métallique et le noir profond, la coloration si particulière des rectrices, brun-rouge à reflets violacés ou bleus d'acier chez toutes les espèces, sauf une (chez *L. viridis*, la queue est entièrement bleu d'acier uniforme), crée encore un caractère générique parfaitement distinctif.

La question du dimorphisme sexuel des *Lampornis* a été déjà l'objet de controverses et n'est pas encore dé-

finitivement résolue. Cela tient en partie à ce que les longues séries de spécimens existant dans la plupart des collections d'étude sont en général insuffisamment documentées quant à la détermination anatomique des sexes, et aux idées trop conventionnelles que l'on se fait souvent du plumage des femelles. Une conception simpliste, trop répandue en ornithologie, consiste en effet à admettre que les spécimens intensément colorés sont des mâles adultes et ceux au coloris moins brillant des femelles.

Dans une excellente étude critique du *L. Prevosti gracilirostris* (Ridgw.), un auteur récent, A. van Rossem (Bibl. n° 13), a attiré l'attention sur cette confusion trop fréquente et a nettement établi en tout cas que chez cette forme les femelles acquièrent finalement le même plumage que les mâles adultes, mais seulement après plusieurs mues. Sa suggestion que le même fait puisse exister chez d'autres formes de *Lampornis* me paraît donc très justement fondée et confirme ce qu'il m'a été possible bien souvent d'envisager pour beaucoup d'autres Trochilidés de types variés. C'est donc avec doute que l'on doit considérer chez les *Lampornis* le plumage dit de « femelle adulte » comme correspondant à la livrée décrite par tous les auteurs pour ce sexe, — livrée qui n'est peut-être qu'un stade temporaire assez variable avant l'acquisition du plumage définitif. Par contre, la longueur du bec, un peu plus développé chez les femelles que chez les mâles comme chez beaucoup d'autres Trochilidés, me paraît être toujours un bon indice, — mais pourtant pas absolu, — en faveur de la différenciation extérieure des sexes.

La distribution géographique du genre *Lampornis* est unique parmi les Trochilidés : c'est le seul en effet qui coexiste à la fois dans les Antilles et les deux continents américains. Il a des représentants dans les Grandes Antilles, à l'exception de Cuba, mais non dans les Petites, où il est remplacé par des types voisins : *Eulampis* et *Sericotes*. Il est répandu surtout dans toute l'Amérique tropicale depuis l'Etat mexicain de Tamaulipas, au nord, jusqu'au Paraguay, au sud, mais ni dans les Andes, ni

dans la zone patagonienne. C'est essentiellement un type caractéristique de la faune caraïbe.

*
* *

Les Grandes Antilles sont habitées par trois espèces bien différenciées de *Lampornis*, dont les variations et le dimorphisme sexuel semblent maintenant à peu près connus grâce aux séries réunies par les collecteurs américains.

A la Jamaïque n'existe que le seul *L. mango* (L.), type du genre, et cette espèce est aussi exclusivement propre à cette île. Elle est très différente de toutes les autres par les vives irisations violet rouge des côtés du cou chez les deux sexes, qui ont été reconnus depuis longtemps comme étant semblablement pigmentés l'un à l'autre. Pourtant on en connaît des individus à gorge colorée et irisée (au lieu de noir profond chez l'adulte typique), et l'on n'est encore nullement fixé sur l'identité de tels individus, que l'on doit probablement considérer seulement comme des immatures.

Porto-Rico est de même la patrie exclusive du *L. viridis* (A. et V.), autre type très caractérisé par son plumage de contour entièrement vert, avec la queue bleu d'acier. Selon les auteurs récents, les deux sexes de cette espèce sont aussi semblablement colorés.

Cette dernière assertion paraît être en contradiction avec les descriptions plus anciennes. Mais celles-ci ne sont sans doute que le résultat de confusions avec une autre espèce, d'ailleurs plus commune, car Porto-Rico donne également asile à la troisième espèce antillaise de *Lampornis*, le *L. dominica* (L.), qui possède un habitat moins circonscrit que les deux précédentes et se trouve aussi, sous différentes formes, dans l'île de Saint-Domingue et dans les îles Vierges. Contrairement aux deux précédents, ce *L. dominica* possède un dimorphisme sexuel très accentué, plus accentué même qu'aucun autre *Lampornis*, la ♀ étant complètement dépourvue de noir.

Mais je n'ai examiné personnellement qu'un trop

petit nombre de toutes ces espèces antillaises pour émettre quelque considération inédite à leur sujet.

*
* *

Dans les régions basses de l'Amérique du Sud situées entre Trinidad et les bouches de l'Amazone, et comprenant toute la région côtière nord-est du Vénézuéla et les Guyanes, ainsi que l'île Trinidad, paraît exister en abondance la plus robuste des espèces du genre, le *L. viridigula* (Bodd.), d'ailleurs anciennement connue elle aussi. Mais cette espèce paraît avoir à l'intérieur du continent et vers le sud-est un habitat autrement étendu que celui qui lui est généralement assigné par les auteurs : O. Pinto en effet (Bibl. N° 12) en mentionne un spécimen provenant d'Itacoatiara, localité située sur l'Amazone, à l'est de Manaos, et la collection E. Simon en renferme un autre, ♂ adulte, récolté très authentiquement par Schwander et provenant des chasses de ce naturaliste à Miritiba (Marañhao : Brésil nord-est).

Dans tout cet habitat, cet oiseau coexiste avec le *L. nigricollis* (Vieill.), qui est l'espèce dominante, la plus commune et la plus répandue du genre, et même, peut-on dire, l'un des plus connus de tous les Trochilidés. Celui-ci a été longtemps confondu, bien à tort, sous le nom de « Mango » avec l'espèce de la Jamaïque. Son habitat est immense : vers le nord-ouest, il atteint la zone du canal de Panama, et même peut-être au-delà (1). Il est très répandu dans le Vénézuela, le bassin amazonien, les Guyanes et le Brésil, et c'est évidemment par inadvertance que Hellmayr a mis en doute (Bibl. n° 8) l'occurrence de cette espèce en Guyane française : la collection du Muséum de Paris et celle d'E. Simon renferment des spécimens indubitablement authentiques de ce pays, et j'ai moi-même reçu d'un apprenti-collecteur

(1) Deux spécimens de la collection E. Simon, immatures, sont étiquetés : « Chiriqui ». Ils proviennent des chasses du collecteur de Simon en cette région, Boutet du Vigneau ; mais ce dernier n'étiquetait pas individuellement ses spécimens, qu'il envoyait par lots considérables, et peut-être la localité exacte des deux spécimens en question doit-elle être considérée comme un peu douteuse.

à Saint-Jean du Maroni quelques échantillons de Colibris locaux naturalisés, parmi lesquels *L. nigricollis*. Ces oiseaux de Guyane sont d'ailleurs parmi les plus brillants de tout l'habitat de l'espèce et l'intensité des contrastes entre le noir du dessous du corps, les bandes bleu vif qui l'encadrent et le vert métallique du dessus, n'est comparable qu'à ce qui existe chez certains Oiseaux très adultes des collections de Bahia, ainsi que leur bec un peu plus court que chez leurs homologues occidentaux.

L. nigricollis figure en effet abondamment dans toutes les collections commerciales de Bahia, de Trinidad et de Bogota. Dans ces dernières, il provient évidemment de localités basses assez éloignées de la capitale même de la Colombie, située, comme l'on sait, à haute altitude (voir : Chapman, Bibl. N° 4). Dans les autres républiques andines, il paraît beaucoup moins abondant, plus sporadique, mais toujours localisé aux régions basses : le Muséum de Paris en possède un couple ♂ et ♀ provenant de l' « Ecuador, Mission Wiener », sans doute originaire, comme presque tous les Oiseaux rapportés par ce voyageur, de l' « Oriente » (il ne s'agit certainement pas en tout cas de la forme occidentale [illegible] un autre spécimen provenant de la vallée du Huallaga (Pérou septentrional). Enfin, cette espèce se montre aussi en abondance dans le Brésil central (Matto Grosso) et, dans la collection envoyée récemment par le Dr Vellard de la région de Cuyaba, c'était le mieux représenté de tous les Trochilidés. Dans le sud du Brésil, elle a été signalée jusque dans les états de Santa Catarina et de Rio grande do Sul (Bibl. n[os] 9 et 12) ; mais je dois dire que je ne l'ai jamais vue figurer dans les collections commerciales de Trochilidés provenant de Rio de Janeiro et si elle y a été trouvée, elle n'y est certainement pas fréquente.

Sur le Versant Pacifique de la Colombie, *L. nigricollis* ne semble pas avoir jamais été signalé. Mais il est représenté dans la basse région côtière de l'Ecuador (régions de Guayaquil et des îles, de Babahoyo et d'Esmeraldas, ex Chapman, Bibl. n° 7) par une sous-espèce

légèrement différenciée, *L. nigr. iridescens* Gould, reconnaissable à son bec plus long et à la bande noire de la gorge plus étroite, encadrée de bleu moins pur, plus verdâtre. En outre, certains individus, surtout immatures, présentent sur la partie noire de la gorge des irisations plus ou moins accusées et même chez un spécimen apparemment bien adulte, mais en pleine période de mue, que j'ai eu sous les yeux, ces irisations vertes sont si intenses qu'elles se rapprochent un peu de l'aspect de la gorge chez *L. veraguensis*. En somme, *L. iridescens* se montre comme un intermédiaire morphologique à *L. nigricollis* et aux formes de l'Amérique centrale.



L'Amérique centrale et le Mexique sont habités par une autre prétendue espèce, qui, ainsi que le fait justement remarquer van Rossem (l. c., p. 260), se montre si étroitement apparentée à *L. nigricollis* qu'on peut la considérer plus rationnellement comme son représentant géographique : c'est le *L. Prevosti*, dont une race, *L. P. Prevosti* (Less.), habite le sud-est du Mexique, le Guatémala et les îles voisines de leur côte atlantique, et dont une autre, un peu plus petite, avec un bec proportionnellement plus court, *L. P. gracilirostris* (Ridgw.), se rencontre plus au sud jusqu'au Costa-Rica.

Mais dans le hiatus qui sépare l'habitat typique du *nigricollis* de celui du *gracilirostris*, c'est-à-dire dans la portion occidentale du Panama, se trouve localisée une forme bien définie : *L. veraguensis* (Reich.), qui, selon Griscom (Bibl. n° 11), n'habite que le versant Pacifique, aride, de cette région, depuis la zone du canal jusqu'au massif du Chiriqui. Sa pigmentation un peu moins intense, puisque le noir du dessous du corps habituel aux autres formes est ici entièrement remplacé par un vert bleuâtre lustré, plus foncé sur le jabot, est sans doute un indice corrélatif de cet habitat aride. Ce n'est en fait, malgré l'apparence, qu'une différenciation légère et l'oiseau ne représente, de toute évidence, qu'une forme

régionale, intermédiaire jusqu'à un certain point à *gracilirostris* et à *iridescens*.

Le *L. gracilirostris* remplace le précédent plus au nord et fait place à son tour au Guatémala et au Mexique, à la forme la plus anciennement connue, *L. P. Prevosti*, remarquable par son long bec. De celle-ci, qui, selon Griscom (Bibl. n° 10), n'est commune que dans l'Etat de Vera-Cruz et les îles de la côte, j'ai pu étudier comparativement une série d'une trentaine d'individus des deux sexes : or parmi eux se trouvent encore deux mâles adultes qui présentent sur la partie noire de la gorge des irisations vertes si accusées qu'ils rappellent beaucoup, en plus sombre, la coloration des *veraguensis*, mais avec un bec plus long. De son côté, Van Rossem a signalé et commenté pour le *gracilirostris*, au Salvador, des variations individiduelles non moins dignes d'attention, en ce sens qu'elles marquent des tendances intermédiaires variables à *Prevosti* typique et à *nigricollis*, les caractères de coloration étant moins sujets à fixité que les descriptions classiques des auteurs tendraient à le faire admettre, même pour les mâles adultes.

Bien mieux, les variations signalées pour cette forme continentale, *gracilirostris*, apportent une explication tout naturelle à la dualité apparente qui existe entre les deux curieuses formes insulaires de *Lampornis*, découvertes dans les îles caraïbes situées au large de la côte de Nicaragua : I. Vieja Providencia (« Old Providence » des auteurs anglais) et I. Saint Andrews. Je ne connais malheureusement en nature aucun spécimen provenant de cette dernière, mais on peut, à juste titre, s'étonner que ces deux îles, pourtant médiocrement éloignées l'une de l'autre, soient habitées chacune par une forme de *Lampornis*, considérée ou du moins décrite comme différant spécifiquement de l'autre : Vieja Providencia par *L. Prevosti Hendersoni* Cory, Saint-Andrews par *L. nigricollis Pinchoti* (Wetmore 1930).

Or, si l'on consulte les descriptions respectivement attribuées à ces deux Oiseaux, on ne peut manquer de remarquer que le premier, avec « son bec moins long et le noir des parties inférieures plus étendu que chez

L. P. Prevosti », et le second, avec « le noir des parties inférieures moins large que chez *L. n. nigricollis* et bordé sur la gorge de vert au lieu de bleu », tendent quelque peu l'un vers l'autre et ne sont visiblement que des intermédiaires à ces deux prétendues espèces, — si l'on se rappelle que *L. P. Prevosti* se distingue précisément de *L. n. nigricollis* par son bec plus long et l'étendue bien plus réduite du noir des parties inférieures, qui est en outre entièrement bordé de vert, sans trace de bleu. Ces intermédiaires rappellent d'ailleurs de très près les variations mentionnées par Van Rossem pour le *L. gracilirostris* : aussi l'on peut penser que ces caractères, instables et sujets à variations individuelles chez la forme continentale, se soient au contraire stabilisés séparément chez chacune des populations insulaires.

*
* *

Aussi, comme Van Rossem l'a déjà exprimé, toutes les considérations précédentes militent-elles en faveur de la réunion con-spécifique de toutes les formes du continent et des îles côtières, — à l'exclusion, bien entendu, de *L. viridigula*.

Pourtant l'on est tenté d'arriver à des conlusions tout opposées si l'on considère ce qui, selon les renseignements fragmentaires que l'on en possède actuellement, paraît exister sur le littoral caraïbe de la Colombie et du Vénézuela : là, selon Van Rossem, qui ne s'appuie d'ailleurs à ce propos que sur l'autorité de Hellmayr (l. c. p. 260), les deux prétendues espèces *Prevosti* et *nigricollis* co-habiteraient côte à côte en maintenant intégralement leurs caractères différentiels, la première sous une forme apparemment très voisine — si même vraiment différente ? — de la forme insulaire *Hendersoni* et décrite sous le nom de *L. viridicordata* (Cory).

Les seules précisions que j'aie actuellement sur la coexistence possible de ces deux oiseaux sont les suivantes

6

dans l'extrême Nord de la Colombie (Santa Marta, *fide* Todd et Carriker, Bibl. N° 6), seul des deux *nigricollis* a été collecté et il en est de même à l'île Trinidad. Mais dans la zone littorale du Vénézuela comprise entre ces deux extrêmes et étroitement circonscrite vers le sud par les Andes septentrionales, c'est-à-dire depuis la Lagune de Maracaïbo jusqu'à la pointe de Paria, a été trouvé *L. viridicordata*, toujours, il est vrai, beaucoup plus rare que *nigricollis*. De ce dernier, les seuls spécimens que je connaisse personnellement comme provenant de cette zone littorale du Vénézuela sont ceux qui ont été récoltés par E. Simon lui-même à San Esteban et qui figurent dans sa collection : ils ne présentent d'ailleurs aucun indice particulier d'une tendance vers *viridicordata* et sont typiques de la forme *nigricollis*. Néanmoins la coexistence des deux prétendues espèces me paraît encore insuffisamment prouvée. D'autre part bien que se ressemblant beaucoup par la taille, les proportions et la pattern, les deux formes accusent quand même entre elles des divergences trop précises pour que l'on puisse y voir seulement des cas de mutations individuelles dans un même pays.

*
* *

Une autre face du problème concerne l'aspect que revêt le plumage des femelles tout à fait adultes chez tous les divers *Lampornis*.

Jusqu'à ce que Van Rossem ait apporté des précisions d'un ordre si nouveau sur la similitude apparente des sexes chez *gracilirostris*, les auteurs ont classiquement considéré et décrit toutes les formes de *Lampornis*, autres que les deux espèces antillaises mentionnées ci-dessus, comme présentant un dimorphisme sexuel accentué, — de même nature d'ailleurs chez toutes, dont les femelles s'en trouvent ainsi plus difficiles à distinguer les unes des autres que ne le sont les mâles, du fait de l'atténuation chez elles des caractères de coloration. Seul pourtant Berlepsch (Bibl. n° 2, p. 263), avait déjà attiré l'attention sur l'andromorphisme possible ou partiel des femelles chez *L. viridigula* (= *gramineus* auct. plur.).

Or les spécimens de *L. Hendersoni* et *viridicordata*, que j'ai eus sous les yeux, ne font que confirmer par de singulières analogies cette suggestion et celles de Van Rossem. Je n'ai pu malheureusement examiner que cinq spécimens de ces oiseaux, — toujours rares dans les collections européennes, — et qui proviennent chacun respectivement des localités suivantes : île Vieja Providencia (topotypique de *Hendersoni*), — lagune de Maracaïbo (topotypique de *viridicordata*), — Petare, près Caracas, — San Felix, près Cumana, — enfin « Vénézuéla N. E. » (sans localité précise). Tous se ressemblent entre eux par la pattern et la coloration du plumage, qui sont celles attribuées au sexe mâle. Mais le premier, dont les rectrices offrent encore des traces d'immaturité, a un plumage assez terne et le bec court (23 mill.) et je présume qu'il s'agit d'un mâle un peu immature (c'est d'ailleurs un cotype de Cory, étiqueté ♂ par le collecteur Henderson, et actuellement au Muséum de Paris). Les trois suivants (collection E. Simon) offrent le plumage brillant et lustré, ainsi que le bec court (22,5 à 23,5 mill.), qui, à mon avis, caractérisent les mâles adultes. Enfin le dernier (coll. E. Simon) diffère grandement des précédents par son bec bien plus long (28 mill.), ses teintes plus ternes encore que chez le premier, et par sa queue arrondie, sans trace d'ailleurs d'immaturité, — ce qui, selon Van Rossem, caractérise aussi le sexe femelle. Je ne garde donc guère de doute que ce spécimen représente le stade femelle adulte de l'espèce et l'on peut très légitimement supposer que c'est un de ces spécimens à plumage apparemment masculin, mais avec un très long bec, qui a pu induire Salvin à mentionner, parmi les oiseaux du British Museum (Bibl. n° 1, p. 99, spécimen p') *L. Prevosti* du Vénézuéla, au lieu de *L. Hendersoni*, qui, selon lui, n'en différerait guère que par la moindre longueur du bec.

Par ailleurs, on peut s'étonner que ce soit précisément la forme continentale la mieux connue de toutes, c'est-à-dire *L. nigricollis*, dont pourtant de nombreuses séries ont été collectées, avec le sexe authentiquement déterminé, chez laquelle la tendance andromorphique du

plumage des femelles ait été le moins manifestement signalée (*L. veraguensis* sans doute aussi) mais celui-ci est relativement peu connu. Je mentionne pourtant ici pour mémoire un spécimen de *L. nigricollis* figurant dans la collection du Muséum de Paris et provenant d'une collection commerciale de Colombie : cet oiseau, en plumage apparemment de mâle adulte, se fait remarquer par son bec très long (26,5 mm.) et le noir de la gorge moins pur et encadré de vert-bleuâtre au lieu de bleu franc. Par ces caractères, il rappelle donc *L. n. iridescens*, mais cette forme paraît peu susceptible de figurer parmi les oiseaux de provenance commerciale de Bogota et d'autre part la longueur du bec, qui est exactement celle des spécimens considérés comme femelles en cette région, permet de penser qu'il s'agit peut-être d'un individu anormal ou d'une femelle masculinisée.

D'une façon générale, il faut bien conclure que l'andromorphisme apparent des femelles doit être beaucoup plus fréquent qu'on ne l'a admis jusqu'à maintenant parmi les *Lampornis*. D'ailleurs l'instabilité déjà constatée des livrées de ce sexe (E. Simon lui-même n'a-t-il pas admis un certain polymorphisme chez les ♀ ♀ de *Chrysolampis mosquitus* qui leur est apparenté. Bibl. n° [illegible]) milite encore en faveur de la généralisation, mais non dans un sens absolu, des idées exprimées par Van Rossem au sujet de *L. P. gracilirostris*. Néanmoins de celles-ci comme des notes de Berlepsch au sujet de *L. viridigula* (l. c.) ou des considérations ci-dessus relatives à *L. Hendersoni*, il semble que ce ne soit que très exceptionnellement que la femelle parvienne à un plumage aussi brillant et de couleurs aussi pures que le mâle.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que c'est parmi les formes insulaires ou côtières que s'affirme le plus nettement cette tendance à la similitude pigmentaire des sexes : celle-ci n'est-elle pas la règle reconnue pour deux des espèces antillaises de *Lampornis*, ainsi que pour les *Eulampis* et *Sericotes*, leurs proches alliés, chez lesquels le dimorphisme sexuel se réduit aussi à des différences de longueur du bec ? Elle s'étend sans doute tout aussi logiquement aux *L. Hendersoni* et *viridicordatus*,

formes également insulaires ou littorales (le *L. n. Pinchoti* Wetm. n'a été décrit que d'après deux spécimens apparemment mâles et est trop peu connu pour être pris en considération ici). Parmi les formes continentales, elle est surtout avérée pour *L. P. gracilirostris*, plus occasionnelle sans doute pour *L. P. Prevosti* (fide Van Rossem, l. c.) et *L. viridigula*, et reste douteuse pour *L. nigricollis* et *L. veraguensis*. N'oublions pas par contre, en sens inverse, que c'est aussi une espèce antillaise, *L. dominica*, qui offre le dimorphisme sexuel apparemment le plus accentué et le plus stabilisé.



Si l'on désire tirer des considérations précédentes quelque conclusion d'ordre taxonomique, il faut bien convenir que les données généralement admises jusqu'à maintenant ne sauraient être encore que partiellement modifiées : le statut respectif des *L. nigricollis* et *Prevosti* entre autres reste très douteux, tant qu'on ne connaît pas de façon plus précise leurs relations mutuelles dans le nord du Vénézuéla ainsi que la forme la plus nettement intermédiaire aux deux, c'est-à-dire *L. n. Pinchoti* (Wetm.). Il serait de même prématuré de penser que la tendance pédromorphique des femelles chez l'une de ces deux espèces supposées contrairement à l'autre puisse intervenir comme critère spécifique. Il me paraît néanmoins déjà rationnel de simplifier la nomenclature en considérant comme sous-espèces géographiques de *Prevosti* les formes les plus méridionales susceptibles peut-être de coexister avec *nigricollis*, c'est-à-dire *viridicordata* et même *veraguensis*. On obtiendrait ainsi le tableau suivant résumé :

L. mango (L.) : Jamaïque ;
L. viridis (A. et V.) : Porto Rico ;
L. dominica (L.) : Saint-Domingue, Porto Rico, Iles Vierges ;
L. viridigula (Bodd.) : Nord-est de l'Amérique du Sud ;

L. nigricollis

nigricollis (Vieill.) : Amérique du Sud, à l'est des Andes ;

iridescens Gld. : Ecuador occidental ;

? *Pinchoti* (Wetm.) : Ile Saint-Andrews ;

L. Prevosti

viridicordata (Cory) : zone littorale du Vénézuéla ;

Hendersoni Cory : Ile Vieja Providencia ;

veraguensis (Reich.) : Panama occidental ;

gracilirostris (Ridgw.) : Costa-Rica, Nicaragua, Honduras S., Salvador ;

Prevosti (Less.) : Honduras N., Guatémala, Mexique S. et E.

BIBLIOGRAPHIE

1. O. Salvin, Catalogue of Birds Brit. Mus. XVI, 1892. [G. *Lampornis*, p. 91].

2. H. von Berlepsch, « On the Birds of Cayenne », Novit. Zoologicae, 1908.

3. E. Simon, Rev. franç. d'Orn., 1909, p. 10.

4. F. Chapman, « The distribution of bird-life in Colombia », Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. XXXVI, 1917.

5. E. Simon, Hist. nat. des Trochilidés, 1921. [G. *Lampornis*, pp. 38 et 273].

6. Cl. Todd et M. A. Carriker, « Birds of the Santa Marta region of Colombia », Annals Carnegie Mus., vol. XIV, 1922.

7. F. Chapman, « The distribution of bird-life in Ecuador », Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. LV, 1926.

8. C. Hellmayr, « A Contribution to the ornithology of northeastern Brazil », Zool. Ser. Field Mus. Nat. Hist., vol. XII, publ. 255, 1929.

9. E. Naumburg, « The Birds of Matto Grosso, Brazil », Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. LX, 1930.

10. L. Griscom, « The distribution of bird-life in Guatemala », Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. LXIV, 1932.

11. L. Griscom, « The Ornithology of the Republic of Panama », Bull. Mus. Compar. Zool., vol. LXXVIII, 1935.

12. O. M. de Oliveira Pinto, Catalogo des Aves do Brasil, p. I, Rev. Mus. Paulista, tome XXII, 1938.

13. D. Dickey et A. van Rossem, « The Birds of El Salvador », Zool. Ser. Field Mus. Nat. Hist., vol. 23, publ. 406, 1938.

— —

LA DISPARITION DE LA HUPPE EN NORMANDIE ET EN BRETAGNE

par Marcel Legendre

Il y a quelques années, j'ai signalé la disparition de la Huppe en Normandie ; aujourd'hui, je constate que cette disparition s'accentue, et que bientôt la Huppe deviendra un oiseau rare, non seulement pour cette contrée, mais également pour la Bretagne.

Prenons les départements de l'Orne et de la Seine-Inférieure, où depuis mon enfance je séjourne plus ou moins longtemps chaque année. Il y a plus de trente ans, j'y passais mes vacances et mon temps était consacré à courir après les oiseaux, dans la campagne, puisque dans ce but je m'installais dans des fermes. Déjà à cette époque je m'intéressais à la Huppe, c'était et c'est toujours un de mes oiseaux favoris, que j'ai élevé souvent avec de la patience, mais toujours avec succès. En captivité, ces beaux oiseaux sont d'une familiarité et d'une douceur étonnantes. J'ai raconté mes aventures d'enfance avec la Huppe et son élevage dans cette revue (1).

A cette période d'avant-guerre (1914), la Huppe se rencontrait encore assez facilement, je l'observais journellement et je connaissais toujours quelques nids. Pourtant de tous côtés j'apprenais que les « Pupues » étaient beaucoup plus nombreux autrefois (2). Après guerre, je constatai vraiment que la Huppe devenait de plus en plus rare et que j'avais beaucoup de chemin à parcourir pour en rencontrer plusieurs. Récemment, en 1942, pendant un court séjour dans le département de l'Orne, je n'ai aperçu que deux Huppes, dont celle possédant

(1) *Revue Franç. d'Ornith.*, 14e année, pp. 219-224 ; 251-254. Paris, 1922.
(2) Pupue. Nom donné à la Huppe à cause de la malpropreté de son nid qui répand une odeur fétide.

l'anomalie de plumage que j'ai signalé dans le dernier numéro de la revue. En 1943, pendant un séjour de quinze jours, je n'ai vu que trois Huppes, et je pense que la deuxième et la troisième devaient être la même !

Je ne suis pas le seul à faire cette remarque : notre collègue Georges Olivier a fait la même constatation pour sa contrée de la Seine-Inférieure et il le signale dans son travail récent (1). Dans les excursions que j'ai eu le plaisir de faire avec lui dans la région d'Elbeuf et de Rouen, il me disait toujours : « Essayons maintenant de rencontrer vos Huppes. »

Cette disparition se remarque aussi en Bretagne. Je séjourne chaque année dans la région Dinard-Rennes et je ne vois que très rarement l'oiseau. M. Rapine a fait la même constatation et dit également que la Huppe devient de plus en plus rare en Bretagne. Pour le Nord-Est de la France, l'oiseau, sans être rare, n'a jamais été commun ; il l'est encore moins aujourd'hui. Prenons les pays voisins. Pour la Belgique, le Chevalier G. M. van Havre écrit : « Oiseau d'été, décroissant et en voie de disparition... » (2). Dans le Grand-Duché de Luxembourg, Victor Ferrant écrit aussi : « Devenu rare dans les derniers temps dans nos contrées... » (3). Enfin, on sait que l'oiseau est également en voie de disparition en Suède et en Norvège.

Cherchons les causes de cette raréfaction et examinons d'abord la nidification de l'oiseau. La Huppe niche dans des trous d'arbre et des trous de mur ; à l'occasion, elle trouvera une coulée dans un tas de pierres et occupera même un trou de lapin. C'est notre regretté collègue Albert Hugues qui m'apprit ce genre de nidification en Camargue.

Passons en revue tous ces nids. Nous remarquons que dans les contrées du Nord, la Huppe niche de préférence dans le creux d'un arbre et que dans le midi.

(1) *L'Oiseau et la Revue Franç. d'Ornith.* Vol. VIII Les Oiseaux de la Haute-Normandie, p. 197. Paris, 1938.

(2) *Les Oiseaux de la Faune Belge.* 1 vol. Bruxelles, 1928.

(3) *Faune du Grand Duché de Luxembourg.* 3e partie. Oiseaux. 1 vol. Luxembourg, 1926.

elle se contente aisément d'un trou de mur. En Afrique du Nord, elle niche même dans les murs des habitations ; il faut toutefois faire remarquer que dans ce pays l'oiseau est respecté et, de ce fait, nullement farouche

Sa préférence pour les trous d'arbres dans les contrées du nord de la France semble s'expliquer. La Huppe est un oiseau peureux et inquiet qui prend peur au moindre bruit suspect ; aussi, dans la cavité profonde d'un arbre, elle se sent en sécurité. Ses moyens de défense contre les intrus seront des sifflements qui font penser aux serpents, et m'ont souvent effrayé dans ma jeunesse quand j'explorais les trous d'arbres.

Il faut aussi admettre que dans ces cavités la Huppe se trouve mieux à l'abri pour supporter le climat de nos contrées humides. N'oublions pas que notre Huppe est un oiseau africain, habitué au soleil et aux terrains secs. Elle aime ainsi s'aplatir à terre, les ailes ouvertes aux rayons chauds, comme se rouler dans la fine poussière d'un chemin. Il n'est donc pas étonnant que dans les contrées plus chaudes du midi et en Afrique du Nord, elle choisisse un trou de mur ou tout autre endroit, à défaut d'arbres creux. C'est ainsi qu'en Camargue, elle se contente d'un trou de lapin, imitant ainsi le Guépier qui, en Afrique, niche parfois dans un trou creusé à même le sol.

Donc, en Bretagne et en Normandie, la Huppe recherche et niche principalement dans des trous d'arbres ; mais il faut qu'elle les trouve. Si la campagne de ces contrées a gardé ses haies feuillues, il faut toutefois remarquer qu'une grande partie des vieux arbres, sans utilité directe, a disparu. Autrefois, ces arbres étaient conservés et abattus quand le besoin s'en faisait sentir ; le paysan sacrifiait un arbre pour se faire construire une charrette, des brouettes, etc... Depuis des années, la collectivité a un besoin de plus en plus pressant de bois, et sa valeur augmente toujours !

Tous ces vieux arbres sont généralement des arbres creux, refuges de nombreuses espèces d'oiseaux et, à la saison de la nidification, les Pics, le Torcol, le Colom-

bin, l'Etourneau, la Sittelle, les Mésanges, etc... sont à la recherche de ces cavités. Il y a peut-être également dans le monde des oiseaux une crise des logements ! Quelles sont les chances de la Huppe dans cette course à l'habitation ? Comme je l'ai dit, notre Huppe est un oiseau timide, craintif, et nullement batailleur, qui, dans la recherche d'une cavité doit céder la place devant une espèce audacieuse, notamment devant l'Etourneau. Je me souviens d'avoir assisté à une prise de bec entre ce dernier et une Huppe qui, peureuse, avait le dessous, et c'est maintenant que je réalise le pourquoi de cette lutte. L'Etourneau avait chassé la Huppe d'une cavité qu'il trouvait à son gré (c'était l'époque de la nidification, et près d'un arbre où avait déjà niché une Huppe). A l'appui de ceci, voici ce qu'a écrit Georges Olivier dans son travail mentionné plus haut à propos du Pic vert (1) :

« Très commun et sédentaire. Depuis une vingtaine d'années, est chassé de beaucoup d'arbres creux où il nichait, par les Etourneaux, dont le nombre augmente très rapidement. »

Il est un fait certain, c'est la progression du nombre d'Etourneaux. On connaît ces rassemblements d'oiseaux comptant des milliers de sujets venant passer la nuit dans les petits bois et dans les roseaux. A Paris même, pendant la mauvaise saison, il en arrive de nombreuses bandes qui viennent s'abriter dans les jardins publics et dans tous les petits jardins particuliers. L'oiseau, utile par lui-même, devient alors nuisible, à cause de son grand nombre. C'est ainsi qu'en Tunisie des dégâts considérables sont occasionnés par les Etourneaux, dans les plantations d'oliviers, et qu'il a fallu prendre de sérieuses mesures de défense.

En constatant donc dans les campagnes les nombreuses cavités occupées par les Etourneaux, qu'il me soit permis de demander aux amis des oiseaux et aux chasseurs qui en ont l'occasion, de détruire un certain nombre de cet oiseau prolifique, qui porte un sérieux

(1) *Op. cit.*, p. 198.

préjudice à beaucoup de jolies espèces. J'aime et je respecte tous les oiseaux, mais il faut parfois rétablir dans la nature l'équilibre que l'homme a rompu (1).

Faut-il encore penser qu'à son arrivée en France, la Huppe trouve peut être le soleil dans le midi, mais qu'en montant vers le nord, elle ne trouve pas tout de suite le printemps. Il semble que les saisons ne se font plus comme autrefois et que très souvent l'hiver se prolonge dans nos contrées du nord. Avril est souvent un mois où il fait encore froid ! La Huppe s'attarde donc et doit arriver en Normandie quand toutes les cavités, de moins en moins nombreuses, sont occupées.

Il se passe alors ceci : la Huppe tend à devenir peu à peu un oiseau des régions méridionales de la France, comme certains oiseaux africains qui nous visitent chaque année. Les observateurs du midi et du sud ouest la signalent beaucoup plus nombreuse qu'autrefois ; c'est ainsi que M. Hugues me disait qu'elle devenait plus fréquente dans le Gard et en Camargue.

Enfin, il peut également arriver que l'oiseau change son habitat ; cela ne serait pas une nouveauté dans le monde des oiseaux. Une espèce disparaît d'une vaste région, et une autre, jadis inconnue, y fait son apparition. Comme faible compensation nous aurions le Cini !

Pour le moment, il semblerait que le gros de l'espèce s'arrête à la Loire. Moi même j'ai constaté de 1920 à 1930 son augmentation sensible dans l'Ile de Ré. Enfin, en 1937 et 1938, pendant mes vacances, j'ai descendu en flanant toute la vallée du Rhône et j'y ai retrouvé avec plaisir, très commun, mon oiseau favori.

(1) A quoi est due l'augmentation de l'espèce ? D'après Brehm, l'oiseau est très protégé dans toute l'Allemagne, il est attiré par de nombreux nichoirs qui assurent sa reproduction en toute tranquilité. D'autre part les oiseaux de proie en voie de diminution prélevaient une sérieuse dîme sur les Etourneaux.

———

NÉCROLOGIE

M. Marcel JEANSON

La Société Ornithologique de France se devait d'exprimer la perte qu'elle avait faite le 6 mai 1942 en la personne de M. Marcel Jeanson, membre de son Conseil d'administration, présenté à la Société le 20 octobre 1927 par M. H. Sangnier et par moi-même.

C'est par M. H. Sangnier que j'ai connu M. Jeanson. Celui-ci me laissa par la suite découvrir sa passion pour la Sauvagine, son érudition touchant la cynégétique et son exceptionnelle adresse à la chasse.

M. Jeanson chassait spécialement aux marais de Sailly-bray et sur les dunes du Marquenterre. Il avait ses gabions le long de la partie nord de la baie de Somme, sa famille possédant de longue date la pointe de Saint-Quentin où l'hiver venaient se réfugier de nombreux Palmipèdes chassés sans relâche dans la baie et qui trouvaient là une relative sécurité. Ces dunes évoquent les « réserves » de Hollande par la variété de leurs aspects et des espèces estivantes et de passage. M. Jeanson étudiait également les Echassiers des immenses plages de la baie durant leurs migrations de printemps et d'automne. J'ai pu apprécier maintes fois, grâce à un accueil aussi cordial que fréquent, que la réputation de cette station célèbre s'était maintenue sur ce point dont l'importance zoogéographique est remarquable pour notre pays.

C'est là que, passant ses vacances au milieu des siens, M. Jeanson se reposait de son incessante activité de grand industriel, aussi attaché à sa chère baie de Somme qu'il l'était à la France, sa plus grande patrie.

Né le 2 juin 1885, M. Jeanson était français de souche picarde et résumait l'homme du nord par la clarté de son esprit et par une complexion des plus vigoureuses. Il con-

naissait les hommes et prouvait à chaque instant la sûreté de son appréciation judicieuse. La rapidité de ses vues, leur clarté et leur justesse en matière sociale étaient remarquables. Au milieu des siens — il avait neuf enfants — il était l'exemple du travail, de la bonne humeur, de la conscience. Il avait fait une partie de la guerre de 1914 comme sergent d'infanterie au Bois le Prêtre et s'il obtint de ce fait 3 citations à l'ordre de la croix de guerre, il n'ambitionna aucune autre distinction que sa valeur aurait pu lui mériter pendant toute une carrière de labeur et de dévouement. Il fut aussi particulièrement attaché au développement du Préventorium de Valloire (Somme) où sa femme le secondait sans compter et dont il fut le trésorier depuis la fondation de l'œuvre créée par Mlle Papillon en 1922.

C'est comme bibliophile aussi pour tout ce qui concernait la chasse et spécialement la Sauvagine et les Oiseaux en général, qu'il fut un chercheur et un collectionneur exceptionnel. Ce fut cette part de son œuvre et de sa vie qui le désigna à l'attention de notre Société. Il répondit à notre appel par une intelligente activité dans nos Conseils et par une générosité qui permit à notre Revue de conserver une tenue propre à lui garantir l'une des premières places parmi les publications similaires du monde entier.

Je dois ajouter ici qu'il me confia en 1935 la mission de peindre une série de gouaches représentant en 380 planches les Oiseaux de France, tant réguliers qu'erratiques, dans leur vie et dans leur milieu. M. Jeanson ne devait pas voir les dernières figures de cette œuvre ; il fut emporté en six jours par une spirochétose probablement contractée au marais.

D'autres projets devaient se concrétiser — si la guerre n'était venue arrêter ses plans — sur une « Maison de l'Oiseau », dont son esprit animateur méditait depuis longtemps l'organisation.

Je me fais ici, auprès de Mme Jeanson et de sa famille, l'interprète des condoléances les plus respectueuses et les plus reconnaissantes du Conseil et des Membres de la Société Ornithologique de France.

R. Reboussin.

NOTES ET FAITS DIVERS

Des Fulmarus g. glacialis *(L.)* *trouvés en été dans le Golfe de Gascogne.*

En été 1942, des cadavres de Pétrels glaciaux ont été trouvés à plusieurs reprises sur la côte du Golfe de Gascogne, près de Biarritz (Basses Pyrénées) :

15 juin, 2 cadavres sur la Côte des Basques, 1 autre au Port-Vieux, à Biarritz, tous non mazoutés. 2 ♀ ♀ non conservées, le troisième spécimen conservé en squelette (Dupérier, Musée de la Mer). — Le même jour et également sur la Plage des Basques, 2 autres cadavres en putréfaction (De Vignerte).

18 juin, 1 tête de Pétrel glacial fraîchement coupée portant au cou toutes ses plumes, sur la plage de Guéthary (Arné).

5 août, des morceaux déchirés de cadavres de 10 Pétrels glaciaux éparpillés sur 1 kilomètre sur la Plage des Basques, 1 paire d'ailes (cendré clair) et de pattes, peu mazoutées, aucune tête (Zielke).

La mer était belle pendant et avant les jours en question et le temps un peu orageux, mais sans grand vent. Il est difficile d'expliquer pourquoi des douzaines de Pétrels glaciaux presque non mazoutés ont été rejetés à la plage à cette époque anormale. Habituellement, on ne trouve des cadavres d'oiseaux de mer mazoutés par douzaines qu'en mars et avril, à la suite de grandes tempêtes. Ces Pétrels glaciaux ont très probablement été tués par un accident de guerre quelconque.

Étant donné que le Pétrel glacial ne se reproduit qu'en 2e année, il y a des quantités de jeunes dont le plumage ne diffère pas ou très peu de celui des adultes et qui passent l'été sur la mer, loin des Iles Britanniques et du Spitzberg où l'espèce niche, faisant ainsi une sorte de migration estivale et rappelant les Puffins. Quelques Pétrels glaciaux ont été trouvés pendant la même époque sur les côtes de Hollande, du Danemark et de l'Allemagne. Dans le Golfe de Gascogne, particulièrement, des Pétrels glaciaux n'ont pas été observés en été (Arné).

O. Zielke.

Le Serin Cini en France

J'ai donné récemment quelques précisions sur les points extrêmes et les dates de l'extension dans l'ouest de la France de l'aire de nidification du Serin Cini (*Oiseau et R. f. O.*, numéro spécial 1941, p. c-ci). De son côté Stresemann en a brièvement rappelé les étapes (*Ornith. Monatsb.* 1943, p. 48-49), en faisant état d'observations récentes de Rensch (*ibid*, p. 48-48). Les données que je possède sont plus précises et plus détaillées que celles publiées jusqu'ici. Je vais donc reprendre l'histoire du peuplement par le Serin Cini des provinces occidentales de la France.

Ce fut, semble t-il, vers la fin du XIXe siècle que l'espèce arriva tout près de la région de Paris, d'une part, et sur les confins méridionaux de la Touraine et de l'Anjou, d'autre part. En 1902, l'oiseau se montra pour la première fois à Neuilly-Plaisance et un ♂ fut capturé près de Lisieux (Calvados), le 14 avril. En 1903 sa reproduction fut établie à la fois à Neuilly et à la Varenne Saint-Hilaire (Seine). A partir de 1905, les couples furent nombreux (Magaud d'Aubusson).

En Anjou, il y eut des captures et observations accidentelles les 28 mars 1862, 2 février et 20 octobre 1871, 31 mars 1876, et 2 en janvier 1877 (Rogeron). En 1868, dans son *Supplément à la Faune de Maine-et-Loire*, Millet parle d'un nid avec des œufs recueillis à Chenehutte-les-Tuffeaux, faisant penser à cet oiseau. En 1879, Maisonneuve cite un nid de « Tarins » (sic) établi à la Possonnière (On appelle communément en Anjou les Cinis des « Tarins »). En 1894, Lavenier dit que Rogeron a constaté aux environs d'Angers la reproduction de cette espèce durant 4 ou 5 ans. Il semble que jusqu'à cette époque, le Cini ait effectué des pointes, nichant plus ou moins occasionnellement, ou bien en nombre très réduit, dans l'Anjou.

Dans le sud de la Touraine, sur les confins de l'Anjou, J. de Chavigny croit se souvenir avoir vu un nid vers 1895-1897.

En tout cas, en 1913 et 1914, l'espèce nichait très communément à Saumur depuis quelques années ; il est donc vraisemblable que le peuplement en masse se soit effectué à peu près en même temps que pour la banlieue de Paris, dans les toutes premières années du xxe siècle. En 1913 et 1914, elle ne nichait pas un peu au nord d'Angers, près de Membrolle.

En 1907, l'oiseau était établi à Blois.

Saumur-Blois-Paris, telle est la ligne occupée à partir de 1903-1905 au plus tôt, 1910 probablement au plus tard. Vers la Basse Seine, l'espèce atteignait la région de Rouen en 1907.

En Vendée, la région de la Roche sur-Yon était colonisée en 1924 et les Sables-d'Olonne, en 1926 En 1934, l'espèce ne nichait pas à l'île d'Yeu, et je ne l'ai pas trouvée non plus à Noirmoutier, exactement face à Pornic.

En 1928, je notai l'espèce reproductrice au Lude (Sud de la Sarthe), mais pas à la Flèche ! (un peu plus à l'ouest) ; à Béhuard, sur la Loire, en aval des Ponts-de-Cé, mais pas à Durtal, dans le nord de l'Anjou. La même année, elle s'installa à Nantes

En 1929, je ne l'observai pas aux environs d'Angers, à Andard. En 1931, je la notai près la forêt de Monnoie, au nord de Saumur : il est vraisemblable qu'elle s'y trouvait depuis quelque temps ; la même année, Reichard la disait commune aux environs d'Allonnes (Nord-Est de Saumur

En 1935, je trouvai l'espèce établie en bordure de la mer, à Sainte-Marie, près Pornic, Loire-Inférieure. En 1938, j'entendis le chant du Cini à Sablé-sur-Sarthe. Quelques jours après, je l'entendais également à Elbeuf, Seine-Inférieure. A cette époque, il était, selon Olivier, très commun à Elbeuf et Vernon et très rare au nord de Rouen. Corti l'avait trouvé à Houlgate en 1930. En 1940, Rensch ne le trouva pas dans la région de Neufchatel et à l'ouest de Dieppe jusqu'à Saint Aubin-sur-Mer En 1941, il en nota plus de 20 ♂♂ au Havre. On peut donc dire que le littoral de la Seine-Inférieure est atteint, mais pas partout ! seulement en de rares points : deux jusqu'à présent.

Ces « pointes » que le Serin Cini a faites en Haute-Normandie, on en trouve d'analogues au cours de son extension en Anjou. Il semble que l'oiseau commence par s'établir en quelques endroits très favorables débordant nettement son aire continue de reproduction. A partir de là, il rayonne et s'étend cependant que de nouvelles extensions à partir de l'aire primitive peuvent continuer à se produire. Il peut ainsi arriver que des territoires intercalés entre les terrains de vieux peuplement et ceux du nouveau constituent des îlots où le Serin ne s'établit que plus tard et parfois bien plus tard ! C'est ainsi qu'en 1934, je n'ai pas trouvé l'espèce dans certains coins de la Brenne qui paraissaient très favorables, et que depuis 1939-1940 seulement elle devient commune et sa densité augmente sensiblement sur les confins du Poitou et de la Basse-Marche où elle était rare et locale auparavant ; et il y avait 30 à 40 ans que l'espèce avait occupé le Blésois et le Saumurois à 160 kilomètres au Nord et au Nord-Ouest, et y était rapidement devenue très commune.

Faisons donc le point : le Serin Cini est établi dans l'extrême sud de la Bretagne (Nantais) ; dans la plus grande partie de l'Anjou (je n'ai pas de renseignements sur la partie Nord Ouest) ; dans le sud de la Sarthe ; en Eure et-Loir (depuis 1927 et 1932) et en Haute-Normandie où il a atteint Houlgate en 1930, le Havre en 1941 (ou plutôt avant 1941 !) et Etretat en 1938. Nous manquons de renseignements précis sur le reste du Calvados, l'Orne où il avait commencé à se répandre occasionnellement en 1922, et la Mayenne que l'espèce n'a peut-être pas encore atteinte ; nous ne connaissons pas non plus la limite de sa distribution dans la Sarthe. A nos collègues de fournir les précisions désirables.

Noël Mayaud.

Une capture d'Epervier dans Paris

L'avifaune parisienne ménage souvent de curieuses surprises. Bien que l'existence ou du moins l'occurrence fréquente dans notre capitale des Eperviers (*Accipiter*

nisus [L.]) soit un fait connu, je ne crois pas qu'on ait à enregistrer souvent à leur sujet de méfait aussi étrange que celui dont j'ai été pour une part le témoin indirect et que je relate ici :

La rue Pétrelle, où j'habite, est située près de la gare du Nord. Rue calme dans un quartier bruyant, elle héberge en temps habituel un nombre respectable de Pigeons et de Moineaux, qu'y entretient l'habitude contractée par de bonnes âmes de leur jeter force pâture, — provende d'ailleurs bien diminuée par les temps actuels. Le 19 mars 1943, par une après-midi fort ensoleillée, une dame âgée, qui penchait sa tête hors d'une fenêtre de mon appartement, remarquait précisément qu'aucun de ces hôtes ailés habituels des corniches et de la chaussée n'était alors en vue, lorsqu'elle ressentit brusquement sur le crâne le choc violent d'un objet semblant tomber du ciel. Portant aussitôt les mains à sa tête, elle perçut un amas de plumes qui lui donnèrent tout naturellement à penser qu'il s'agissait d'un des Pigeons familiers de la rue. Mais presque au même moment s'enfonçaient dans la chair de sa main gauche des griffes aiguës et robustes, tandis que de son autre main restée libre, elle maintenait captif l'agresseur. Ayant appelé vivement à l'aide une autre personne habitant aussi l'appartement, elles reconnurent bien vite qu'il ne s'agissait pas d'un Pigeon, mais d'un oiseau de proie, dont elles parvinrent, non sans peine, à détacher une à une les griffes hors de la main blessée. Par ailleurs le Rapace ne cherchait, paraît-il, ni à mordre ni à faire usage de ses ailes, et, maintenu solidement, il fut finalement jeté captif dans un panier.

C'était un Epervier femelle d'assez belle taille et dont les pupilles cerclées de jaune d'or luisaient dans l'ombre du panier comme des escarboucles. Le lendemain, il fut apporté à la Ménagerie du Muséum d'Histoire Naturelle, où l'on s'aperçut qu'il portait au pli de l'aile gauche une blessure assez sérieuse. Ayant, selon la coutume de ses congénères nouvellement captifs, refusé toute nourriture, il mourait dès le lendemain et sa dépouille, prépa-

ré), figure actuellement dans la collection du Laboratoire d'Ornithologie de cet établissement.

J'avais appris entre temps que cet oiseau avait élu domicile depuis 24 ou 48 heures avant son « agression » sur le balcon de l'étage supérieur, où il se dissimulait, me dit-on, parmi des pots de fleurs. Il est bien évident que la capture de proies faciles avait seule pu attirer cet avide chasseur de moineaux en cet endroit, en plein Paris. Mais quels furent le mobile et la portée exacts de cette « agression » ? Fut-elle le résultat d'une méprise ? Fut-elle seulement le fait d'un oiseau blessé qui, prenant son élan et sentant son incapacité de vol, se raccroche au premier support rencontré ? C'est ce qu'il est impossible de pouvoir affirmer. Toujours est-il que sa présence avait suffi pour jeter la panique parmi la population d'oiseaux familiers de la rue Pétrelle qui disparut ainsi pendant quelques jours. Elle est, bien entendu, revenue peu après et a repris le cours de ses habitudes.

J. [illegible]

Le parasite parasité

Au printemps dernier, un de nos collègues, aussi aimable que compétent, m'ayant mis sur une piste heureuse je réussis à obtenir 2 séries d'œufs venant, l'une de Perse (Province de Seistan) et l'autre d'Argentine (Province de Tucuman), vestiges de la collection Baer.

Parmi les quelques 300 œufs qui formaient la deuxième série de mon acquisition, je trouvai une douzaine de pontes parasitées par le Carouge brillant *Molothrus b. bonariensis* (Gm.), et une ponte de 3 œufs de Carouge à ailes baies *Molothrus b. badius* (V.), où se trouvait un œuf, nettement différent, de Carouge bruyant *Molothrus rufo-axillaris* Cassin.

Ce dernier assemblage me parut étrange et me fit, tout d'abord, supposer une erreur. Pourtant chaque ponte était isolée dans une papillotte spéciale, soigneusement étiquetée, et d'autre part, ces 4 œufs portaient le même indicatif reporté sur l'étiquette qui mentionnait,

outre les noms d'espèces, celui du collecteur (Dinelli) et la date de prise.

Fort intrigué, je consultai, pour éclaircir ce mystère, le livre de M. Alexander Wetmore : « Observations on the birds of Argentina, Paraguay, Uruguay and Chile », ainsi que l'important article paru dans le journal de Tring « *Novitates Zoologicae* » de 1909 dans lequel E. Hartert rapporte les observations de M. Venturi sur les œufs collectés dans la région de Tucuman, entre autres par Dinelli, également collecteur de M. Baer ainsi que je l'ai dit plus haut.

Des observations recueillies dans ces ouvrages, il semble que l'on puisse affirmer l'existence, chez les Carouges, de 3 modes de parasitisme, qui sont aussi 3 stades dans l'évolution de celui-ci.

Le Carouge à ailes baies est un parasite débonnaire, il lui arrive quelquefois de pondre chez autrui, mais bien souvent il couve lui-même. Son parasitisme est alors très atténué, puisqu'il consiste seulement à cohabiter avec d'autres oiseaux, chose facile dans ces régions, où vivent les *Synallaxis* et les *Phacellodomus* qui construisent des nids à étages, chaque étage correspondant à une nouvelle couvée. Notre Carouge se contente de loger à côté du propriétaire, dans un des nids inférieurs désaffectés qu'il rend propre à son usage, en y faisant un trou latéral par l'enlèvement de quelques brindilles.

Le Carouge brillant est le parasite typique qui pond dans les nids des autres, sans jamais s'occuper de la couvaison, à la manière de notre Coucou. Il est, comme lui, fort éclectique dans le choix de ses victimes. Pour ma part, je possède, parasitées par celui-ci :

2 pontes de « Chingolo », *Brachyspiza capensis hypoleuca* (P. L. S. Müller),
1 de Troupiale à tête rousse, *Agelaius r. ruficapillus* V.,
4 de *Turdus amaurochalinus*-Cab.,
1 de *Geothlypis aequinoctialis velata* (V.),
1 de Fournier roux, *Furnarius rufus rufus* (Gm.).

Enfin, le Carouge bruyant est un parasite dilettante, puisqu'il ne pond que chez son cousin, le Carouge à ailes baies, parasite lui-même dont j'ai déjà parlé. Ce

parasitisme doit être difficile à déceler dans certains cas : en effet les œufs de ces deux espèces couvrent les mêmes gammes de formes et de pigmentation. Aussi n'est-il pas interdit de penser que si parfois l'œuf parasite est très différent des œufs parasités (cas de ma ponte), parfois il peut aussi être très ressemblant, supposition qui paraît logique, même sans vouloir faire jouer les lois du mimétisme si chères à M. Stuart Baker. Toutefois, Dinelli a cru discerner, comme caractère constant, que la coquille de l'œuf de *Molothrus rufo-axillaris* est plus épaisse que celle de *Molothrus badius*, caractère qui se retrouve dans la ponte que je possède, sans être, il faut l'avouer, particulièrement frappant.

Voilà donc l'explication de ce que, primitivement, j'avais été tenté de prendre pour une erreur, j'étais en présence du cas excentrique d'un parasite parasité, éclatante illustration du vieil adage :

« A malin, malin et demi ! »

R. D. ETCHECOPAR.

Capture d'une Sarcelle élégante (Anas formosa) *en Seine-Inférieure*

Le 24 mars 1943, M. André Long captura dans le marais de Saint-Martin-de-Boscherville près Rouen , une Sarcelle élégante ♂ qui se trouvait en compagnie de deux Sarcelles d'Hiver, de deux Cols-Verts et d'un Morillon.

Cet oiseau, que nous avons examiné, n'avait pas encore entièrement revêtu la tenue d'adulte (bonnet, ligne sourcilière et manteau indiquent une immaturité certaine). Nous n'avons relevé aucune trace permettant de conclure qu'il s'agissait d'un oiseau évadé de captivité ; par ailleurs, le fait qu'il n'était pas complètement adulte peut laisser supposer que cet individu était sauvage, aucune importation n'ayant dû avoir lieu depuis la guerre, et la reproduction de cette espèce en captivité étant très exceptionnelle.

Georges OLIVIER.

Reprise en Seine-Inférieure d'une Bécasse (Scolopax rusticola) *baguée à Heligoland.*

Le 1er Janvier 1943, a été trouvée en Forêt de la Londe, une Bécasse (*Scolopax rusticola*), portant une bague avec l'inscription : « VOGEL-WARTE HELGOLAND, GERMANIA, 5.003.903 ».

Le Dr Drost nous a fait savoir que cet oiseau avait été bagué, le 4 novembre 1942, à Héligoland.

Georges OLIVIER.

Nidification d'oiseaux dans Paris

Il semble que depuis quelques années, la faune des oiseaux nichant dans Paris s'enrichisse progressivement. La question mériterait une étude approfondie, qui pourrait apporter des précisions sur la biologie de certaines espèces. Je voudrais simplement signaler ici quelques cas observés, en particulier au Jardin des Plantes. Ce jardin, avec ses vieux arbres, son abondante végétation basse des jardins botaniques et ses espaces tranquilles, est probablement l'endroit de l'intérieur de Paris le plus favorable aux oiseaux.

L'Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica* L. doit nicher çà et là dans les quartiers de la périphérie, où elle peut trouver des bâtiments ouverts pour son nid.

L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* L. a une colonie assez importante autour des jardins du Carrousel (bâtiments du Louvre et Arc de Triomphe). Peut-être un couple a-t-il niché cette année au Palais du Sénat.

La Mésange charbonnière *Parus major* L. et la Mésange bleue *P. cœruleus* L. nichent dans beaucoup de jardins, la seconde surtout est commune au jardin des Plantes. La Sittelle *Sitta europaea* L. doit nicher partout où elle trouve suffisamment de grands arbres. J'en ai observé un nid en mai de cette année, dans la Ménagerie du Jardin des Plantes. Le Grimpereau *Certhia brachydactyla* L. et le Troglodyte *Troglodytes troglodytes* L.) nichent probablement au Jardin des Plantes et au Luxem-

bourg, j'ai constaté leur présence toute l'année, sans toutefois trouver d'indices précis de nidification.

L'Accenteur mouchet *Prunella modularis* (L.) doit nicher dans beaucoup de jardins, même de petites dimensions. J'ai eu la preuve de sa reproduction au Jardin des Plantes (adultes nourrissant des jeunes).

Grive musicienne *Turdus ericetorum* Turton. J'ai entendu de temps à autre un chant de Grive au Jardin des Plantes, au printemps de cette année, sans pouvoir rien observer de précis sur le comportement de l'oiseau.

La Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla* (L.), a pris depuis deux ou trois ans une grande extension dans Paris. On peut l'entendre au printemps, dans beaucoup de petits jardins, où il semble qu'elle se soit trouvée quelquefois en compétition avec les Merles. J'ai constaté sa reproduction au Jardin des Plantes, où il semblait y avoir trois couples cette année.

Le Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita* (Vieillot), et le Pouillot fitis, *P. trochilus* (L.), ont dû nicher aussi au Jardin des Plantes cette année. J'ai entendu les mâles chanter régulièrement au printemps et au début de l'été, et ne paraissant pas sortir d'un territoire bien limité. Un Pouillot véloce a chanté aussi régulièrement au Luxembourg.

Le Gobe-mouche gris *Muscicapa striata* (Pallas) niche tous les ans au Jardin des Plantes ; je l'ai vu aussi au Luxembourg. Par contre, je n'ai trouvé qu'une seule fois le Gobe mouche noir, *Muscicapa hypoleuca* (Pallas), un couple nourrissant ses jeunes dans un trou d'arbre au Luxembourg, en juin 1941.

Le Cini, *Serinus canaria serinus* (L.), niche régulièrement au Jardin des Plantes, ainsi probablement que le Gros bec *Coccothraustes coccothraustes* (L.). On y trouve en effet communément ce dernier, toute l'année, et souvent par couples.

Il faudrait peut être ajouter à cette liste, où je n'ai pas fait figurer les oiseaux communs (Etourneau, Choucas, Moineau, Pinson, Verdier, Rouges-queues tithys et à front blanc, Pigeons, etc...), le Pic épeichette, *Dryo-*

bates minor (L.) : il y en a eu au moins un individu toute cette année au Jardin des Plantes, mais la difficulté d'observer cet oiseau en été m'a empêché de rien savoir sur son comportement.

P. Barruel. *Septembre* 1943.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES RÉCENTS

Reboussin (Roger)

Nature aux cent visages
(Mercure de France) Paris 1943

Ce livre n'est nullement consacré à l'ornithologie scientifique, mais il y est beaucoup écrit sur les oiseaux au hasard des prome-[illegible] [illegible] momenta-[illegible] [illegible] Reboussin [illegible] [illegible] [illegible] On aura surtout bien souvent l'occasion de trouver dans ces pages consacrées à la Nature dans ce qu'elle a de subtil et de secret la juste [illegible] informulé [illegible] de façon cons-[illegible] s'agisse d'animaux, de plantes ou de vastes [illegible] [illegible] Reboussin n'est pas seulement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] més à leur milieu naturel. Pour lui, pas de papillon loin de sa fleur, d'oiseau sans son reposoir de prédilection, de mammifère sans sa [illegible] [illegible] l'absence. A travers le tempérament d'un si bel artiste, la nature, débarrassée de ses poncifs, vous apparaîtra parée d'un nouveau ra-[illegible] de goûter le bien pré-cieuses évasions à la remorque d'un esprit toujours séduisant, souvent original, quelquefois obscur .. comme la nature même.

J. Rapine

Delamain (Jacques)

Les Oiseaux s'installent .. et s'en vont (1)

Après « *Pourquoi les Oiseaux chantent* » et « *Les jours et les nuits des Oiseaux* », M. Delamain nous donne aujourd'hui un nouveau livre plein de charme, où nous retrouvons son amour de la nature et sa passion pour les Oiseaux.

(1) Les livres de nature chez Stock.

Comme l'auteur nous le fait savoir dans son « Avant-Propos », cet ouvrage a pour but de faire assister le lecteur à l'arrivée au printemps des Oiseaux venant vivre chez nous. Les Oiseaux s'installent. . Puis après la période de nidification, c'est le départ s'effectuant par échelons dès la fin de l'été : Les Oiseaux s'en vont ..

Dès les premières pages, le lecteur prend étroitement contact avec la vie de tous ces oiseaux, si bien étudiée par un écrivain qui sait les voir et les comprendre. Nous assistons ainsi à des scènes charmantes, décrites avec un souci de précisions où l'on trouve l'âme du vrai naturaliste. D'un style coloré et plein de poésie, M. Delamain nous montre l'arrivée des diverses Fauvettes qui semblent nous revenir avec de nouvelles chansons. Le premier chant du Rossignol préludant au concert nocturne d'une belle nuit étoilée. La promenade de la Huppe arrivant comme une belle dame de sa saison d'Egypte et se poudrant dans la poussière dorée d'un petit chemin. En haut des peupliers nous surprenons le vol rapide du Loriot qui porte dans son plumage noir et or toute la féerie du soleil d'Afrique.

En lisant ce livre, le lecteur non initié à l'étude des oiseaux doit être surpris du nombre des espèces que notre beau pays possède. Avec M. Delamain, nous allons ainsi rendre visite aux oiseaux des bois et de la forêt, des vignes, des jardins et ceux plus familiers des parcs, des maisons et des édifices. Après avoir flané dans les prés et les champs, regardé courir les Bruants sur les talus ou écouté le gai.r frain des Alouettes perdues dans le bleu du ciel, le lecteur arrive au bord de la rivière pour y découvrir l'étincelant Martin-Pêcheur, ou le Héron solitaire Cette première partie de l'ouvrage « Les oiseaux s'installent », se termine par une agréable promenade au bord de la mer pour y étudier les derniers groupes d'oiseaux qui vivent sur nos côtes.

Mais voici que l'été s'achève, c'est maintenant un merveilleux recueillement de la nature avant que les feuillages présentent les mille couleurs dorées de l'Automne. Les chants d'oiseaux n'ont plus le [illegible] jours [illegible] tout est passée. Le Coucou ne joue plus à cache-cache, il pense au départ ; premier à partir, il sera bientôt suivi du Martinet et du Loriot. Et ainsi, avec les jours qui déjà diminuent peu à peu. « Les Oiseaux s'en vont. » Voici la deuxième partie du beau livre

Nul doute que ce dernier ouvrage de notre collègue enchantera tous ceux qui aiment les oiseaux et qu'il aura le succès des précédents.

Marcel LEGENDRE

PÉRIODIQUES

Journal für Ornithologie

89e Année — Nos 2/3 — Avril-Juillet 1941

1. Geyr von Schweppenburg (H. Frhr.). — *Alexander Kœnig. 8. II. 1858 — 16. VII. 1940* (illustré).

Dans cet article, l'auteur retrace la vie et l'œuvre d'A. Kœnig, mort le 16 juillet 1940.

Naturaliste né, Kœnig consacra sa vie à l'Ornithologie et [illegible] but, il fit une [illegible] méditerranéen, ainsi qu'aux [illegible] et au Spitzberg [illegible] des publications [illegible] surtout des études biologiques de premier ordre : entre autres « *Avifauna Spitzbergensis* », [illegible] avec le Dr. Otto Le Roi, — et « *Die Vögel am Nil* ». Enfin, passionné d'oologie toute sa vie durant, Kœnig publia en 1931 le « *Katalog der Nido-oologischen Sammlung im Museum Kœnig* ».

Là ne se borna pas l'activité de Kœnig. Il se fit construire, à Bonn, en 1912, un Musée privé qu'il ne cessa d'enrichir, ne se laissant jamais rebuter devant toutes les difficultés rencontrées grâce à l'aide aussi que lui apportèrent Mme Kœnig et son assistant, le Dr. A. von Jordans. Kœnig a fait don de ce Muséum ainsi que de toutes ses collections à l'Etat, et l'ensemble du legs a pris le nom de : « Zoologisches Forschungsinstitut und Museum Alexander Kœnig Reichsinstitut ».

2. Weber (Helmut). — *Wie schwimmt das Zwergtauchernest ?* (avec photographies).

Etude biologique du Grèbe castagneux (*Podiceps ruficollis*) durant sa nidification. L'auteur explique que la flottabilité du nid est obtenue par l'emploi, dans la couche inférieure, de matériaux dont la décomposition dégage des gaz qui maintiennent tout l'ensemble au-dessus de l'eau.

3. Schreurs (Th.). — *Zur Brut-und Ernahrungsbiologie des Neuntöters* (Lanius collurio).

A la suite de la publication de ses observations sur *Lanius collurio* et *L. senator*, l'auteur s'est appliqué à l'observation [illegible] de la première de ces espèces durant sa période de reproduction et en expose les résultats. [illegible] construction du nid, composition du nid et son emplacement, moyens de défense, chasse, proies, empaloirs, différentes manières de chasser, sont tour à tour étudiés en détail.

4. STEINFATT (O.). — *Ueber das Brutleben der Wacholderdrossel, Turdus pilaris, im Gebiet der Rominter Heide.*

Cette étude, très poussée, de la biologie de la Grive Litorne apporte sur ce sujet quelques données nouvelles et des confirmations intéressantes, d'après des observations faites en Prusse orientale. Si, contrairement aux Grives draine, musicienne et mauvis, la Litorne se montre toujours mauvais chanteur, la construction de son nid ne se montre pas moins solide et soignée. Elle fait en général deux couvées par an, et l'incubation, que seule assure la femelle, des 5 ou 6 œufs commence avec la ponte de l'avant dernier. Les jeunes quittent le nid 12 ou 14 jours après leur naissance. On peut supposer aussi que, malgré les migrations, certains sujets s'accouplent pour une longue durée.

5. HEINROTH (O. et K.) — *Das Heimfinde-Vermögen der Brieftauben*

Suite d'observations sur le sens du retour au colombier des Pigeons voyageurs. Parmi les intéressantes conclusions que comporte ce travail, il en est une qui doit être entre autres retenue : c'est que ce sens du Pigeon voyageur doit procéder d'un autre mécanisme que celui qui préside à la migration des oiseaux, du fait que ces derniers ont à pourvoir à tous leurs besoins, alors que l'homme assure ceux du Pigeon. La migration des Oiseaux est beaucoup plus complexe dans son explication.

6. BRANDT (M.). — *Ueber das Brutvorkommen der Silbermöwe* (Larus argentatus omissus) *und des Sterntauchers* (Colymbus stellatus) *im Ostbaltikum* (illustré).

Observations ornithologiques faites près des côtes orientales de la Baltique, aux environs de Riga. L'auteur signale que des peuplements tout récents de Goëland argenté à pieds jaunes se sont installés pour nicher dans des marais situés à l'intérieur du pays. Les oiseaux se trouvent ainsi parfois dans l'obligation d'aller jusqu'à la mer, soit à 10 km. de leurs lieux de ponte, pour quérir leur nourriture. Dans les mêmes marécages, l'auteur a pu reconnaître aussi des nidifications de Plongeon catmarin.

7. GŒTHE (F.). — *Beobachtungen am Neusiedlersee und in dem Gebiet der Salzlacken.*

Liste minutieusement annotée des espèces d'oiseaux observées par l'auteur dans la région du Lac de Neusiedel. Cette série d'observations, souvent fort intéressantes, témoigne en tout cas de la coexistence de certaines espèces de l'Europe sud-orientale et d'autres plus typiques de la faune boréale, l'abondance toujours croissante de la population avienne justifiant la mise en réserve de cette région.

8. Salomonsen (Finn). — *Mauser und Gefiederfolge der Eisente* Clangula hyemalis [L.]) (avec deux planches et de nombreuses photographies).

Travail considérable, et étude approfondie de la mue ainsi que de la séquence annuelle des divers plumages chez le Canard de Miquelon, appuyés d'une excellente illustration. La question des rapports existant entre le cycle sexuel annuel et les changements de plumage chez les divers types de canards est, on le sait, complexe. Le Canard de Miquelon présente à ce point de vue un cas particulièrement compliqué, différent d'ailleurs de la plupart des autres, et comportant plusieurs mues annuelles partielles, qui expliquent la diversité d'aspect qu'il revêt selon la saison envisagée. L'auteur, avec sa conscience et sa minutie habituelles, présente avec soin la série de plumages caractéristiques de cet oiseau et fournit là une excellente mise au point d'une question particulièrement délicate.

N° 4 — Octobre 1941

1. Meise (W.). — *Ueber die Vogelwelt von Noesa Penida bei Bali nach einer Sammlung von Baron Viktor von Plessen* (avec une carte).

Etude systématique de la collection d'Oiseaux rapportée en 1938 par le Baron von Plessen de Noesa Penida, petite île située au sud-est de Bali, dans le détroit de Lombok. Cette collection ne renferme pas moins de 51 formes dont trois sont décrites comme nouvelles (*Collocalia esculenta Plesseni*, *Pitta versicolor Hutzi*, *Hypothymis azurea Penidae*, ainsi qu'une forme de Célèbes, *Zosterops intermedia Erwini*.

Cette étude est précédée et suivie de considérations bio-géographiques, desquelles il ressort que, malgré les apparences de sa situation géographique, cette île est apparentée par sa faune plus à Lombok qu'à Bali et que son peuplement se rattache donc plus au groupe austro-malais qu'au groupe indo-malais, la ligne-frontière de Wallace devant passer en réalité par le détroit de Badoeng, qui sépare Bali de Noesa Penida. — Etude intéressante et précise de la faune encore presque ignorée d'une des Petites Iles de la Sonde.

2. Mayr (E.). — *Die geographische Variation der Färbungstypen von* Microscelis leucocephalus (avec deux cartes).

Dans cette étude synthétique très documentée, l'auteur passe en revue les différentes formes d'un Bulbul asiatique, qui offre trois types différents de coloration : gris (type *psaroides*), noir uniforme (type *perniger*) et noir à tête blanche (type *leucocephalus*). Il conclut à l'identité spécifique de toutes ces formes, dont plusieurs offrent entre leurs habitats respectifs ty-

piques, des zones d'intermixtion, où coexistent les deux types de coloration voisins, avec de nombreux intermédiaires.

3. Steinfatt (O.). — *Brutbeobachtungen beim Baumpieper,* Anthus t. trivialis, *in der Rominter Heide, Ostpr.*

Ce travail, résultat de longues et patientes observations, apporte beaucoup de précisions intéressantes sur la vie du Pipit des arbres en Prusse orientale. Le choix des localités de nichage, les dates de migration, le comportement nuptial, la nidification, l'incubation, l'élevage des jeunes, l'alimentation et enfin la dispersion postnuptiale des individus sont successivement passés en revue.

4. Hampe (H.). — *Zur Biologie des Vielfarbensittichs,* Psephotus varius (avec photographies).

L'auteur, qui a déjà publié d'intéressants documents sur l'élevage et la vie en captivité de plusieurs autres espèces de Perruches, présente ici les résultats obtenus pour une des plus jolies Perruches australiennes du genre *Psephotus*, en s'inspirant de la biologie naturelle de cet Oiseau dans sa patrie d'origine. Il donne des détails sur les soins qu'elle nécessite, sur son activité, sa voix, sa sociologie et sur sa reproduction qu'il a obtenue avec succès, puis sur ses plumages et sa mue. Une série de photographies représente les différents stades de croissance de l'oiseau depuis le jour de sa naissance jusqu'à l'âge de 21 mois.

90e Année — Nos 1/2 — Janvier-Avril 1942

Jahn (Hermann). — *Zur Oekologie und Biologie der Vögel Japans* (illustré).

Ce numéro double qui ouvre la 90e année du J. F. O. est tout entier consacré à une étude excellente et approfondie des Oiseaux du Japon.

Il n'est guère possible de résumer en quelques mots un sujet d'une telle ampleur. Disons seulement que dans une première partie l'auteur traite des caractéristiques générales de l'avifaune japonaise et des migrations au Japon ; il donne en outre un aperçu détaillé des différents biotopes susceptibles d'être rencontrés dans ces îles, entre autres dans ces deux régions différentes qui sont constituées l'une par les îles situées au sud de Hokkaïdo (Yeso), l'autre par Hokkaïdo elle-même.

La seconde partie est consacrée à l'étude systématique des espèces et des différentes formes, pour chacune desquelles l'auteur expose avec précision et détail la distribution géographique, l'écologie et les caractères biologiques. Une bibliographie clôt ce travail, qui s'agrémente en outre d'un grand nombre de pho-

lographies, la plupart excellentes tant par le choix des paysages que par leur valeur documentaire ornithologique, et d'une carte simplifiée indiquant avec exactitude les localités visitées par l'auteur. La qualité des observations faites sur place par ce voyageur-naturaliste compétent ajoute à l'intérêt de cette étude générale sur les Oiseaux du Japon, sur lesquels il n'existe guère d'ouvrage en langue européenne.

Nos 3/4 — Juillet-Octobre 1942

1. Held (O.-H.). — *Georg Lembcke.*

Notice rétrospective sur la vie et l'œuvre de G. Lembcke, le précurseur des Ornithologues mecklenbourgeois, né et mort à Schwerin (1753-1822).

2. Peitzmeier (J.). — *Die Bedeutung der oekologischen Beharrungstendenz für faunistische Untersuchungen.*

Etude originale, mais d'une subtilité un peu laborieuse, sur les causes éventuelles de l'extension des espèces aviennes et du choix variable de leur milieu d'élection.

3. Quäbicher (G.). — *Die Ehrenmitglieder der Deutschen Ornithologischen Gesellschaft von der Gründung* (1850) *bis* 1935 *(II. Teil).*

Suite chronologique des brèves notices biographiques consacrées aux Membres honoraires de la Société ornithologique d'Allemagne, depuis la fondation de celle-ci.

4. Steinbacher (G.). — *Die Siedlungsdichte in der Parklandschaft*

Etude détaillée de la vie avienne dans les parcs et dans les jardins urbains, accompagnée de considérations sur les fluctuations de densité des individus et leurs causes éventuelles, parmi les différents biotopes envisagés, ainsi que sur le rôle des Oiseaux dans l'équilibre de la nature.

5. Hampe (H.). — *Zur Biologie des Stanleysittichs,* Platycercus icterotis (illustré).

Etude très documentée, accompagnée de photographies, sur la vie en captivité et l'élevage de cette belle et rare Perruche australienne, avec des détails concernant sa voix, sa sociologie, la recherche des couples, la reproduction, l'élevage des jeunes, les plumages et la mue.

G. Olivier.

Pierre André, imp. Paris. C. O. L. 40,0077 *Autorisation N° 15865*



Liste des donateurs 1943

MM. Descamps.
R. Etchecopar.
Deramond.
Legendre.
Mme Feuillée-Billot.

MM. Batiot.
Dr Bourlière.
Clément-Grandcour.
Delapchier.
G. Thomas.

ANNONCES

R. D. Etchecopar, 107, rue Lauriston, Paris XVIe.

Recherche œufs de France et d'étranger ainsi que tout ouvrage récent d'ornithologie et d'oologie.

René Ronsil, 8, rue des Ternes, Paris XVIIe.

Echangerait ouvrages ornithologiques en langue anglaise (Sharpe, Gould, Willughby, Bent, Ibis, etc.), contre ouvrages ornithologiques français.

Société Ornithologique de France

Fondée le 9 août 1921, reconnue d'utilité publique le 23 mai 1929

PRÉSIDENT : M. J. RAPINE

SIÈGE SOCIAL : 11, RUE DU MONTPARNASSE, PARIS (VIe)

Conseil d'Administration : MM. ANDRIEUX, BERLIOZ, BLANCHARD, BOUET, CHAPPELLIER, COSTREL DE CORAINVILLE, DELACOUR, DELAPCHIER, GUÉRIN, HÉMERY, LABITTE, LEGENDRE, OLIVIER, RAPINE, REBOUSSIN, VILLATTE DES PRUGNES.

Secrétaire : M. R. HÉMERY.

Trésorier : M. R. ETCHECOPAR.

La Société a pour but la diffusion des études ornithologiques pour tout ce qui concerne l'Oiseau en dehors de l'état de domesticité.

Les travaux de la Société sont publiés dans la présente Revue.

La cotisation annuelle est de 100 francs pour la France, et de 175 francs pour l'étranger, à verser au Compte Chèques Postaux : Paris 544-78.

Tous les membres reçoivent gratuitement la *Revue*, le *Bulletin mensuel* et, sur demande, les *Mémoires* à paraître.

Toute la correspondance doit être adressée au siège social.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

Fondée le 10 février 1854, reconnue d'utilité publique le 26 février 1856

PRÉSIDENT : Dr G. THIBOUT.

LA SECTION D'ORNITHOLOGIE

de la SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION s'occupe plus particulièrement de tout ce qui intéresse les applications de l'ornithologie : *Ornithologie biologique, Acclimatation, Elevage, etc...*

Président : M. J. DELACOUR.

57, rue Cuvier, Paris (v^e)

Fédération des Groupements Français pour la Protection des Oiseaux

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

fondée sous les auspices de la Société Nationale d'Acclimatation

Président : M. J. DELACOUR.

129, boulevard Saint-Germain, Paris (vi^e)

Cotisation annuelle : 20 francs

PIERRE ANDRÉ, Imp PARIS. Autorisation N° 15865
Dépôt légal 1er trimestre 1944